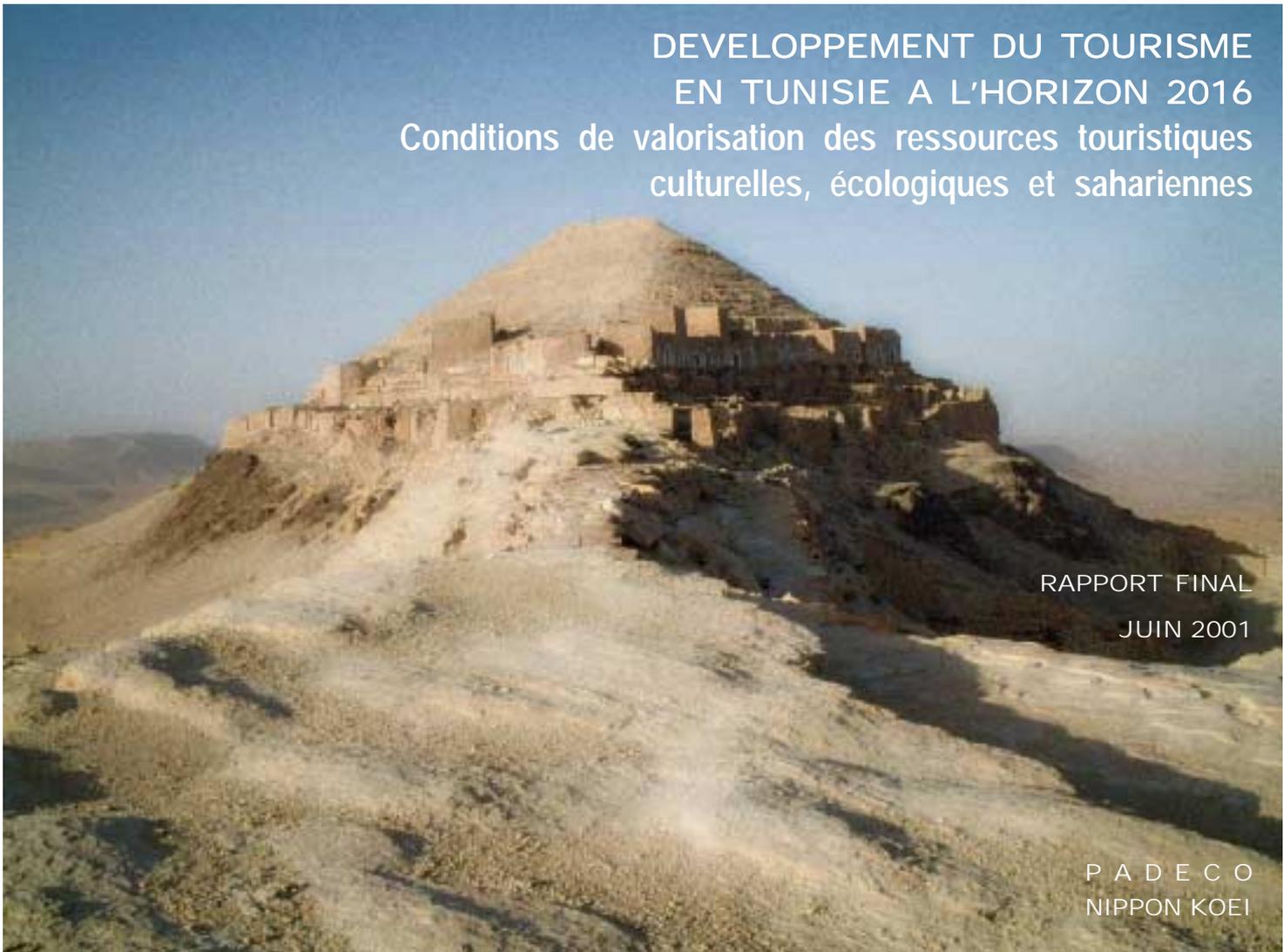




REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DU TOURISME, DES LOISIRS ET DE L'ARTISANAT
OFFICE NATIONAL DU TOURISME TUNISIEN

AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

TOME III : ANNEXES - ANALYSE SECTORIELLE



DEVELOPPEMENT DU TOURISME
EN TUNISIE A L'HORIZON 2016
Conditions de valorisation des ressources touristiques
culturelles, écologiques et sahariennes

RAPPORT FINAL
JUIN 2001

P A D E C O
NIPPON KOEI

SSF
JR
01-63

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DU TOURISME, DES LOISIRS ET DE L'ARTISANAT
OFFICE NATIONAL DU TOURISME TUNISIEN

AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

TOME III : ANNEXES – ANALYSE SECTORIELLE

DEVELOPPEMENT DU TOURISME
EN TUNISIE A L'HORIZON 2016
Conditions de valorisation des ressources touristiques
culturelles, écologiques et sahariennes

RAPPORT FINAL
JUN 2001

P A D E C O
NIPPON KOEI

Le taux de change en janvier 2001 a été appliqué pour la conversion ,soit

$$100 \text{ YJP} = 1,140 \text{ DT}$$

DEVELOPPEMENT DU TOURISME
EN
TUNISIE
A
L'HORIZON 2016

Conditions de valorisation des ressources touristiques
culturelles, écologiques et sahariennes

RAPPORT FINAL

TABLE DES MATIERES
(Tome I : Plan National)

1.	INTRODUCTION	
1.1	Cadre de l'étude.....	2
1.2	Objectifs de l'étude.....	4
1.3	Principales questions	4
1.4	Méthodologie de l'étude.....	5
1.5	Méthodes et sources de données.....	6
1.6	Régions touristiques	7
1.7	Organisation du rapport.....	8
PARTIE 1 : DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ACTUELLE		
2.	EVALUATION DU TOURISME TUNISIEN	
2.1	Marché international du tourisme pour la Tunisie	11
2.2	Principaux marchés pour la Tunisie	14
2.3	Position de la Tunisie vis-à-vis des destinations concurrentes.....	15
2.3.1	Position comparative de la Tunisie	15
2.3.2	Développement du produit.....	20
2.3.3	Bureaux d'information touristique.....	21
2.3.4	Promotion du tourisme à l'étranger.....	22
2.3.5	Politiques de développement du tourisme dans les pays concurrents	23
2.4	Modèles de circuits touristiques typiques par différent marché.....	37
2.4.1	Europe de l'Ouest.....	37
2.4.2	Europe de l'Est.....	39
2.4.3	Japon.....	40
2.5	Comment les tours opérateurs européens perçoivent la Tunisie	42
2.6	Comment les touristes perçoivent la Tunisie.....	45

2.6.1	Ce que les vacanciers viennent chercher	45
2.6.2	Niveau de satisfaction.....	48
2.6.3	Valeur des sites culturels et de l'encadrement des visiteurs.....	49
2.6.4	Attractions touristiques sahariennes	50
2.6.5	Environnement et aménagements	52
2.6.6	Information touristique	52
2.6.7	Dépense des touristes.....	55
3.	Analyse SWOT	
3.1	Forces	58
3.2	Faiblesses	61
3.3	Opportunités.....	64
3.4	Risques	66
3.5	Conclusion du diagnostic	68
 PARTIE 2: PLAN NATIONAL (2016)		
4.	OBJECTIFS ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME	
4.1	Objectifs généraux de développement du tourisme	75
4.1.1	Compétitivité	75
4.1.2	Rentabilité.....	76
4.1.3	Durabilité	76
4.2	Stratégies de développement du tourisme.....	78
4.2.1	Stratégies pour la compétitivité	79
4.2.2	Stratégies pour la rentabilité	82
4.2.3	Stratégies pour la durabilité	85
5.	PREVISION DE LA DEMANDE POUR 2016	
5.1	Perspectives globales du tourisme tunisien.....	92
5.1.1	Tendance globale du marché du tourisme mondial	92
5.1.2	Tendances et perspectives globales pour le tourisme tunisien ..	94
5.1.3	Tendances récentes et perspectives par segment du marché	96
5.2	Prévision des entrées de visiteurs étrangers	100
5.2.1	Hypothèses pour la prévision.....	100
5.2.2	Prévision des entrées de visiteurs	101
5.3	Prévision des nuitées de visiteurs étrangers.....	105
5.4	Prévision du besoin en nombre de lits	107
5.4.1	Méthodologie	107
5.4.2	Prévision des nuitées totales par région.....	111
5.4.3	Prévision du besoin en nombre de lits par région.....	116
6.	CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME	
6.1	Axes de développement du tourisme	124
6.2	Culture, Sahara, Qualité et Environnement	126

6.3	Concept de développement spatial	135
6.3.1	Marchés ciblés.....	135
6.3.2	Visions pour un développement spatial du tourisme	139
7.	PLANS SECTORIELS	
7.1	Structure du plan.....	144
7.2	Plan de développement du produit touristique	146
7.2.1	Produits culturels.....	146
7.2.2	Produits sahariens.....	151
7.2.3	Produits axés sur la nature.....	152
7.2.4	Hébergement	154
7.2.5	Autres mesures	164
7.3	Plan de préservation des ressources touristiques et de l'environnement..	167
7.3.1	Mesures liées à l'aspect urbain	167
7.3.2	Environnement naturel	169
7.4	Plan de marketing et de promotion.....	173
7.4.1	Mesures pour le Marketing	173
7.4.2	Mesures pour la promotion et l'offre d'informations.....	177
7.4.3	Mesures permettant de créer une image distinctive	181
7.5	Plan de renforcement de l'industrie du tourisme.....	183
7.5.1	Mesures pour l'industrie du logement.....	183
7.5.2	Mesures pour les autres industries	190
7.5.3	Mesures relatives aux organismes publics	196
7.6	Plan de développement des ressources humaines	202
7.7	Plan de développement de l'infrastructure	210
7.7.1	Mesures reliées au transport touristique.....	210
7.7.2	Mesures pour les services publics	213
8.	PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE POUR 2016	
8.1	Plan de structure	216
8.2	Programme de mise en œuvre	221
9.	EVALUATION DU PLAN NATIONAL	
9.1	Evaluation socio-économique	230
9.1.1	Effets économiques de la mise en œuvre du plan national	232
9.1.2	Création d'emplois	240
9.1.3	Impact social	243
9.1.4	Impact socio-économique général.....	244
9.2	Evaluation environnementale	247
9.2.1	Méthodologie	247
9.2.2	Etude environnementale initiale.....	248
9.2.3	Examen de la capacité de charge des zones du littoral	257
9.3	Evaluation globale	264

TABLE DES MATIERES
(Tome II : Plans régionaux et plan d'action)

10. INTRODUCTION

PARTIE 3 : PLANS DES REGIONS SELECTIONNEES (2016)

11. ASPECTS COURANTS DE PLANIFICATION

11.1	Régions sélectionnées	4
11.2	Méthodologie pour les plans régionaux	9

12. PLANS DES REGIONS SELECTIONNEES (2016)

12.1	Plan de la région du GRAND TUNIS	12
12.1.1	Potentialités et contraintes	12
12.1.2	Concept de développement	15
12.1.3	Marchés ciblés	16
12.1.4	Plan de développement spatial	18
12.1.5	Plan de développement des produits et des équipements	22
12.1.6	Plan de développement de l'infrastructure	25
12.2	Plan de la région du CENTRE	27
12.2.1	Potentialités et contraintes	27
12.2.2	Concept de développement	30
12.2.3	Marchés ciblés	31
12.2.4	Plan de développement spatial	33
12.2.5	Plan de développement des produits et des équipements	36
12.2.6	Plan de développement de l'infrastructure	38
12.3	Plan de la région du SUD-OUEST	40
12.3.1	Potentialités et contraintes	40
12.3.2	Concept de développement	42
12.3.3	Marchés ciblés	43
12.3.4	Plan de développement spatial	45
12.3.5	Plan de développement des produits et des équipements	48
12.3.6	Plan de développement de l'infrastructure	50

PARTIE 4 : PLAN D'ACTION (2006)

13. MESURES POUR 2006

13.1	Propositions de projets et programmes	54
13.1.1	Identification des projets et programmes possibles	54
13.1.2	Propositions de projets et programmes prioritaires	55
13.2	Projets et programmes prioritaires sélectionnés	60

14.	PROJETS PRIORITAIRES (2006)	
14.1	PAQUET A : Parc du patrimoine de Carthage.....	62
14.1.1	Logique.....	62
14.1.2	Objectifs	62
14.1.3	Composantes du paquet.....	63
14.1.4	Projets liés au paquet.....	75
14.2	PAQUET B : Patrimoine islamique urbain	78
14.2.1	Logique.....	78
14.2.2	Objectifs	78
14.2.3	Composantes du paquet.....	79
14.2.4	Projets liés au paquet.....	108
14.3	PAQUET C : Vie quotidienne au Sahara et dans les oasis.....	110
14.3.1	Logique.....	110
14.3.2	Objectifs	110
14.3.3	Composantes du paquet.....	111
14.3.4	Projets liés au paquet.....	124
14.4	PAQUET D : Amélioration des circuits culturels	125
14.4.1	Logique.....	125
14.4.2	Objectifs	125
14.4.3	Composantes du paquet.....	126
14.4.4	Projets liés au paquet.....	153
14.5	PAQUET E : Amélioration de la compétitivité des stations balnéaires ...	155
14.5.1	Logique.....	155
14.5.2	Objectifs	155
14.5.3	Composantes du paquet.....	156
14.6	PAQUET F : Promotion du tourisme de congrès	163
14.6.1	Logique.....	163
14.6.2	Objectifs	163
14.6.3	Composantes du paquet.....	164
14.6.4	Projets liés au paquet.....	168
15.	MISE EN ŒUVRE DES PROJETS PRIORITAIRES	
15.1	Structure de mise en œuvre et de gestion	170
15.1.1	Calendrier de mise en œuvre des projets prioritaires	170
15.1.2	Structure de mise en œuvre	173
15.1.3	Mise en œuvre et gestion des composantes de projets	177
15.1.4	Employés nécessaires pour les principales composantes	180
15.1.5	Financement des projets prioritaires	182
15.2	Planification des coûts des projets prioritaires	183
15.2.1	Hypothèses	183
15.2.2	Coûts des projets	184
15.2.3	Coûts de fonctionnement et de maintenance.....	195

15.3	Faisabilité des projets prioritaires	198
15.3.1	Aperçu de l'évaluation économique	198
15.3.2	Bénéfices économiques des projets prioritaires.....	199
15.3.3	Coûts économiques des projets prioritaires	209
15.3.4	Evaluation économique des projets prioritaires.....	209
15.3.5	Analyse de la sensibilité	214
15.3.6	Evaluation financière des projets prioritaires	215
15.4	Aspects environnementaux	223
15.4.1	Méthodologie	223
15.4.2	Résultat de l'EIE préliminaire	225

16 RECOMMANDATIONS

TABLE DES MATIERES
(Tome III : Annexes - Analyse sectorielle)

A1.	INTRODUCTION	
A2.	IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DU SECTEUR DU TOURISME	
A2.1	Aperçu général.....	4
A2.1.1	Démographie	4
A2.1.2	Structure administrative	9
A2.1.3	Structure et politique économiques	10
A2.1.4	Plan de développement national.....	16
A2.2	Impact des recettes touristiques sur l'économie	18
A2.2.1	Méthodologie	19
A2.2.2	Estimation des multiplicateurs	22
A2.2.3	Effet d'entraînement sur les secteurs connexes.....	24
A2.3	Impact sur l'emploi.....	26
A2.3.1	Emploi direct et indirect.....	26
A2.3.2	Estimation de l'emploi	30
A2.4	Enquête sur l'impact social	33
A3.	ENVIRONNEMENT NATUREL	
A3.1	Aperçu général.....	40
A3.1.1	Caractéristiques géographiques.....	41
A3.1.2	Climat.....	41
A3.1.3	Occupation du sol.....	44
A3.1.4	Faune et flore.....	45
A3.2	Gestion de l'environnement	46
A3.2.1	Politiques, stratégies et plans/projets	46
A3.2.2	Autorité compétentes.....	50
A3.3	Zones protégées	56
A3.3.1	Parcs nationaux et réserves naturelles	56
A3.3.2	Zones sensibles.....	59
A3.4	Questions clés liées au développement du tourisme	65
A3.4.1	Protection de l'environnement naturel	65
A3.4.2	Réhabilitation de l'environnement et embellissement	68
A3.4.3	Utilisation durable des ressources naturelles	69

A4.	DEMANDE TOURISTIQUE	
A4.1	Arrivées des visiteurs	72
A4.2	Séjours des visiteurs	75
A4.2.1	Tendance des nuitées de visiteurs	75
A4.2.2	Durée du séjour	76
A4.2.3	Nuitées des visiteurs par région et par marché émetteur	77
A4.2.4	Mobilité au cours du séjour des visiteurs	85
A4.2.5	Fluctuation saisonnière du séjour des visiteurs	86
A4.3	Motifs de visites	88
A4.3.1	Types de visiteurs	88
A4.3.2	Entrées des visiteurs par motif estimé	90
A4.4	Types de voyageurs européens sortants	92
A4.5	Résultats de l'enquête auprès des touristes	95
A5.	RESSOURCES ET PRODUITS TOURISTIQUES	
A5.1	Tourisme en bord de mer	102
A5.1.1	Environnement du littoral	102
A5.1.2	Parcours de golf	104
A5.1.3	Marinas pour ports de plaisance	104
A5.1.4	Casinos	105
A5.1.5	Thalassothérapie	106
A5.2	Ressources pour le tourisme culturel	107
A5.3	Tourisme de congrès	111
A5.4	Ressources naturelles	113
A5.4.1	Stations thermales	113
A5.4.2	Parcs nationaux et réserves	113
A5.4.3	parcs marins	114
A5.5	Installations pour visiteurs	115
A5.5.1	Installations sur site	115
A5.5.2	Panneaux indicateurs et parking	117
A5.5.3	Commodités pour touristes	117
A5.5.4	Centres d'information pour visiteurs	118
A5.6	Aménagement des zones touristiques	119
A5.6.1	Aménagement antérieur des zones touristiques	119
A5.6.2	Implication du secteur privé dans l'aménagement des zones touristiques	120
A5.6.3	Nouvelles zones touristiques	121
A5.7	Questions clés	126
A5.7.1	Ressources touristiques	126
A5.7.2	Installations pour visiteurs	127
A5.7.3	Zones touristiques	127

A6. MARKETING ET PROMOTION	
A6.1	Secteur Public130
A6.1.1	ONTT Direction du marketing130
A6.1.2	Direction de la communication de l'ONTT139
A6.1.3	Budget de la promotion du tourisme139
A6.2	Secteur privé et organismes non lucratifs141
A6.3	Résultat des entretiens avec des tours opérateurs en Allemagne143
A6.3.1	Promotion du tourisme143
A6.3.2	Enquête auprès des représentations de tourisme149
A6.4	Nécessité de construire des images uniques tunisiennes153
A6.5	Questions clés158
A7. INDUSTRIES DU TOURISME ET LEURS PERFORMANCE	
A7.1	Hôtels162
A7.1.1	Capacité d'hébergement162
A7.1.2	Choix du type d'hébergement165
A7.1.3	Taux d'occupation des lits166
A7.1.4	Exploitation et gestion des hôtels169
A7.1.5	Structures et normes des services171
A7.1.6	Performance financière175
A7.1.7	Investissements hôteliers180
A7.2	Restaurants188
A7.3	Agences de voyage190
A7.4	Articles de souvenirs et d'artisanat192
A7.5	Services de transport touristique194
A7.5.1	Location des voitures194
A7.5.2	Transport aérien195
A7.6	Questions clés197
A7.6.1	Hôtels197
A7.6.2	Restaurants201
A7.6.3	Agences de voyage201
A7.6.4	Secteur des articles de souvenirs et d'artisanat202
A7.6.5	Location des voitures203
A7.6.6	Transport aérien204
A7.6.7	Réponse à la concurrence et la mondialisation dans le tourisme international205
A8. RESSOURCES HUMAINES	
A8.1	Main d'œuvre dans l'industrie du tourisme210
A8.2	Système de formation212
A8.2.1	Stratégie pour la formation hôtelière et touristique212
A8.2.2	Activités de l'ONTT214
A8.2.3	Instituts de formation concernés au niveau professionnel215

A8.2.4	Formation professionnelle	220
A8.3	Questions clés	222
A9.	SYSTEMES ADMINISTRATIFS	
A9.1	Administration du tourisme	226
A9.1.1	Organismes administratifs du tourisme	226
A9.1.2	Organismes liés.....	238
A9.1.3	Coordination en matière de développement du tourisme	240
A9.1.4	Associations professionnelles et organismes privés	242
A9.1.5	Partenariat entre le public et le privé	244
A9.1.6	Activités de bailleur de fonds.....	248
A9.2	Lois et règlements	252
A9.2.1	Lois et règlements dans le tourisme.....	252
A9.2.2	Incitations à l'investissement.....	254
A9.3	Budgets de l'administration du tourisme	256
A9.4	Questions clés	257
A10.	INFRASTRUCTURE DE BASE	
A10.1	Transport touristique	264
A10.1.1	Aéroports et transport aérien.....	264
A10.1.2	Routes et transport routier.....	269
A10.1.3	Réseau et transport ferroviaires	272
A10.1.4	Ports et transport maritime.....	275
A10.2	Services publics.....	277
A10.2.1	Approvisionnement en eau	277
A10.2.2	Système d'évacuation des eaux usées.....	278
A10.2.3	Energie électrique	279
A10.2.4	Télécommunications	279
A10.3	Questions clés	280
A10.3.1	Transport touristique.....	280
A10.3.2	Services publics	281
A11.	ANNEXES	
A11.1	Membres de l'organisation de l'étude.....	284
A11.2	Déroulement de l'étude	289
A11.3	Résumé de la séminaire au Japon	290
A11.4	Questionnaire des enquêtes	296
A11.4.1	Enquête auprès des touristes étrangers	296
A11.4.2	Enquête auprès des tour-opérateurs européens (industrie touristique tunisienne inclus).....	300
A11.4.2	Enquête Sociale.....	307
A11.5	Bibliographie.....	312

LISTE DES TABLEAUX (Tome I : Plan National)

Tableau 2.1.1	Arrivées des visiteurs -Tunisie et les quatre destinations concurrentes.....	13
Tableau 2.2.1	Classement des arrivées des Européens en Tunisie	15
Tableau 2.3.1	Position comparative de la Tunisie comme destination touristique.....	17
Tableau 2.3.2	Voyageurs en provenance des principaux pays européens par type	19
Tableau 2.3.3	Comparaison des recettes du tourisme par arrivée de visiteur en 1999	20
Tableau 2.3.4	Commentaires de « Lonely Planet-Tunisia ».....	22
Tableau 2.3.5	Sélection de certains aspects sur les Politiques/Plans nationaux de Développement Touristique des Pays voisins	25
Tableau 2.5.1	Résumé des commentaires faits par les représentants des tour opérateurs dans quatre des marchés européens (Italie, Espagne, Pays Bas et Pologne)	45
Tableau 2.6.1	Répartition des vacanciers par objectif recherché	48
Tableau 2.6.2	Sources d'informations considérées utiles pour les touristes selon leur motif	49
Tableau 2.6.3	Vacanciers de plage uniquement ayant visité les principaux sites culturels.....	49
Tableau 2.6.4	Visiteurs à Tozeur parmi les vacanciers dans d'autres destinations	53
Tableau 2.6.5	Appréciation des aspects environnementaux.....	54
Tableau 2.6.6	Notation de la disponibilité d'informations touristiques par les vacanciers	55
Tableau 2.6.7	Comportement de dépenses des vacanciers selon le motif.....	58
Tableau 5.1.1	Prévisions du taux moyen de croissance annuel du nombre de touristes sortants à l'horizon 2020	93
Tableau 5.1.2	Croissance récente des sorties internationales contre arrivées de visiteurs étrangers en Tunisie	94
Tableau 5.1.3	Parts du marché de la Tunisie et tendance récente de la croissance des entrées par pays émetteur	97
Tableau 5.2.1	Prévision des entrées de visiteurs en Tunisie par région émettrice.....	104
Tableau 5.3.1	Hypothèses de DMS dans les hôtels par région émettrice	106
Tableau 5.3.2	Prévision des nuitées de visiteurs étrangers dans les hôtels par région émettrice	106
Tableau 5.4.1	Prévisions des nuitées des non-résidents par région.....	112
Tableau 5.4.2	Prévision des nuitées des résidents par région.....	114
Tableau 5.4.3	Prévision du nombre total d'enregistrements dans les hôtels par région.....	115
Tableau 5.4.4	Prévision des nuitées totales par région.....	115
Tableau 5.4.5	Prévision des taux d'occupations moyens annuels par région.....	116
Tableau 5.4.6	Prévision des besoins en nombre de lits par région.....	118
Tableau 5.4.7	Prévision à titre indicatif du nombre de lits par catégorie en 2016.....	121
Tableau 6.3.1	Prévisions du nombre total des segments cible du marché.....	136
Tableau 7.2.1	Nombre de voyages organisés utilisant des appart-hôtels, offert par les principaux tours opérateurs européens (concentré sur les voyages vers les pays du bassin Méditerranéen)	159
Tableau 7.4.1	Approche marketing recommandée visant à exploiter les produits à thème.....	175
Tableau 7.4.2	Nouvel ensemble d'imprimés souhaités–promotion et information sur les sites.....	178
Tableau 7.4.3	Modèle pour un nouveau format des missions de vente, les Forums Commerciaux	179
Tableau 7.6.1	Estimation de l'Impact de la Mise en Oeuvre du Plan National pour l'Emploi	202
Tableau 7.6.2	Sujets Proposés.....	203
Tableau 7.6.3	Formation pratique de l'OHAP	206

Tableau 8.2.1	Programme de mise en oeuvre des plans sectoriels	223
Tableau 9.1.1	Prévision des recettes du tourisme :scénario A.....	233
Tableau 9.1.2	Prévision des recettes du tourisme : scénario B	234
Tableau 9.1.3	Analyse coût-bénéfice pour la mise en œuvre du plan national.....	238
Tableau 9.1.4	Retour sur investissement hôtelier en 2002-2006	240
Tableau 9.1.5	Impacts prévus de la mise en œuvre du plan national sur l'emploi	242
Tableau 9.1.6	Effets économiques et sociaux prévus du plan national.....	246
Tableau 9.2.1	Résultats de l'étude environnementale initiale	249
Tableau 9.2.2	Classement des zones du littoral tunisien	260
Tableau 9.2.3	Nombre moyen de lits par ha dans les zones touristiques prévues	261
Tableau 9.2.4	Nombre de lits estimé si les zones de la catégorie D étaient aménagées	262
Tableau 9.3.1	Evaluation globale du plan national.....	264

LISTE DES TABLEAUX
(Tome II : Plans régionaux et plan d'action)

Tableau 11.1.1	Evaluation des Régions Touristiques	8
Tableau 12.1.1	Principales caractéristiques de la région du Grand Tunis.....	12
Tableau 12.1.2	Résultats des enquêtes relatives à la région du Grand Tunis	13
Tableau 12.1.3	Besoins en nombre de lits dans la région du Grand Tunis.....	23
Tableau 12.2.1	Principales caractéristiques de la région du Centre	27
Tableau 12.2.2	Résultats des enquêtes relatives à la région du Centre	28
Tableau 12.2.3	Besoins en nombre de lits dans la région du Centre	37
Tableau 12.3.1	Principales caractéristiques de la région du Sud-Ouest	40
Tableau 12.3.2	Visiteurs de Tozeur parmi les visiteurs séjournant dans d'autres régions	41
Tableau 12.3.3	Besoins en nombre de lits dans la région du Sud-Ouest.....	49
Tableau 13.1.1	Propositions de projets et de programme prioritaires	56
Tableau 14.2.1	Fonctions du Centre d'Accueil de la Médina de Tunis	84
Tableau 14.2.2	Fonctions du Centre des Arts et d'Artisanat	86
Tableau 14.2.3	Fonctions du Centre d'Accueil de Kairouan	97
Tableau 14.3.1	Concept des expositions du Monde du Sahara et des Oasis	114
Tableau 14.3.2	Caractéristique des échanges internationaux	115
Tableau 14.3.3.	Liste des sports du désert.....	122
Tableau 14.4.1	Fonctions du Centre d'Accueil sur site.....	144
Tableau 14.5.1	Exemple de stations balnéaires et leurs procédures.....	160
Tableau 14.5.2	Programmes de formation	161
Tableau 14.5.3	Structure d'exécution.....	162
Tableau 15.1.1	Calendrier provisoire de la mise en œuvre des projets prioritaires.....	170
Tableau 15.1.2	Calendrier de mise en œuvre des projets prioritaires	171
Tableau 15.1.3	Responsabilité des projets prioritaires	178
Tableau 15.1.4	Catégorie et nombre des employés	180
Tableau 15.2.1	Résumé de la planification des coûts de projet.....	185
Tableau 15.2.2	Planification des coûts pour les projets prioritaires	187
Tableau 15.2.3	Planification des coûts des projets prioritaires de 2002 à 2006.....	196
Tableau 15.3.1	Recettes touristiques par arrivée de visiteur étranger, 1996-1999.....	205
Tableau 15.3.2	Bénéfices économiques totaux des projets prioritaires.....	206
Tableau 15.3.3	Résumé de l'évaluation économique	210
Tableau 15.3.4	Evaluation économique des projets prioritaires	211
Tableau 15.3.5	Sensibilité des taux de rendement économique interne (TREI).....	214
Tableau 15.3.6	Droits d'entrée proposés pour les installations à construire	216
Tableau 15.3.7	Hypothèses de loyer pour les installations à construire	217
Tableau 15.3.8	Hypothèses pour l'estimation des nombres de visiteurs	218
Tableau 15.3.9	Estimation des nombres de visiteurs pour les installations à construire (2007-2026)	219
Tableau 15.3.10	Droits d'entrée estimés (2007-2026)	220
Tableau 15.3.11	Recettes provenant des installations à construire et total des coûts d'exploitation et maintenance des projets prioritaires	220
Tableau 15.3.12	Taux de recettes totales des taxes au PIB	222
Tableau 15.3.13	Calendrier de remboursement du prêt à taux bonifié et recette des taxes	222

LISTE DES TABLEAUX
(Tome III : Annexes - Analyse sectorielle)

Tableau A2.1.1	Répartition de la population (1998).....	4
Tableau A2.1.2	Emplois par secteur.....	7
Tableau A2.1.3	Unités administratives en Tunisie.....	9
Tableau A2.1.4	Tendance du PIB en Tunisie.....	10
Tableau A2.1.5	PIB par secteur.....	11
Tableau A2.1.6	Croissance réelle du PIB par secteur.....	11
Tableau A2.1.7	Déficit commercial et recettes du tourisme en devises.....	12
Tableau A2.1.8	Tendances de la composition en valeur des produits d'exportation et d'importation de la Tunisie.....	13
Tableau A2.1.9	Flux d'Investissement directs étrangers en Tunisie par secteur.....	13
Tableau A2.1.10	Indicateurs clés du 9ème plan pour le secteur du tourisme.....	17
Tableau A2.2.1	Impact économique par les opérations du tourisme (consommation intermédiaire).....	21
Schéma A2.2.1	Structure de l'effet d'entraînement pour le secteur du tourisme.....	22
Tableau A2.2.2	Estimation des multiplicateurs.....	22
Tableau A2.2.3	Structure de l'effet d'entraînement et multiplicateur.....	23
Tableau A2.2.4	Consommation intermédiaire par le secteur touristique.....	24
Tableau A2.3.1	Evaluation de l'emploi pour la consommation à partir de la valeur ajoutée, dans le secteur du tourisme.....	28
Tableau A2.3.2	Evaluation de l'emploi du bâtiment dans le secteur touristique.....	29
Tableau A2.3.3	Emplois dans le secteur de l'artisanat.....	29
Tableau A2.3.4	Estimation du niveau actuel d'emploi.....	30
Tableau A2.3.5	Détails de l'emploi indirect A.....	30
Tableau A2.3.6	Emploi hôtelier par lit et par catégorie.....	31
Tableau A2.3.7	Estimation de l'emploi hôtelier.....	31
Tableau A2.3.8	Emploi direct et indirect par Activité Touristique.....	32
Tableau A2.4.1	Composition géographique de l'échantillon de l'enquête.....	33
Tableau A2.4.2	Importance du tourisme pour l'activité économique.....	33
Tableau A2.4.3	Effets du tourisme pour la région.....	34
Tableau A2.4.4	Impact culturel du tourisme.....	35
Tableau A2.4.5	Contribution du tourisme à l'emploi.....	35
Tableau A2.4.6	Intention de fournir des services touristiques.....	36
Tableau A2.4.7	Volonté de fournir des services touristiques.....	36
Tableau A2.4.8	Evaluation générale de l'impact social du tourisme.....	38
Tableau A3.1.1	Caractéristiques géographiques et climatiques de la Tunisie.....	43
Tableau A3.1.2	Répartition de l'occupation du sol.....	44
Tableau A3.1.3	Types de propriété foncière en Tunisie.....	45
Tableau A3.1.4	Faune et flore de la Tunisie.....	45
Tableau A3.2.1	Projets de gestion et de préservation de l'environnement.....	47
Tableau A3.2.2	Documents et plans pour l'utilisation du sol.....	48
Tableau A3.2.3	Projets de Circuits Touristiques Environnementaux du MEAT.....	48
Tableau A3.2.4	Autorités de gestion liées à la préservation de l'environnement.....	50
Tableau A3.2.5	Lois relatives à l'environnement.....	52

Tableau A3.2.6	Conventions internationales signées par la Tunisie	52
Tableau A3.2.7	Projets environnementaux avec les organismes internationaux.....	54
Tableau A3.3.1	Types de zones naturelles protégées.....	56
Tableau A3.3.2	Questions sensibles relatives à chaque région	59
Tableau A3.3.3	Sites et zones naturelles sensibles	64
Tableau A3.4.1	Prévision démographique	66
Tableau A3.4.2	Evaluation des aspects environnementaux par les vacanciers	68
Tableau A4.1.1	Tendances des arrivées de visiteurs 1994-1999.....	73
Tableau A4.2.1	Tendance des nuitées de visiteurs dans les hôtels.....	76
Tableau A4.2.2	Tendance de durée des séjours dans les hôtels	77
Tableau A4.2.3	Tendance des visiteurs et des nuitées par région touristique	80
Tableau A4.2.4	Nombre de nuitées de visiteurs par région touristique et par marché	85
Tableau A4.3.1	Nombre estimé de visiteurs par motif de voyage	91
Tableau A4.4.1	Estimation des voyageurs sortants des principaux pays européens	92
Tableau A4.4.2	Types de vacances des principaux pays européens	93
Tableau A4.4.3	Estimation du nombre de touristes sortants des principaux pays européens	93
Tableau A4.4.4	Récapitulation des voyageurs sortants des principaux pays européens	94
Tableau A5.1.1	Principaux parcours de golf.....	104
Tableau A5.1.2	Principales marinas en service ou en construction	105
Tableau A5.1.3	Casinos en activité ou en cours de construction	106
Tableau A5.1.4	Principaux centres de thalassothérapie	106
Tableau A5.2.1	Evaluation des ressources du tourisme culturel par des guides	109
Tableau A5.3.1	Principales installations pour les congrès	111
Tableau A5.5.1	Evaluation des installations sur site.....	116
Tableau A5.6.1	Liste des nouvelles zones touristiques.....	123
Tableau A5.6.2	Programmation des nouvelles zones touristiques	124
Tableau A5.7.1	Points forts et points faibles du produit tunisien, par type de tourisme	126
Tableau A6.1.1	Nombre d'employés impliqués dans la promotion du tourisme	130
Tableau A6.1.2	Matériel de promotion par l'ONTT	134
Tableau A6.1.3	Promotion publicitaire nationale à l'étranger	136
Tableau A6.1.4	Eductours organisés (FAM).....	137
Tableau A6.1.5	Salons, foires et expositions où l'ONTT a participé.....	138
Tableau A6.1.6	Budget annuel de la promotion touristique.....	139
Tableau A6.1.7	Budget de promotion par pays.....	140
Tableau A6.3.1	Activités promotionnelles des destinations concurrentes en Allemagne	152
Tableau A6.4.1	Composition des vacanciers selon le but.....	154
Tableau A6.4.2	Source d'informations considérées utiles selon le but.....	155
Tableau A6.5.1	Comparaison de bureaux de représentation à Tokyo.....	159
Tableau A7.1.1	Accroissement de la capacité des hôtels par catégorie	162
Tableau A7.1.2	Répartition des hôtels par région en 1998	164
Tableau A7.1.3	Taux d'occupation de lits par région	167
Tableau A7.1.4	Taux d'occupation par catégorie d'hôtel	167
Tableau A7.1.5	Evaluation de l'offre hôtelière et des taux d'occupation	168
Tableau A7.1.6	Présence des chaînes hôtelières étrangères en Tunisie en 1998.....	170
Tableau A7.1.7	Comparaison des structures pour le public dans les hôtels 5 étoiles	172

Tableau A7.1.8	Grandes lignes de la « Classification des hôtels 2000 »	173
Tableau A7.1.9	Performances financières et rentabilité des hôtels en 1996.....	175
Tableau A7.1.10	Rendements bruts des hôtels.....	177
Tableau A7.1.11	Résultats des hôtels au Moyen-Orient	179
Tableau A7.1.12	Résultats des hôtels en Tunisie	179
Tableau A7.1.13	Taux d'occupation des lits et fluctuation saisonnière	180
Tableau A7.1.14	Emplois dans les hôtels en fonction du système de recrutement	180
Tableau A7.1.15	Création de capitaux fixes pour les hôtels, les cafés et les restaurants.....	181
Tableau A7.1.16	Nombre de chambres d'hôtels en Egypte	182
Tableau A7.1.17	Répartition des chambres d'hôtels en Egypte par catégorie en 1997.....	182
Tableau A7.1.18	Nombre de lits en Turquie (1997).....	183
Tableau A7.1.19	Nombre de lits en Turquie par catégorie/classe d'hôtel (1997)	183
Tableau A7.1.20	Productivité marginale du capital par secteur	184
Tableau A7.1.21	Mesures incitatives s'appliquant aux investissements hôteliers.....	187
Tableau A7.2.1	Répartition par région des restaurants de luxe en 1998	188
Tableau A7.3.1	Nombre d'agences de voyage agréées par région	190
Tableau A7.4.1	Produits de souvenir et d'artisanat disponibles en Tunisie	193
Tableau A8.1.1	Main d'œuvre dans les hôtels et les restaurants	210
Tableau A8.1.2	Estimation de l'Impact de la Mise en oeuvre du Plan National sur l'Emploi	211
Tableau A8.2.1	Plan d'action pour le développement de la formation hôtelière et touristique.....	213
Tableau A8.2.2	Répartition des diplômés selon les cours en Écoles Hôtelières Publiques.....	217
Tableau A8.2.3	Calendrier d'alternance	217
Tableau A8.2.4	Formation pratique dans le PAHO.....	217
Tableau A8.2.5	Répartition des Diplômes selon les Cours dans les écoles privées en 2000.....	218
Tableau A9.3.1	Contribution du budget de l'Etat.....	256
Tableau A9.3.2	Fond de compétitivité (contribution des hôtels).....	256
Tableau A10.1.1	Nombre des d'avions et de passagers dans les sept aéroports internationaux.....	265
Tableau A10.1.2	Programme des vols réguliers de Tunisair.....	266
Tableau A10.1.3	Itinéraires de vols internes et tarifs (à partir d'octobre 2000)	268
Tableau A10.1.4	Exploitation des services du métro et du TGM.....	273
Tableau A10.1.5	Transport ferroviaire en Tunisie	273
Tableau A10.1.6	Entrée de passagers par voie maritime au port de Tunis-Goulette.....	275
Tableau A10.1.7	Tendance du trafic de croisière	275
Tableau A10.1.8	Trafic de croisière par port.....	276
Tableau A10.2.1	Volumes de consommation et de production d'eau (1999).....	277
Tableau A10.2.2	Taux de couverture en eau potable	277
Tableau A10.2.3	Proportion de couverture du réseau des égouts par région.....	278
Tableau A10.2.4	Taux de couverture en électricité par région.....	279
Tableau A10.2.5	Taux de couverture du réseau téléphonique par région.....	279

LISTE DES SCHEMAS (Tome I : Plan National)

Schéma 1.1.1	Organisation de l'étude.....	2
Schéma 1.4.1	Cadre conceptuel de l'étude	5
Schéma 1.6.1	Régions touristiques de l'ONTT.....	7
Schéma 2.1.1	Arrivées des visiteurs -Tunisie et les quatre destinations concurrentes.....	13
Schéma 2.3.1	Comparaison des voyageurs européens émetteurs et visiteurs en Tunisie.....	19
Schéma 2.3.2	Analyse de la présentation des sites touristiques	28
Schéma 2.4.1	Modèle type de circuit à partir des Pays Bas.....	39
Schéma 2.4.2	Modèle type de circuit à partir de l'Espagne	39
Schéma 2.4.3	Modèle type de circuit à partir de la Pologne	40
Schéma 2.4.4	Modèle type de circuit à partir du Japon	41
Schéma 2.6.1	Niveau de satisfaction des vacanciers par motif.....	50
Schéma 2.6.2	Visiteurs ayant qualifié les principaux sites culturels de « Bien ».....	52
Schéma 2.6.3	Vacanciers ayant attribué la mention « Bien » aux attractions touristiques	53
Schéma 2.6.4	Besoin d'informations supplémentaires des vacanciers	56
Schéma 2.6.5	Montant des dépenses en Tunisie selon le motif	58
Schéma 2.6.6	Répartition des vacanciers selon le motif par tranche d'âge.....	58
Schéma 3.5.1	Points forts et leurs implications en termes d'opportunités	69
Schéma 3.5.2	Structure des points faibles et des principales mesures permettant de les surmonter.....	71
Schéma 4.0.1	Cadre Conceptuel de l'Etude	75
Schéma 4.2.1	Rôle conceptuel des stratégies.....	79
Schéma 4.2.2	Objectifs et stratégies de développement du tourisme.....	91
Schéma 5.1.1	Prévisions de l'OMT des arrivées de touristes 1995-2020.....	93
Schéma 5.1.2	Prévisions des touristes sortants par région émettrice, 1995-2020.....	93
Schéma 5.2.1	Prévision des entrées de visiteurs en Tunisie par région émettrice.....	103
Schéma 5.4.1	Prévision des besoins en nombre de lits par région (1/2)	109
Schéma 5.4.1	Prévision des besoins en nombre de lits par région (2/2)	110
Schéma 6.1.1	Objectifs, stratégies et axes principaux du développement du tourisme	125
Schéma 6.2.1	Concept principal de développement : CULTURE	127
Schéma 6.2.2	Concept principal de développement : SAHARA	129
Schéma 6.2.3	Concept principal de développement : QUALITE	131
Schéma 6.2.4	Concept principal de développement : ENVIRONNEMENT	133
Schéma 6.3.1	Concept pour le développement spatial : situation existante (2001)	140
Schéma 6.3.2	Concept pour le développement spatial (2006)	141
Schéma 6.3.3	Concept pour le développement spatial (2016)	142
Schéma 7.1.1	Objectifs et stratégies des plans de développement des composantes	144
Schéma 7.2.1	Aménagement de stations balnéaires à forte densité	162
Schéma 7.7.1	Amélioration de réseaux routiers sélectionnés	211
Schéma 8.1.1	Structure du développement spatial : situation actuelle (2001)	218
Schéma 8.1.2	Structure du développement spatial (2006)	219
Schéma 8.1.3	Structure du développement spatial (2016).....	220
Schéma 9.1.1	Impact économiques et sociaux du plan national	231

Schéma 9.1.2	Amélioration de la rentabilité du secteur de l'hôtellerie	231
Schéma 9.2.1	Classement des zones du littoral tunisien	259

LISTE DES SCHEMAS
(Tome II : Plans régionaux et plan d'action)

Schéma 11.1.1	Objectifs, stratégies et axes principaux du développement du tourisme	5
Schéma 11.1.2	Régions sélectionnées.....	6
Schéma 11.1.3	Formulation des plans régionaux et des projets prioritaires	10
Schéma 12.1.1	Concept de développement de la région du Grand Tunis	17
Schéma 12.1.2	Plan de développement spatial de la région du Grand Tunis	20
Schéma 12.2.1	Concept de développement de la région du Centre	32
Schéma 12.2.2	Plan de développement spatial de la région du Centre	35
Schéma 12.3.1	Concept de développement de la région du Sud-Ouest	44
Schéma 12.3.2	Plan de développement spatial de la région du Sud-Ouest	47
Schéma 13.1.1	Formulation des projets et programmes prioritaires	54
Schéma 14.1.1	Composantes du paquet de projets A.....	63
Schéma 14.1.2	Paquet A : Parc du patrimoine de Carthage.....	64
Schéma 14.1.3	Centre d'accueil de Carthage et Musée du circuit des eaux à la Maalga.....	66
Schéma 14.1.4	Centre d'accueil de Carthage : exemples de présentations.....	67
Schéma 14.1.5	Embellissement de l'Avenue Habib Bourguiba.....	69
Schéma 14.1.6	Présentations modernes au musée archéologique 1	71
Schéma 14.1.7	Présentations modernes au musée archéologique 2	72
Schéma 14.2.1	Composantes du paquet B	80
Schéma 14.2.2	Paquet B : Patrimoine islamique urbain	81
Schéma 14.2.3	Emplacement des composantes dans la Médina de Tunis	83
Schéma 14.2.4	Centre d'accueil de la Médina de Tunis	85
Schéma 14.2.5	Centre des arts et d'artisanat.....	87
Schéma 14.2.6	Création de circuits touristiques : Panneaux d'indication dans les entrées de la Médina....	89
Schéma 14.2.7	Création de circuits touristiques : Panneaux explicatifs des monuments	90
Schéma 14.2.8	Création de circuits touristiques : Signalisation directionnelle.....	90
Schéma 14.2.9	Réhabilitation de la Médina 1 : Rue des Andalous.....	92
Schéma 14.2.10	Réhabilitation de la Médina 2 :Place de Bab Menara.....	93
Schéma 14.2.11	Réhabilitation de la Médina 3 : Place du Tribunal	94
Schéma 14.2.12	Réhabilitation de la Médina et parking pour cars touristiques : Place du Leader.....	96
Schéma 14.2.13	Emplacement des composantes dans la Médina de Kairouan-	98
Schéma 14.2.14	Centre d'accueil de Kairouan	99
Schéma 14.2.15	Emplacement de composante dans la Médina de Sousse-.....	103
Schéma 14.2.16	Emplacement des composantes dans la Médina de Mahdia-.....	105
Schéma 14.3.1	Composantes du paquet C	111
Schéma 14.3.2	Paquet C : Vie quotidienne au Sahara et dans les oasis	112
Schéma 14.3.3	Monde du Sahara et des Oasis : Plan masse	116
Schéma 14.3.4	Monde du Sahara et des Oasis : Musée principal	117
Schéma 14.3.5	Centre de randonnée à dos de dromadaire avec musée de la vie saharienne	120
Schéma 14.4.1	Composantes du paquet D.....	127
Schéma 14.4.2	Paquet D : Amélioration des circuits culturels	128
Schéma 14.4.3	Amélioration des circuits culturels : Région de Tunis/Carthage	130
Schéma 14.4.4	Création de circuits de visite : Bulla Regia	131

Schéma 14.4.5	Création d'un circuit de visite –Aqueduc-	133
Schéma 14.4.6	Signalisation routière touristique	135
Schéma 14.4.7	Amélioration des circuits culturels : Région de Sousse/Hammamet	139
Schéma 14.4.8	Mise en place d'un centre d'accueil et Création de circuit de visite à El Jem.....	140
Schéma 14.4.9	Amélioration des circuits culturels : Région de Jerba/Tataouine.....	145
Schéma 14.4.10	Centre d'accueil à Tataouine 1	147
Schéma 14.4.11	Centre d'accueil à Tataouine 2	148
Schéma 14.4.12	Travaux d'aménagement sur les routes.....	150
Schéma 14.5.1	Composantes du paquet E.....	156
Schéma 14.5.2	Création des stations balnéaires de classe mondiale selon un procédé hautement compétitif.....	159
Schéma 14.6.1	Composantes du paquet F.....	164
Schéma 15.1.1	Structure de mise en œuvre des projets prioritaires	174
Schéma 15.3.1	Estimation du nombre de touristes de circuit culturel et de touristes intéressés par la nature	206
Schéma 15.3.2	Affectation des bénéfices économiques totaux à chaque paquet	207
Schéma 15.4.1	Liste des Annexes I et II pour l'EIE	224

LISTE DES SCHEMAS
(Tome III : Annexes - Analyse sectorielle)

Schéma A2.1.1	Répartition de la population en Tunisie.....	5
Schéma A2.2.1	Structure de l'effet d'entraînement pour le secteur du tourisme.....	22
Schéma A3.1.1	Températures et précipitations mensuelles en Tunisie	42
Schéma A3.1.2	Caractéristiques géographiques et climatiques de la Tunisie	44
Schéma A3.2.1	Evaluation de l'impact sur l'environnement.....	53
Schéma A3.3.1	Parcs et réserves nationaux en Tunisie	58
Schéma A3.3.2	Zones d'érosion du littoral, zones sensibles et zones touristiques	60
Schéma A3.3.3	Etat de la nappe phréatique.....	60
Schéma A3.3.4	Etat du sol.....	62
Schéma A4.1.1	Tendances des arrivées des visiteurs 1994-1999	72
Schéma A4.2.1	Répartition géographique du séjour global de visiteurs en 1998.....	79
Schéma A4.2.2	Répartition géographique des séjours des visiteurs 1998	82
Schéma A4.2.3	Mobilité pendant le séjour pour quelques pays émetteurs	86
Schéma A4.2.4	Saisonnalité des visiteurs par région touristique en 1998.....	87
Schéma A4.3.1	Types de visiteurs en Tunisie	88
Schéma A4.3.2	Tendance projetée des arrivées de visiteurs par motif de voyage.....	91
Schéma A4.4.1	Comparaison des voyageurs européens émetteurs et visiteurs en Tunisie.....	94
Schéma A4.5.1	Composition de l'échantillon par nationalité.....	95
Schéma A4.5.2	Appréciation des régions touristiques visitées.....	96
Schéma A4.5.3	Notation du tourisme tunisien.....	97
Schéma A4.5.4	Fréquence des visites	99
Schéma A4.5.5	Raisons du choix de la Tunisie.....	99
Schéma A4.5.6	Sources d'information	100
Schéma A5.1.1	Carte des produits touristiques internationaux.....	103
Schéma A5.2.1	Localisations de sites d'intérêt culturel	110
Schéma A5.6.1	Localisation des zones touristiques existantes et projetées.....	122
Schéma A5.6.2	Plan de la zone touristique « S.E.D. Hammamet Sud ».....	123
Schéma A6.1.1	Organigramme de la Direction du Marketing (à l'étude)	131
Schéma A7.1.1	Répartition régionale des lits d'hôtels en 1998.....	164
Schéma A7.1.2	Tendance générale du choix de type d'hébergement.....	165
Schéma A7.1.3	Choix du type d'hébergement selon la nationalité en 1998.....	166
Schéma A7.1.4	Fluctuation mensuelle du taux d'occupation par région.....	167
Schéma A7.6.1	Source de financement immédiat permettant l'amélioration de la qualité du service (Schématiquement).....	198
Schéma A9.1.1	Structure du Gouvernement de la Tunisie	227
Schéma A9.1.2	Organigramme du MTLA.....	229
Schéma A9.1.3	Organigramme de l'ONTT	231
Schéma A10.1.1	Itinéraires des vols de Tunisair.....	268
Schéma A10.1.2	Réseau routier et ferroviaire	271
Schéma A11.2.1	Calendrier de l'étude	289

ABREVIATIONS

AFT	: Agence foncière touristique
AMVPPC (ou APPC)	: Agence de mise en valeur du patrimoine et de promotion culturelle
ANPE	: Agence nationale de protection de l'environnement
ATE	: Agence tunisienne de l'emploi
ATFP	: Agence tunisienne de la formation professionnelle
ATPNE	: Association tunisienne de la protection de la nature et de l'environnement
BM	: Banque mondiale
BNDT	: Banque nationale de développement touristique (fusionnée avec STB)
BOO	: Construire-gérer-posséder
BOT	: Construire-gérer-transférer
BTP	: Brevet de technicien professionnel
BTS	: Brevet de technicien supérieur
CAP	: Certificat d'aptitude professionnelle
CMR	: Conseil Ministériel Restreint
CNDD	: Commission nationale de développement durable
CRDA	: Commissariat régional du développement agricole
CTN	: Compagnie tunisienne de navigation
DESS	: Diplôme d'étude supérieur spécialisée
DGAT	: Direction générale de l'aménagement du territoire
DMS	: Durée moyenne du séjour
DT	: Dinar Tunisien
EIE	: Evaluation d'impact sur l'environnement
FIT	: Touriste étranger individuel
FMI	: Fonds monétaire international
FTAV	: Fédération tunisienne des agences de voyage
FTH	: Fédération tunisienne de l'hôtellerie
ICOMOS	: Conseil international des monuments et des sites
IDE	: Investissement direct étranger
IHEC	: Institut des hautes études commerciales
INP	: Institut national du patrimoine
INS	: Institut national de statistique
ISHT	: Institut supérieur d'hôtellerie et de tourisme
IUCN	: Union mondiale de conservation
JBIC	: Banque japonaise pour la coopération internationale
JICA	: Agence japonaise de coopération internationale
MA	: Ministère de l'agriculture
MAE	: Ministère des affaires étrangères
MC	: Ministère de la culture
MCIIE	: Ministère de la coopération internationale et de l'investissement extérieur
MEAT	: Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire
MEDA	: Programme du patrimoine Euro-Med
MEH	: Ministère de l'équipement et de l'habitat

MF	: Ministère des finances
MFPE	: Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi
MS	: Ministère de la santé publique
MT	: Ministère des transports
MTLA	: Ministère du tourisme, des loisirs et de l'artisanat
OACA	: Office de l'aviation civile et des aéroports
OECD	: Organisation pour la coopération économique et pour le développement
OMMP	: Office de la marine marchande et des ports
OMT	: Organisation mondiale de tourisme
ONAS	: Office national de l'assainissement
ONAT	: Office national de l'artisanat tunisien
ONTT	: Office national du tourisme tunisien
PAM	: Plan d'action Méditerranée
PIB	: Produit intérieur brut
SIT	: Touristes à intérêt spécifique
SMLT	: Société métro léger de Tunis
SNCFT	: Société nationale des chemins de fer tunisienne
SNTRI	: Société nationale de transport routier et interurbain
SOCOPA	: Société commerciale des produits d'artisanat
SONEDE	: Société nationale d'exploitation et de distribution d'eau
STEG	: Société tunisienne d'électricité et de gaz
TCB	: Tunisia convention bureau
TMAC	: Taux moyen annuel de croissance
TVA	: Taxe à la valeur ajoutée
UE	: Union Européenne
UNEP	: Plan des Nations Unies pour l'Environnement
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VAF	: Visitant des amis et la famille (motif de voyage)
WWF	: Fonds pour la protection de la nature sauvage

A1 INTRODUCTION

Ce rapport constitue le Tome III du rapport final relatif à Développement du Tourisme en Tunisie à l'horizon 2016; Conditions de valorisation des ressources touristiques culturelles, écologiques et sahariennes.

Le rapport final se compose d'un résumé exécutif et des trois tomes qui se présentent comme suit :

- 1 Résumé
- 2 Tome I : Plan national
 - Partie 1 : Diagnostic de la situation actuelle
 - Partie 2 : Plan national (2016)
- 3 Tome II : Plans régionaux et plan d'action
 - Partie 3 : Plans pour les régions sélectionnées (2016)
 - Partie 4 : Plan d'action (2006)
- 4 Tome III : Annexes - Analyse sectorielle

Tome I : Plan national

« Partie 1 : Diagnostic de la situation actuelle » évalue la situation actuelle du secteur du tourisme en Tunisie en vue d'identifier les problèmes et d'étudier les perspectives futures de son développement.

« Partie 2 : Plan national (2016) » recommande les objectifs et les stratégies les plus appropriés pour le développement du tourisme en Tunisie sur la base des résultats de la Partie I et établit des plans de développement pour différentes composantes contribuant au développement du secteur.

Tome II : Plans régionaux et plan d'action

« Partie 3 : Plans pour les régions sélectionnées (2016) » présente des stratégies et des plans concrets pour le développement des trois régions sélectionnées à savoir « le Grand Tunis », « le Centre » et « le Sud-Ouest ».

Enfin la « Partie 4 : Plan d'action (2006) » indique les actions les plus impératives et immédiates pour atteindre les buts du plan directeur proposé.

Tome III : Annexes - Analyse sectorielle

Il contient les résultats de l'analyse sectorielle des données et des informations détaillées sur lesquelles l'étude s'est appuyée.

A2 IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DU SECTEUR DU TOURISME

A2.1 APERÇU GENERAL

A2.1.1 Démographie

(1) Population

En 1998, la Tunisie comptait 9,3 millions d'habitants. La majorité (98%) est arabo-bèrbère, la population européenne et israélite constituant les 2% restants de la population. L'accroissement de la population a atteint un pic au cours des années 60 et 70 (avec une moyenne annuelle d'accroissement de 2,5%) et a fléchi pour atteindre 1,2% entre 1997 et 1998 et 1,8% durant les deux dernières années. Cela est dû à une politique de planning familiale grâce à laquelle les autorités ont pu vaincre les modèles de la famille traditionnelle et contenir les attitudes religieuses et les tendances naturelles.

a) Age

La population tunisienne est relativement jeune avec 43,5% des habitants de moins de 20 ans. Quant aux personnes de plus de 60 ans constituent 8,4% des habitants. Les régions du centre ouest, sud-ouest et sud-est ont le plus haut pourcentage de population jeune (moins de 20 ans) avec respectivement 49%, 47,4% et 47,5%. Le vieillissement, comme dans les pays développés, constitue la tendance générale de la population tunisienne. Le nombre d'habitants de moins de 20 ans diminue progressivement d'une année à l'autre.

b) Population urbaine

La population urbaine, qui l'on caractérise comme habitant dans une agglomération de 100.000 habitants ou plus, est de 5,6 millions soit 61,7% du total de la population de la Tunisie, ce qui est élevé comparé à des autres pays du Moyen Orient et du Afrique du Nord. Le district de Tunis a le plus haut pourcentage de population urbaine 92,5%, suivi par la région du Centre-Est (Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax) avec 70,2%. Les régions du Nord-Est et du Sud-Ouest ont des pourcentages plus bas en termes de population urbaine avec respectivement 31,2% et 36,2%.

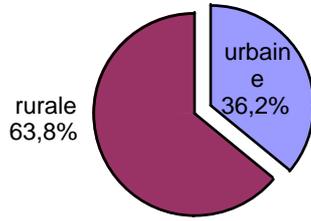
Tableau A2.1.1 Répartition de la population (1998)

Région	Population ('000)	Superficie km carrés	Densité de population	Pourcentage de population urbaine
District de Tunis	1 988,3	2 665	746	92,5%
Nord-Est	1 274,9	9 241	138	58,0%
Nord-Ouest	1 259,8	16 256	77	36,2%
Centre-Ouest	1 368,0	21 772	63	31,2%
Centre-Est	2 001,9	14 151	141	70,2%
Sud-Ouest	558,6	35 793	16	66,1%
Sud-Est	880,8	54 652	16	60,7%
Tunisie	9 332,3	154 530	60	61,7%

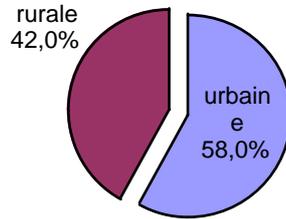
Source : INS, Annuaire Statistique de la Tunisie, 1998 * Enquête nationale sur l'emploi en 1997, INS

Schéma A2.1.1 Répartition de la population en Tunisie

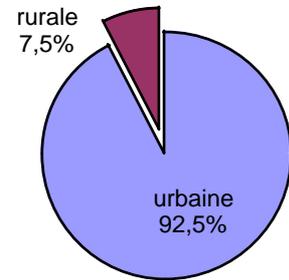
Région du Nord-Ouest
Population : 1 259,8 milles
Densité : 77 personnes/km²



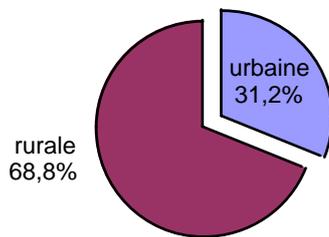
Région du Nord-Est
Population : 1 274,9 milles
Densité : 138 personnes/km²



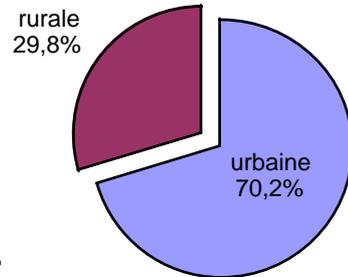
District de Tunis
Population : 1 988,3 milles
Densité : 746 personnes/km²



Région du Centre-Ouest
Population : 1 368,0 milles
Densité : 63 personnes/km²



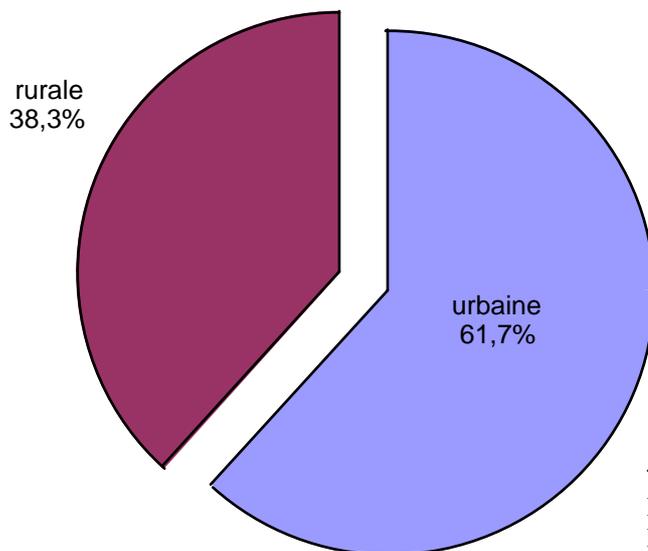
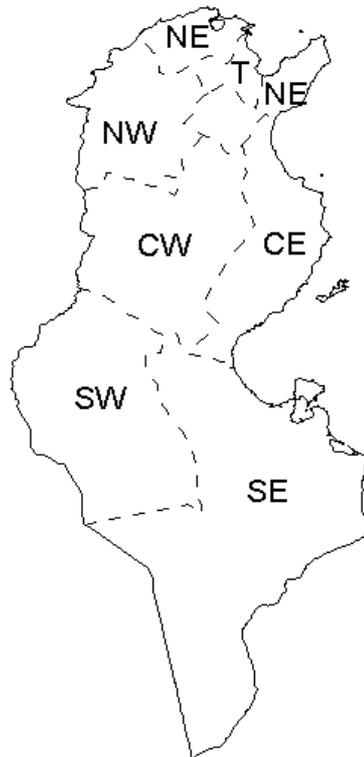
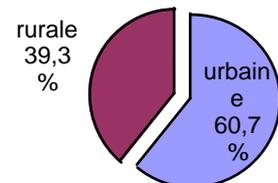
Région du Centre-Est
Population : 2 001,9 milles
Densité : 141 personnes/km²



Région du Sud-Ouest
Population : 558,6 milles
Densité : 16 personnes/km²



Région du Sud-Est
Population : 880,1 milles
Densité : 16 personnes/km²



Total Tunisie
Population : 9 332,3 milles
Densité : 60 personnes/km²

Source : INS

c) Densité de la population

La population en Tunisie est distribuée d'une façon inégale avec une moyenne de densité de 60 personnes par kilomètre carré. Cette moyenne varie de 2 673 personnes par kilomètre carré à Tunis jusqu'à 4 personnes par kilomètre carré dans le gouvernorat de Tataouine. La répartition de la population est caractérisée par une forte concentration dans les zones côtières au Nord et au Centre, et une baisse concentration au Sud et à l'intérieur du territoire. La population est particulièrement concentrée dans la région de Tunis avec une densité de 736 personnes par kilomètre carré. La région du Sud a la plus faible densité avec 60 à 80 personnes au kilomètre carré.

d) Exode rural

La migration des régions rurales vers les régions urbaines est la caractéristique du mouvement de la population en Tunisie, ce qui conduit vers la concentration de la population dans les centres urbains. Les personnes dans les zones rurales qui ont plus de capacités et plus d'ambition cherchent à se déplacer vers les centres urbains comme Tunis, Béja, et Kasserine, surtout à cause du manque d'opportunités d'emploi. Ainsi, les territoires sahariens du sud de la Tunisie et les régions semi-arides de l'intérieur du pays sont devenues des régions d'émigration, où seulement les femmes, les personnes âgées et les plus jeunes continuent d'habiter.

e) Projections de la population

Selon le neuvième plan de développement (entre 1997 et 2001), l'objectif du taux d'accroissement de la population est fixé à un faible niveau plus bas pour un meilleur contrôle de la croissance de la population. Le taux d'accroissement de la population en Tunisie est situé à 1,5% pour la période entre 2000 et 2005, à 1,3% pour la période entre 2005 et 2010, à 1,2% pour la période entre 2010 et 2015 et à 1,1% pour la période entre 2015 et 2020.

(2) Répartition ethnique et religion

L'islam est la religion d'Etat en Tunisie. A noter aussi la présence d'une petite communauté juive résidente à Tunis et à Jerba, et d'une communauté européenne chrétienne. Les berbères constituent la population d'origine du pays, mais les vagues d'immigration au cours des siècles ont ramené des phéniciens, des romains, des vandales et des arabes. Au cours du 17ème siècle la Tunisie a également reçu des flux de musulmans d'Espagne. Les Ottomans se sont également ajoutés au grand mélange ethnique de la Tunisie.

Les communautés berbères se trouvent aujourd'hui encore dans l'île de Jerba, dans des oasis et villages au bord du Sahara (Sened, Matmata), les régions montagneuses sur la frontière de la Libye et aussi dans les régions montagneuses du nord-ouest du pays. Selon les estimations, les berbères représentent 3% de la population. A peu près moins de 50% de ces berbères utilisent encore leur langue

native le berbère.

(3) Main d'œuvre

Parmi les 9,3 millions d'habitants en Tunisie, 2,9 millions forment la main d'œuvre du pays, parmi lesquels 772.600 sont constituées de la main d'œuvre féminine. Le taux de chômage en 1997 a été estimé à 14%. Le chômage touche particulièrement les personnes des générations précédentes, les femmes et les habitants des régions rurales. La part des femmes dans la population active du pays est encore faible.

Le secteur de l'agriculture comporte un grand nombre d'emplois (546.166 postes soit 21,8% du nombre total des emplois) suivi par les services publics tel que l'éducation, la santé et l'administration (16,5%). Le nombre d'emplois dans le secteur du tourisme (hôtels, restaurants) est de 83.798, ce qui représente 3,3% du nombre total des emplois.

Tableau A2.1.2 Emplois par secteur

Secteur	Salariés	(%)	Chômeurs	Autres	Total	Taux de chômage
Agriculture forêt, pêche	546 166	21,8	44 658	5 325	596 149	7,5%
Ind. agroalimentaire	51 335	2,1	9 784	530	61 649	15,9%
Ind. matériaux construction	35 027	1,4	4 223	384	39 634	10,7%
Ind. mécaniques et électriques	61 330	2,4	8 834	706	70 870	12,5%
Ind. chimiques	21 689	0,9	3 646	40	25 375	14,4%
Ind. textile, hab. et cuir	259 233	10,4	32 673	3 523	295 429	11,1%
Ind. manufacturières diverses	77 908	3,1	12 138	1 243	91 289	13,3%
Mines	10 692	0,4	117	0	10 809	1,1%
Extrac. et raffin. pétrole & gaz	5 752	0,2	1 280	0	7 032	18,2%
Produc. et distribution électricité	8 890	0,4	342	0	9 232	3,7%
Produc. et distribution l'eau	7 531	0,3	461	0	7 992	5,8%
B.T.P.	304 845	12,2	86 782	3 697	395 324	22,0%
Commerce	260 477	10,4	21 255	1 941	283 673	7,5%
Transport et télécommunications	122 671	4,9	8 749	0	131 420	6,7%
Hôtellerie et Restauration	83 796	3,3	15 219	508	99 523	15,3%
Banques et assurances	24 763	1,0	860	0	25 623	3,4%
Services	87 408	3,5	13 716	1 694	102 818	13,3%
Services sociaux & culturels	93 829	3,7	8 385	846	103 060	8,1%
Éducation, santé et administration	413 230	16,5	9 574	272	423 076	2,3%
Autres	2 174	0,1	288	0	2 462	11,7%
Non déclaré	24 826	1,0	133 183	37 886	195 895	68,0%
Total	2 503 572	100	416 167	58 595	2 978 334	14,0%

Source : INS, Enquête Nationale sur l'Emploi en 1997

La situation de l'emploi pour la génération jeune, en particulier le groupe d'âge 18 à 19 ans et la population masculine parmi la main d'œuvre active, est problématique. Le taux de chômage le plus élevé correspond au groupe d'âge 18 à 19 ans, qui est de 32,9%, suivi par 30,1% pour le groupe d'âge 20 à 24 et 20,5% pour le groupe d'âge 25 à 29 ans. Le chômage élevé de la population masculine est essentiellement dû au grand nombre des nouveaux venus et à la disponibilité limitée des emplois nouveaux en comparaison avec la main d'œuvre féminine.

Des divergences régionales peuvent également être observées. La région du Nord-Ouest et la région du Sud-Ouest ont un chômage élevé avec 18,4% et 16,3%, respectivement.

(4) Culture et langues

Des différences culturelles sont observables entre les habitants des villes des régions côtières tel que le Sahel et ceux qui habitent à l'intérieur rural du pays. Les différences entre ces deux régions correspondent généralement à la division historique entre les habitants sédentaires des côtes et les tribus nomades de l'intérieur. Les origines de ces différences datent de la période pré-arabe quand les berbères se sont installés dans les anciennes cités sous le contrôle des carthaginois et des romains.

L'arabe est la langue officielle de la Tunisie. Cependant la moitié des Tunisiens parlent le français comme deuxième langue. Beaucoup de Tunisiens d'éducation française ont plus de facilité avec le français qu'avec l'arabe. Seulement 1% de la population utilise encore le berbère, comme ceux qui habitent des villages au bord du Sahara tel que Sened, Matmata, l'île de Jerba, Nefusa. Ils habitent aussi l'oasis de Ghadamès.

Après l'indépendance, le dimanche et non le vendredi musulman, a été fixé comme jour de repos hebdomadaire, bien que les anciennes traditions subsistent encore dans quelque régions à l'intérieur du pays et même dans les cités puisque les supermarchés ne vendent pas l'alcool le vendredi.

A2.1.2 Structure administrative¹

La République Tunisienne est gouvernée conformément aux termes de la Constitution de 1959 et ses amendements subséquents. Le Gouvernement tunisien est dirigé par le Président, est élu directement tous les cinq ans et pouvant être réélu pour deux autres mandats consécutifs. Le Président nomme le Premier ministre, le Conseil des Ministres, les 24 gouverneurs régionaux; les chefs des forces armées et de la police et les hauts magistrats et responsables gouvernementaux. Le territoire de la Tunisie est administrativement divisé en 24 provinces (gouvernorats) comme le montre le tableau A2.1.3 Chaque gouvernorat est divisé en districts (délégations) qui sont eux-mêmes divisés en unités administratives plus petites - les secteurs, totalisant 2.055 unités à travers tout le pays à la fin de l'année 1998.

Tableau A2.1.3 Unités administratives en Tunisie

Gouvernorats	Surface(km ²)	Population (milliers)	Nombre de districts	Gouvernorat	Surface (km ²)	Population (milliers)	Nombre de districts
District de Tunis*				Centre Est			
Tunis	346	925	21	Sousse	2 621	472	14
Ariana	1 558	637	12	Monastir	1 019	395	13
Ben Arous	761	426	12	Mahdia	2 966	353	11
Manouba*	N/D	N/D	N/D	Sfax	7 545	782	15
Nord Est				Sud Ouest			
Nabeul	2 788	616	16	Gafsa	8 990	323	11
Zaghouan	2 768	149	6	Tozeur	4 719	95	5
Bizerte	3 685	509	14	Kébili	22 084	140	5
Nord Est				Sud Ouest			
Béja	3 558	313	9	Gabès	7 175	327	9
Jendouba	3 102	419	8	Médenine	8 588	410	9
Le Kef	4 965	278	11	Tataouine	38 889	144	7
Siliana	4 631	251	10	Total	154 530	9 333	254
Centre Ouest							
Kairouan	6 712	558	11				
Kasserine	8 066	412	13				
Sidi Bouzid	6 994	399	12				

N.B. : Les nombres de districts indiqués dans le tableau sont ceux de la fin de 1998.

* : Gouvernorat nouvellement constitué en divisant le gouvernement d'Ariana en deux.

Source : INS, Annuaire Statistique de la Tunisie 1998, Décembre 1999

¹ Les informations développées dans cette section sont principalement inspirées de l'Annuaire Statistique de la Tunisie, Institut National de Statistiques, Année 1998 (décembre 1999); et l'Economist Intelligence Unit (EIU), Profil de la Tunisie, 1999-2000

A.2.1.3 Structure et politique économiques²

L'économie tunisienne, qui a été largement dépendante de l'agriculture, du pétrole et des phosphates, est devenue actuellement plus diversifiée, l'industrie, le tourisme et les autres services générant actuellement une grande partie de son produit intérieur. Alors que son économie avait connu une croissance assez stable au cours des deux dernières décennies, la performance récente a été particulièrement consistante, réalisant un taux de croissance moyen de 5,2% par an entre 1994 et 1999 (tableau A2.1.4). En 1999, le PIB était estimé à 24,9 milliards DT et le revenu par tête d'habitant à 2.530 DT (ou 2.129 US\$)³.

Tableau A2.1.4 Tendence du PIB en Tunisie

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Moyenne 1994-99
PIB aux prix courants (millions DT)	15 814	17 052	19 066	20 898	22 600	24 844	-
Croissance réelle du PIB (% par an)	3,2	2,4	7,1	5,4	4,8	6,2	5,2

Source : INS, Annuaire Statistique de la Tunisie 1998, Décembre 1999 ; et Banque Centrale de Tunisie, Statistiques Financières, Mars 2000.

Cette croissance solide semble être due en partie à l'évolution progressive du pays vers une économie de plus en plus basée sur le marché. Jusqu'au milieu des années 1980, son économie était placée sous le contrôle ferme du Gouvernement et caractérisée par la prédominance du secteur de propriété étatique et le protectionnisme face à la concurrence. A la fin des années 80, le Gouvernement a engagé un programme de réforme économique soutenu par le FMI et la Banque Mondiale, visant trois objectifs principaux : maintenir un cadre macro-économique prudent et durable ; améliorer l'affectation des ressources à travers une libéralisation progressive des prix, des contrôles sur le commerce et l'investissement et réduire l'importance du secteur public dans les activités commerciales afin de permettre l'accès au secteur privé aux ressources. Jusqu'au début 2000, le Gouvernement a privatisé, totalement ou partiellement, plus de cent petites et moyennes entreprises publiques dans des secteurs tels que le textile, le tourisme, le transport et la construction, ainsi que plusieurs grandes cimenteries.

Au cours des dernières années, plus de 35% du PIB de la Tunisie ont été générés par le secteur des services (à part l'administration publiques et les autres services non commerciaux), le tourisme (hôtels, cafés et restaurants) jouant un rôle important et contribuant à concurrence de 6% au PIB (tableau A2.1.5). La part des industries a progressivement augmenté pour passer de près de 15% à la fin des années 1980 et se situe autour de 18,5% actuellement. Les principaux secteurs

² Les informations contenues dans cette section proviennent de plusieurs sources y compris les dernières publications de l'Institut National de Statistiques et de la Banque Centrale de Tunisie; IMF, Tunisie: Les développements économiques récents, IMF Staff Country Report No.00/37, Mars 2000; Banque Mondiale, Tunisie en Bref, disponible au site Internet de la Banque Mondiale; Economist Intelligence Unit (EIU), Country Profile: Tunisia; et EIU, country report: Tunisia, 2ème trimestre 2000.

³ Source : site Internet Banque Centrale de Tunisie

comprennent le textile, l'agroalimentaire, les industries mécaniques et électriques, les produits chimiques (largement basées sur le traitement du phosphate) et les matériaux de construction. L'agriculture demeure encore un secteur important, les produits majeurs étant les céréales (surtout le blé dur) et l'huile d'olive. La Tunisie est l'un des plus grands producteurs et exportateurs d'huile d'olive dans le monde. Les autres importants produits d'exportation comprennent les dattes et les agrumes. Comme l'indique le tableau A2.1.6, les secteurs du transport et des communications (partiellement liées au tourisme) ont connu une croissance particulièrement rapide au cours des dernières années. Le rendement des hôtels, cafés, et restaurants s'est accru à un taux presque équivalent à celui de l'ensemble de l'économie.

Tableau A2.1.5 PIB par secteur

Secteur	1995		1997		1999	
	million DT	%	million DT	%	million DT	%
Agriculture et pêche	1 938	11,4	2 775	13,3	3 181	12,9
Mines	91	0,5	166	0,8	239	0,9
Energie	868	5,1	1 017	4,9	1 131	4,5
Industrie manufacturière	3 234	19,0	3 835	18,4	4 512	18,2
Bâtiment et génie civil	820	4,8	928	4,5	1 121	4,5
Hôtels, cafés, restaurants	1 051	6,2	1 276	6,1	1 545	6,2
Transport et communications	1 278	7,5	1 614	7,6	1 959	8,0
Autres services commerciaux	3 158	18,5	3 693	17,9	4 411	18,0
Services non commerciaux	2 427	14,2	2 967	13,9	3 462	13,9
Impôts indirects nets des subventions	2 187	12,8	2 687	12,6	3 292	12,9
PIB aux prix du marché	17 052	100,0	20 898	100,0	24 844	100,0

N.B. : aux prix courants

Source : Banque Centrale de Tunisie, Statistiques financières, mars 2000 ; MDE

Tableau A2.1.6 Croissance réelle du PIB par secteur

Secteur	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Moyenne 1994-99
Agriculture et pêche	-9,9	29,5	3,0	-1,0	11,0	1,0	5,7
Mines	21,0	7,0	-9,3	19,6	9,1	3,5	8,9
Energie	-0,3	5,0	2,5	5,3	2,0	1,6	2,9
Industrie manufacturière	4,4	2,7	7,1	3,7	6,0	5,8	4,8
Bâtiment et génie civil	-0,6	2,8	7,0	6,0	5,5	8,0	4,1
Hôtels, cafés, restaurants	1,7	3,7	7,4	4,9	7,5	4,5	5,0
Transport et communications	5,4	10,7	8,4	8,5	9,7	11,2	8,5
Autres services commerciaux	7,3	3,9	5,0	6,7	5,3	6,2	5,7
Services non commerciaux	4,8	3,3	5,7	5,4	4,3	5,5	4,7
Impôts indirects nets des subventions	3,1	3,1	5,5	7,0	4,0	5,0	4,5
PIB aux prix du marché	2,4	7,1	5,4	4,8	6,2	5,0	5,2

Unité : % par an

Source : Banque Centrale de Tunisie, Statistiques financières, mars 2000.

Le commerce extérieur est important pour l'économie du pays. En 1999, les exportations de biens ont rapporté 7,0 milliards DT, ce qui équivaut à 28% de PIB (tableau A2.1.7). La Tunisie souffre cependant d'un grand déficit du commerce extérieur, un phénomène persistant depuis des décennies, résultant de divers

facteurs dont une baisse des exportations de minerais (particulièrement le pétrole brut et les phosphates) neutralisant la hausse des exportations de biens manufacturés ; des importations constantes et en augmentation des biens d'équipement, de matières premières et de produits semi-finis destinés à accroître la production industrielle ; un déficit de la balance alimentaire ; des importations de biens de consommation augmentant avec la hausse des revenus. Comme le montre le tableau A2.1.7, les recettes en devises étrangères du tourisme contribuent largement à équilibrer ces importants déficits commerciaux .

Tableau A2.1.7 Déficit commercial et recettes du tourisme en devises

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Exportations	4 696	5 173	5 372	6 148	6 518	6 967
Importations	6 647	7 464	7 499	8 794	9 489	10 071
Déficit commercial	-1 951	-2 291	-2 127	-2 646	-2 971	-3 104
Recettes touristiques	1 318	1 323	1 413	1 565	1 713	1 945
% balance commerciale	67,6	57,7	66,4	59,2	57,7	63,0

Unité : million DT aux prix actuels

Source : Banque Centrale de Tunisie, Statistiques financières, mars 2000; et Banque Centrale de Tunisie, Rapport annuel 1998, juin 1999.

Le tableau A2.1.8 montre la structure des exportations et des importations. Les produits textiles constituent de loin le principal poste d'exportations du pays, contribuant à concurrence de 43-46% des exportations au cours de ces dernières années, suivis par les machines et les équipements électriques, le pétrole et ses dérivés. L'huile d'olive est le premier produit d'exportation agricole. Les produits industriels et manufacturés constituent une grande partie des importations, allant des matières premières aux produits semi-finis, biens d'équipement, biens de consommation et biens durables.

Les partenaires commerciaux de la Tunisie ont été largement limités aux pays de l'UE. La France, le principal partenaire commercial, intervient avec plus du quart des exportations et des importations au cours des dernières années, suivie par l'Italie, puis par l'Allemagne. Ces trois pays ensemble représentent plus de 60% des exportations et légèrement moins de 60% des importations. Les autres principaux partenaires commerciaux comprennent l'Espagne, la Belgique, la Libye, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Tableau A2.1.8 Tendances de la composition en valeur des produits d'exportation et d'importation de la Tunisie

Type de produit	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Exportations (%)						
Textiles	43,3	45,4	46,2	43,6	45,2	43,2
Machines et équipements électriques	6,5	7,1	7,7	8,7	10,6	9,6
Pétrole et dérivés	9,4	8,4	10,5	9,0	6,4	7,1
Huile d'olive	6,5	4,2	2,2	4,7	3,3	5,5
Produits chimiques	4,9	5,0	5,6	6,0	5,8	5,4
Articles en cuir et chaussures	4,1	4,5	4,8	5,0	5,1	5,4
Engrais	5,0	5,4	5,9	5,0	5,3	5,0
Poissons et crustacés	1,8	1,4	1,7	1,7	1,9	1,5
Autres	18,5	18,6	15,4	16,1	16,4	17,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Importations (%)						
Textiles	23,0	23,4	24,5	23,1	24,6	22,7
Équipements mécaniques	12,4	11,6	12,8	12,4	13,7	13,1
Équipements électriques	7,6	6,9	7,6	8,1	8,9	8,4
Véhicules	6,5	6,0	6,6	7,0	6,6	7,7
Pétrole et dérivés	5,1	4,8	6,3	6,7	4,3	5,6
Fer et acier	4,6	4,9	4,5	4,2	4,9	4,3
Plastiques	3,2	3,6	3,4	3,4	3,6	3,4
Céréales	1,6	5,4	3,4	3,9	3,3	2,5
Autres	36,0	33,5	30,9	31,3	30,0	32,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Banque Centrale de Tunisie, Statistiques financières, mars 2000.

L'investissement direct étranger (IDE) en Tunisie, en provenance essentiellement des entreprises des pays de l'UE (et en partie par des entreprises américaines et arabes), est concentré dans le secteur de l'énergie en raison des gisements de pétrole et de gaz en exploitation, même si l'IDE dans l'industrie ait également augmenté (tableau A2.1.9). L'IDE récent dans le tourisme avoisine les 30 millions DT par an, comparé à 300-340 millions DT de formation brute de capital fixe annuelle du secteur.

Tableau A2.1.9 Flux d'Investissement directs étrangers en Tunisie par secteur

Secteur	1994	1995	1996	1997	1998
Énergie	495	245	167	271	202
Tourisme & immobilier	17	28	48	23	25
Industries	14	24	50	86	523
Autres	17	8	8	23	10
Total	543	305	273	403	760

Unité : million DT

N.B. : L'importante hausse des investissements en 1998 dans les industries est principalement due à la vente de deux cimenteries à des non-résidents, l'une pour 241 millions DT et l'autre pour 168 millions DT.

Source : Banque Centrale de Tunisie, Rapport Annuel 1998, juin 1999 ; et Banque Centrale de Tunisie, Statistiques financières, mars 2000.

Depuis que la Tunisie a engagé les programmes de réforme économique, les équilibres financiers se sont améliorés, les déficits fiscaux (en dehors des subventions et du produit de la privatisation) étant réduits à moins de 3% du PIB en 1998. De même, l'inflation a baissé et semble être progressivement stabilisée au cours des dernières années. Entre 1995 et 1999, le taux d'accroissement moyen de l'indice des prix à la consommation était de 3,3% par an, contre 5,8% par an entre 1990 et 1995.

Malgré la performance économique globalement favorable, le chômage demeure l'un des problèmes les plus sérieux affrontés par le gouvernement. Le taux de chômage en 1998 était estimé à 15,2%, demeurant pratiquement inchangé depuis plusieurs années. Ce niveau élevé reflète partiellement la prise en compte des personnes non actives à la recherche d'un emploi dans la définition officielle. En dehors de ce groupe, le chômage est notamment concentré chez les demandeurs d'un premier emploi et les travailleurs non qualifiés. Le taux de chômage varie d'une région à l'autre, il est particulièrement élevé dans certaines régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, comme Jendouba, Kef et Gafsa.

Le Gouvernement tunisien a progressé vers la libéralisation de son économie. En 1995, la Tunisie a conclu un Accord d'Association avec l'Union Européenne qui prévoit la libéralisation des relations commerciales, l'amélioration de la coopération technique et financière et une collaboration étroite dans plusieurs domaines, y compris les questions culturelles et politiques.

L'Accord introduit graduellement le libre-échange des biens industriels sur 12 années. Selon cet Accord, le libre accès aux marchés de l'UE, auparavant autorisé pour la plupart des exportations industrielles du pays, est maintenu et élargi aux textiles, tandis que la Tunisie démantèle, sur une période de 12 années, toutes les barrières tarifaires et non tarifaires aux importations industrielles de l'UE, sous réserve d'un certain nombre de clauses de sauvegarde. Pour un grand nombre d'articles (essentiellement les biens d'équipement), les restrictions quantitatives et tarifaires ont été abolies dès l'application de l'Accord; pour d'autres catégories de produits, des réductions tarifaires doivent être pleinement mises en œuvre avant 2008 avec une période de grâce de cinq ans accordée aux biens produits localement et en concurrence avec les producteurs de l'UE. Il est à noter que les produits agricoles ne sont pas couverts par l'Accord.

Le programme de privatisation est poursuivie, touchant davantage d'entreprises publiques pour le règlement de leurs dettes non-performantes. Le programme est également censé aboutir au désengagement total du secteur public des activités de construction, du logement et des industries d'énergie électrique. En outre, de grandes entreprises publiques ont privatisé une part de leurs capitales (par exemple, Tunisair et Star, une compagnie d'assurance) et ce, en vendant leurs actions en bourse. Le Gouvernement a également promu la participation du secteur privé dans le développement de l'infrastructure à travers des contrats BOO (construire-gérer-posséder)/BOT (construire-gérer-transférer) dans des domaines comme l'énergie électrique, la construction des autoroutes, le traitement des eaux et le prélèvement des ordures.

La réforme du système bancaire sera parmi les centres d'intérêt immédiats du gouvernement, préparant l'ouverture du secteur à la concurrence étrangère en 2001 en vertu des accords avec l'Organisation Mondiale de Commerce et l'UE. Les programmes de réforme couvrent: la modernisation de la structure institutionnelle et légale du système financier; l'adoption des méthodes de supervision et de réglementation prudentielle internationalement acceptées; la libéralisation des contrôles du crédit et des taux d'intérêt; la réforme du système fiscal; la restructuration des emprunts non-performants aux entreprises publiques; la privatisation; et la réorganisation de la structure du système bancaire. Conjointement avec le secteur du tourisme, la BNDT (Banque Nationale de Développement Touristique), possédée partiellement par l'Etat et fournissant des fonds pour le développement du tourisme en Tunisie, a été fusionnée avec la STB (Société Tunisienne de Banque) et la BDET (Banque de Développement Economique de Tunisie) en janvier 2001.

A2.1.4 Plan de développement national

(1) Objectifs généraux du 9ème plan

Le gouvernement tunisien prépare un plan de développement national tous les cinq ans, le plan actuel est le 9ème couvrant la période 1997-2001. Le but ultime à atteindre par le 9ème plan est l'intégration totale de l'économie nationale dans l'environnement international et la préparation du pays pour accéder au nouveau siècle avec les meilleures chances de réussite. Les objectifs globaux définis et adoptés par le 9ème plan comprennent les suivants :

- ouvrir l'économie davantage au monde extérieur ;
- établir des liens entre les objectifs sectoriels, les contraintes qu'impose l'utilisation efficace des ressources et la nécessité d'augmenter la croissance économique;
- développer et moderniser l'infrastructure;
- évaluer et mettre à niveau les ressources humaines;
- renforcer les résultats réalisés dans le domaine social (particulièrement la création davantage d'emplois nouveaux); et
- donner une impulsion au développement régional.

Comme approche de développement pour atteindre ces objectifs, le plan vise une croissance économique plus rapide, un niveau d'investissement plus élevé, des comptes nationaux équilibrés et le contrôle de l'inflation. Le plan insiste sur le fait que pour atteindre ces objectifs et cibles, il est nécessaire de renforcer la compétitivité du pays, de diversifier davantage l'économie et d'opérer une allocation efficace des ressources. Il est spécifié que pour des efforts supplémentaires doivent être accomplis dans les domaines suivants: davantage d'ouverture de l'économie sur le monde extérieur; accroissement des exportations; réforme de la politique des prix et des subventions et du commerce intérieur; poursuite de la réforme fiscale et mise en œuvre de divers systèmes fiscaux; réforme des systèmes financiers et monétaires ; et poursuite du programme de privatisation.

(2) Secteur du tourisme dans le 9ème Plan

Par ailleurs, le Plan définit des axes et des politiques par secteur. Les objectifs du Plan pour le secteur du tourisme comportent les points suivants:

- L'enrichissement et la diversification des produits touristiques et l'exploitation de nouveaux marchés potentiels, tels que le golf, les bateaux de plaisance, le tourisme Saharien, le tourisme des conférences, les parcs naturels, les festivals, la chasse et le tourisme de montagne, le tourisme thermique, culturel et archéologique;
- L'amélioration de la qualité des services, y compris dans les hôtels, restaurants et cafés, le contrôle de l'hygiène, la protection de l'environnement et la formation professionnelle;
- Le renforcement de la commercialisation et la promotion des produits touristiques, à savoir le consolidation de la publicité internationale

(particulièrement dans les pays à haut pouvoir d'achat);

- La mise à niveau de l'infrastructure et l'amélioration de l'environnement dans des zones touristiques, par exemple dans les nouvelles zones touristiques à créer; et
- La raffermissement du rôle du secteur privé dans les activités de tourisme, à savoir l'accroissement de la compétitivité dans les nouveaux marchés, les opérations publicitaires, la diversification des mesures de promotion, la fourniture de l'infrastructure et la protection et l'amélioration de l'environnement.

Le plan établit des objectifs spécifiques pour le secteur du tourisme, en comparaison avec ceux du 8ème Plan, selon plusieurs indicateurs clés comme le montre le tableau A2.1.10

Tableau A2.1.10 Indicateurs clés du 9ème plan pour le secteur du tourisme

Indicateurs	8ème Plan	9ème Plan
Nuitées (millions)	26,1 (en 1996)	34,0 (en 2001)
Taux d'accroissement annuel	6,3% par an	5,4% par an
Taux d'occupation	48,1% (en 1996)	51,5% (en 2001)
Recettes touristiques (millions TD valeur actuelle)	1 411 (en 1996)	2 280 (en 2001)
Investissement (millions DT aux prix de 1996)	1 535 (pendant la période du 8ème Plan)	1 480 (pendant la période du 9ème Plan)

Source: République Tunisienne, 9ème plan de développement en résumé, 1997-2001, novembre 1997.

La période du 9ème plan de développement s'achèvera en 2001 et sera suivie par le 10ème Plan couvrant la période 2002-2006. Le Gouvernement tunisien a commencé ses préparatifs pour la formulation du prochain 10ème Plan depuis le mois de juillet 2000.

A2.2 IMPACT DES RECETTES TOURISTIQUES SUR L'ÉCONOMIE

Le tourisme est l'un des principaux secteurs en Tunisie, représentant une grande part dans l'économie entière et plusieurs citoyens tunisiens sont directement, soit indirectement impliqués dans des activités touristiques. Dans ce chapitre, les impacts économiques et sociaux du secteur de tourisme sont analysés.

- Les impacts économiques sont analysés, en examinant le degré de contribution des recettes touristiques au secteur de tourisme ainsi qu'aux autres secteurs en termes de production et d'emploi. De manière spécifique, l'analyse est concentrée sur les recettes touristiques, la structure de l'effet d'entraînement et le multiplicateur pour la production et l'emploi. Le multiplicateur est défini comme le total des revenus distribués (production) divisé par le revenu total (production) pour le secteur de tourisme.
- Les impacts sociaux sont analysés, en examinant l'importance du secteur du tourisme pour la région, les impacts sur les conditions de vie, les impacts sur la culture et l'intention de fournir des services économiques liés au tourisme.

L'analyse est menée sur la base des données et informations obtenues essentiellement auprès des sources suivantes :

- 1 Données économiques disponibles au public,
- 2 Enquête sur l'impact socio-économique effectuée dans le cadre de cette étude (auprès des 350 ménages et d'un nombre d'entreprises liées au tourisme dans plusieurs régions du pays en juillet et août 2000),
- 3 Documentation pertinente de l'ONTT,
- 4 Interviews avec les responsables des hôtels et des restaurants.

Là où les données et les échantillons sont limités, les impacts sur l'économie globale ont été estimés à travers l'extrapolation.

Le secteur du tourisme, l'un des rares secteurs avec un excédent dans la balance des paiements, contribue significativement aux recettes en devises étrangères du pays. D'après la Banque Centrale de Tunisie, ces recettes étaient de 1,954.3 millions DT en 1999, représentant environ 16,8% des recettes dans la balance des paiements courante. Les recettes en devises étrangères du pays continue à augmenter de façon rapide, de 14,1% en 1999, 9,4% en 1998, et 10,8% en 1997, respectivement. Les recettes représentent 7,8% du PIB en 1999. (Noter que la recette globale moyenne par arrivée de visiteur étranger était de 404 DT en 1999.)

D'après les statistiques disponibles au public, la valeur ajoutée totale des hôtels, restaurants et cafés est estimée à 1,545 DT million en 1999, représentant 6,2% du PIB. Il y a d'autres sous-secteurs qui offrent des services directement consommés par les touristes. En outre, ces sous-secteurs directement associés au tourisme acquièrent des outputs produits par d'autres sous-secteurs, contribuant ainsi de façon indirecte aux activités économiques en dehors du tourisme, ce qui est

discuté dans la section suivante.

A2.2.1 Méthodologie

L'impact du secteur des activités liées au tourisme sur l'économie tunisienne est estimé en construisant une structure de l'effet d'entraînement, qui aboutit au multiplicateur de la production et de la consommation liées au tourisme. **La structure de l'effet d'entraînement** et le **multiplicateur** sont estimés pour les catégories suivantes.

- Production touristique (hôtels et restaurants) et activités connexes y compris la production de la consommation intermédiaire, et la consommation privée créée à partir de la valeur ajoutée du secteur touristique,
- L'investissement touristique (construction des hôtels et des restaurants) et sa consommation intermédiaire et valeur ajoutée,
- Production d'artisanat (production de céramique et de tapis) et sa consommation intermédiaire et valeur ajoutée.

L'analyse a été menée sur la base des conditions suivantes:

- Le taux de valeur ajoutée [Valeur Ajoutée/Production] pour le secteur touristique (0,615) et la moyenne tunisienne (0,525) sont calculés à partir du tableau de l'offre de biens élaboré par l'INS. (Tableau A2.2.1 Impact économique de l'activité touristique).
- La prédisposition moyenne à consommer (PMC) : [Dépense nationale de consommation finale] / [Revenu national disponible]=0,755, qui a été calculé par la Banque Centrale de Tunisie, est appliqué en tant que rapport entre la consommation et de la valeur ajoutée.
- Une part locale de la production pour la consommation intermédiaire est calculée à partir du Tableau Ressources Emplois élaboré par l'INS. Ci-après la part de la production locale pour chaque catégorie : 85,2% pour les activités liées au tourisme, 72,0% pour la construction, et 100,0% pour l'artisanat.
- Pour la production artisanale, les secteurs de la céramique et du tapis sont considérés comme des secteurs liés au tourisme.

Afin d'estimer la structure de l'effet d'entraînement pour le tourisme et la construction, les trois niveaux suivants ont été étudiés. Concernant la production artisanale, la structure de l'effet d'entraînement a été étudiée pour deux niveaux car le processus de production est plutôt limité au secteur de l'artisanat.

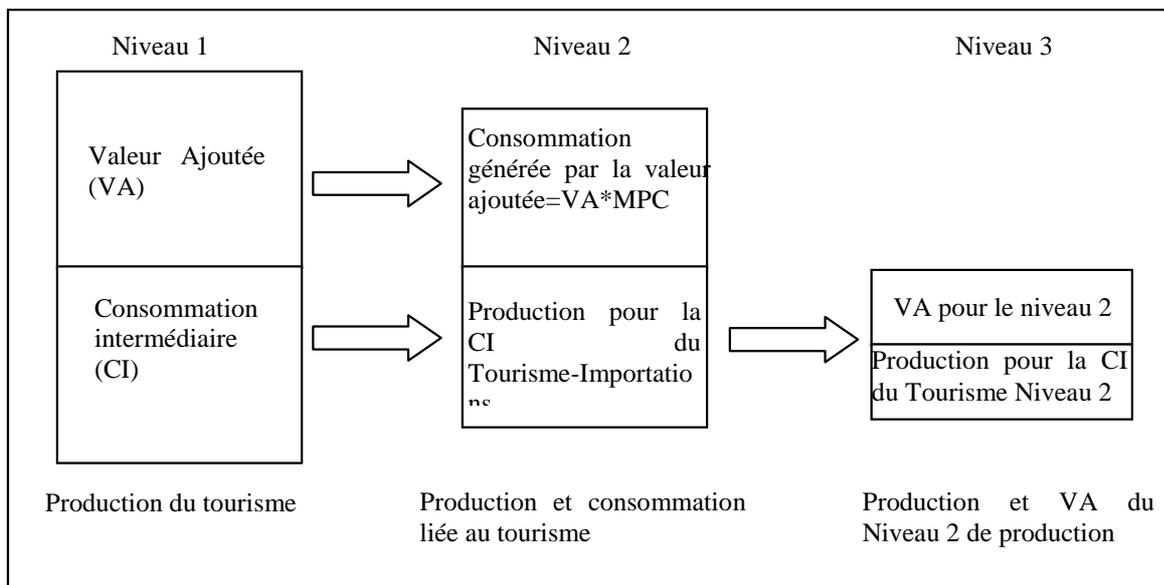
- Niveau 1 : - Production par le secteur touristique/secteur de la construction /artisanat
- Niveau 2 : - Part locale de la production pour la consommation intermédiaire (biens et services) par le tourisme/la construction/l'artisanat
 - Consommation à partir de la valeur ajoutée créée par le secteur touristique /secteur de la construction
- Niveau 3 : - Part locale de la production pour la consommation intermédiaire de la production des biens et services au 2ème niveau
 - Valeur ajoutée créée au 2ème niveau de la production

Tableau A2.2.1 Impact économique par les opérations du tourisme (consommation intermédiaire)

Secteur	(1) Production (DT000)	(2) Valeur ajoutée	(3) Indice de la valeur ajoutée (2)/(1)	(4) Consomma- tion par secteur touristique (production) (DT000)	(5) Indice de consommation par secteur touristique (production) (4)/(1)	(6) Consommation par secteur touristique (valeur ajoutée) (4)*(2)	(7) Indice de consommation par secteur touristique (valeur ajoutée) (6)/(4)	(8) Impact sur la valeur ajoutée (coefficient) (5)*(3)	(9) Impact sur la consomma- tion (coefficient) (5)*(1-3)
1 Agriculture, éleviculture, pêche	4,247,940	2,699,341	0.635	258,179	6.08%	164,039	9.56%	0.0386	0.0222
2 Industries agroalimentaire	2,571,964	864,128	0.336	272,952	10.61%	91,706	31.59%	0.0337	0.0705
3 Bâtiment, équipement	4,536,843	1,496,792	0.330	22,222	0.49%	7,332	1.48%	0.0016	0.0033
4 Industries mécanique et électrique	928,569	260,031	0.280	5,510	0.59%	1,543	2.12%	0.0017	0.0043
5 Industries chimique	1,979,848	443,306	0.224	11,887	0.60%	2,662	2.68%	0.0013	0.0047
6 Textile, habillement, cuir	4,040,094	1,313,016	0.325	1,576	0.04%	512	0.12%	0.0001	0.0003
7 Autres industries manufacturières	1,340,949	474,165	0.354	15,011	1.12%	5,308	3.17%	0.0040	0.0072
8 Industries minière	349,985	198,803	0.568	5,404	1.54%	3,069	2.72%	0.0068	0.0067
9 Extraction et raffinage du pétrole et du gaz	1,317,062	839,336	0.637	33,322	2.53%	21,235	3.97%	0.0161	0.0092
10 Electricité (production et distribution)	577,945	292,918	0.507	11,296	1.95%	5,725	3.86%	0.0089	0.0096
11 Approvisionnement en eau	145,656	106,275	0.730	4,597	3.16%	3,354	4.33%	0.0230	0.0085
12 Transports et télécommunications	2,183,972	1,454,404	0.665	54,839	2.51%	36,487	3.77%	0.0167	0.0084
13 Hôtels et restaurants	1,965,497	1,209,337	0.615	6,694	0.34%	4,118	0.55%	0.0021	0.0013
14 Banques et assurances	989,708	850,336	0.859	5,365	0.54%	4,610	0.63%	0.0047	0.0008
15 Autres services	7,723,664	5,828,853	0.755	47,305	0.61%	35,700	0.81%	0.0046	0.0015
Total	34,901,696	18,331,061	0.525	756,160	2.17%	397,150	4.13%	0.0114	0.0103
Source : Equipe d'étude JICA									

Le schéma A2.2.1 illustre la structure de l'effet d'entraînement pour le secteur touristique. Les deux autres catégories (construction et artisanat) suivent la même logique.

Schéma A2.2.1 Structure de l'effet d'entraînement pour le secteur du tourisme



Source: Equipe d'étude JICA

La structure de l'effet d'entraînement montre toutes les productions et consommations liées à la production touristique. La somme des rapports des productions et consommations du 2ème niveau et du 3ème niveau avec celle du 1er niveau est considérée comme multiplicateur.

Le calcul actuel pour les trois catégories est illustré dans le Tableau ci-joint intitulé Structure de l'Effet d'Entraînement et Multiplicateur.

A2.2.2 Estimation des multiplicateurs

Le multiplicateur est estimé à 2,097 pour le tourisme, 2,183 pour la construction et 1,889 pour l'artisanat comme indiqué dans le tableau A.2.2.2. Un multiplicateur de 2,097 pour le tourisme signifie qu'un input de 1 au secteur touristique créera une consommation totale et une production connexe de 2,097 dans l'économie tunisienne. Le processus d'estimation est décrit dans le tableau A.2.2.3

Tableau A2.2.2 Estimation des multiplicateurs

Activités Liées au tourisme	Multiplicateur
Tourisme (hôtels et restaurants)	2,097
Investissement (construction)	2,183
Artisanat (céramique et tapis)	1,889

Source : Equipe d'étude JICA

Tableau A2.2.3 Structure de l'effet d'entraînement et multiplicateur

Structure des effets de l'écart et multiplicateur relatifs à l'exploitation touristique (hôtels et restaurants)					
1ère étape		2ème étape		3ème étape	
(1-1) Valeur ajoutée	0.615	(2-1) Consommation à partir de la valeur ajoutée créée par le secteur touristique	0.465		
		PMC	0.755		
(1-2) Consommation intermédiaire	0.385	(2-2) Production des secteurs liés au tourisme pour la consommation intermédiaire du secteur touristique	0.328	(3-1) Valeur ajoutée à la production par les secteurs liés au tourisme	0.172
		(2-3) Part des biens produits sur le plan national	0.852	(3-2) Consommation intermédiaire des autres secteurs	0.133
				(3-3) Part des biens produits sur le plan national	0.852
(1-3) Production du secteur touristique	1.000	(2-4) Effets de l'écart pour la 2ème étape	0.792	(3-4) Effets de l'écart pour la 3ème étape	0.305
Multiplicateur				2.097	
	Note	(2-1) = (1-1) x PMC		(3-1) = (2-2) x valeur ajoutée (0.325)	
		(2-2) = (1-2) x (2-3)		(3-2) = (2-2) x consommation intermédiaire (0.47)	
		(2-4) = (2-1) + (2-2)		(3-4) = (3-1) + (3-2)	
Structure de l'effet de l'écart et effet multiplicateur relatifs aux investissements dans le secteur touristique (bâtime)					
1ère étape		2ème étape		3ème étape	
(1-1) Valeur Ajoutée	0.274	(2-1) Consommation à partir de la valeur ajoutée créée par le secteur du bâtiment	0.207		
		PMC	0.755		
(1-2) Consommation Intermédiaire	0.726	(2-2) Production liée aux travaux de construction	0.523	(3-1) Valeur ajoutée à la production par les secteurs liés au tourisme	0.275
		(2-3) Part des biens produits sur le plan national	0.720	(3-2) Consommation intermédiaire des autres secteurs	0.179
				(3-3) Part des biens produits sur le plan national	0.720
(1-3) Total de la production	1.000	(2-4) Effets de l'écart pour la 2ème étape	0.730	(3-4) Effets de l'écart pour la 3ème étape	0.453
Multiplicateur				2.183	
Structure de l'effet de l'écart et effet multiplicateur relatifs à l'artisanat (céramique et tapis)					
1ère étape		2ème étape			
(1-1) Valeur Ajoutée	0.451	(2-1) Consommation à partir de la valeur ajoutée créée par l'artisanat	0.341		
		PMC	0.755		
(1-2) Consommation Intermédiaire	0.549	(2-2) Production liée à l'artisanat	0.549		
(1-3) Total de la production	1.000	(2-3) Effets de l'écart pour la 2ème étape	0.889		
Multiplicateur				1.889	
Source : Equipe d'étude ICA					

A2.2.3 Effet d'entraînement sur les secteurs connexes

Cette section analyse l'effet d'entraînement de l'activité du secteur touristique sur les secteurs liés au tourisme. La consommation intermédiaire totale par le secteur touristique s'élève à 2,17% de la production totale en Tunisie.

- Hôtels: nourriture et boissons, services de construction et d'entretien, autres matériels, blanchissage et nettoyage (sous-traitance), attractions touristiques, autres matériels et services acquis,
- Restaurants: nourriture et boissons, services de construction et d'entretien, autres matériels et services acquis

Certains secteurs dépendent fortement de la consommation touristique : 10% de la production de l'industrie agroalimentaire, et 6% de la production agricole et de la pêche sont consommés par le secteur touristique.

La production par l'agriculture et la pêche et l'industrie agroalimentaire a la plus grande part de la consommation par le secteur touristique avec 80,2%, suivie par le transport et les télécommunications avec 7,3%.

Tableau A2.2.4 Consommation intermédiaire par le secteur touristique

	Secteur	Production (TD'000)	Consommation par le Tourisme (TD'000)	Ratio de Consommation par le Tourisme	Part parmi les Secteurs Connexes
1	Agriculture, Sylviculture, Pêche	4 247 940	258 179	6,08%	34,1%
2	Industrie Agroalimentaire	2 571 964	272 952	10,61%	36,1%
3	Construction, Equipement	4 536 843	22 222	0,49%	2,9%
4	Industries Mécaniques et Electriques	928 569	5 510	0,59%	0,7%
5	Industrie Chimiques	1 979 848	11 887	0,60%	1,6%
6	Textile, Habillement, Cuir	4 040 094	1 576	0,04%	0,2%
7	Autres industries manufacturières	1 340 949	15 011	1,12%	2,0%
8	Extraction minière	349 985	5 404	1,54%	0,7%
9	Extraction du Pétrole et du Gaz et Raffinage	1 317 062	33 322	2,53%	4,4%
10	Electricité (Production et Distribution)	577 945	11 296	1,95%	1,5%
11	Distribution de l'eau	145 656	4 597	3,16%	0,6%
12	Transport et Télécommunications	2 185 972	54 839	2,51%	7,3%
13	Hôtellerie et Restauration	1 965 497	6 694	0,34%	0,9%
14	Banques et Assurances	989 708	5 365	0,54%	0,7%
15	Autres services	7 723 664	47 305	0,61%	6,3%
	Total	34 901 696	756 160	2,17%	100,0%

Source : INS, données 1996

Outre les hôtels, les restaurants et les cafés, il y a d'autres sous-secteurs

directement concernés par les activités liées au tourisme, dont les agences de voyages (tours opérateurs), production et boutiques de souvenirs et d'artisanat et principaux sites touristiques.

D'après essentiellement sur l'enquête sur l'impact socio-économique et les données de l'ONTT, la valeur ajoutée totale des agences de voyage est estimée à quelques 118 millions DT, ou 0,47% du PIB. La quantité de consommation intermédiaire par les agences de voyage est estimée à environ 97 millions DT.

Les boutiques d'artisanat/souvenirs sont difficiles à estimer en raison d'une disponibilité limitée des données commerciales. Alors que les boutiques de souvenirs de taille équivalente à celles recommandées par l'ONAT totalisant 82 boutiques sont censées générer près de 3 millions DT de valeur ajoutée par an avec une consommation intermédiaire estimée à 5 millions DT, la taille de ce secteur devrait être nettement plus importante vu le grand nombre de boutiques de souvenirs à travers le pays.

Il faut également remarquer que les sites touristiques comprennent des musées principaux, des sites culturels et archéologiques et des équipements de loisirs, dont le nombre total s'élève à 22 sites ayant attiré 2,7 millions de visiteurs au cours de l'année dernière, et reçu un revenu total d'environ 5 millions DT par an.

Ces biens et services intermédiaires comprennent :

- Agences de voyage : location de voiture, transport, guides, attractions, et autres services acquis,
- Boutiques de souvenirs : production d'artisanat, services de construction et d'entretien, autres matériels et services acquis.

A2.3 IMPACT SUR L'EMPLOI

A2.3.1 Emploi direct et indirect

L'impact sur l'emploi est estimé sur la base de la structure de l'effet d'entraînement estimée pour l'impact des recettes touristiques et des activités connexes et la productivité par secteur.

L'emploi direct, défini par l'ONTT, est toute emploi dans les hôtels et restaurants touristiques , dans les agences de voyage et sites touristiques alors que les autres emplois qui touchent le secteur sont considérés comme emploi indirect. Pour évaluer l'impact de l'emploi, ce sont définis en cinq types comme suit :

- 1 **Emploi Direct** : emploi dans les hôtels et restaurants, emploi lié à d'autres activités touristiques telles que les agences de voyages et les principaux sites touristiques,
- 2 **Emploi Indirect A** : emploi lié à l'activité des hôtels et restaurants : consommation intermédiaire par les hôtels et restaurants tel que nourriture, télécommunication, services, etc.
- 3 **Emploi Indirect B** : emploi lié à la consommation générée par la valeur ajoutée dans le secteur touristique (activités non liées au tourisme)
- 4 **Emploi Indirect C** : emploi lié à l'investissement touristique, notamment la construction des hôtels et des restaurants.
- 5 **Emploi Indirect D** : emploi lié à la production artisanale (céramique et tapis).

Le total de l'emploi direct et de tous les types d'emplois indirects mentionnés ci-dessus est considéré comme l'impact sur l'emploi.

L'estimation de l'emploi dans chaque type est indiquée ci-dessous :

- 1 **Emploi Direct** : L'emploi direct dans les hôtels et restaurants (83.796) est pris directement des données de l'INS qui seront la base pour l'estimation de l'emploi indirect. La répartition du nombre de l'emploi direct dans l'hôtellerie et dans la restauration a d'abord été estimée en calculant l'emploi dans l'hôtellerie, basée sur la capacité d'accueil et le taux d'emplois / capacité d'accueil, puis en déduisant le nombre d'emploi dans la restauration. Pour le nombre d'emploi dans les autres activités touristiques, telles que les agences de voyage et les activités dans les principaux sites touristiques, les estimations se sont basées sur les résultats de l'enquête sur l'impact socio-économique effectué par l'équipe d'étude de la JICA.
- 2 **Emploi Indirect A** : L'emploi indirect lié au secteur touristique a deux composantes : I) emploi requis pour la production de la consommation intermédiaire pour le tourisme et II) emploi requis pour la production de consommation intermédiaire pour les secteurs qui produisent l'input demandé par le secteur du tourisme.
 - I) l'emploi indirect est calculé en multipliant l'emploi total (2.503.572) en Tunisie par la part de la consommation intermédiaire pour le tourisme (2,17%) soit 54,241.
 - II) L'emploi indirect est calculé en multipliant le premier emploi indirect (54.241) par le taux moyen de consommation intermédiaire en Tunisie (0,47).
- 3 **Emploi Indirect B** : L'emploi indirect lié aux activités non touristiques est calculé comme l'emploi généré par la consommation de la production non touristique, c'est à dire, PMC (75,5%) de la valeur ajoutée du secteur de tourisme. (le tableau A2.3.1)
- 4 **Emploi Indirect C** : L'emploi indirect créé par l'investissement dans le tourisme est calculé en prenant la part de l'emploi dans la construction pour le tourisme dans l'emploi total dans la construction. (le tableau A2.3.2)
- 5 **Emploi Indirect D** : L'emploi indirect dans l'artisanat (secteurs de la céramique et du tapis) est pris directement des données de l'INS. (le tableau A2.3.3)

Tableau A2.3.1 Evaluation de l'emploi pour la consommation à partir de la valeur ajoutée, dans le secteur du tourisme

Compte national

A	Total de la production (Tunisie)	34,901,696	(DT'000)	INS
B	Total des emplois (Tunisie)	2,503,572		INS
C	PMC estimé	0.755		Banque Centrale de Tunisie

Production du secteur touristique

D	Valeur ajoutée	1,209,337	(DT'000)	
E	Consommation intermédiaire	756,160	(DT'000)	
F	Total de la production	1,965,497	(DT'000)	

Estimation de l'emploi

G	Consommation actuelle du secteur touristique	913,049	(DT'000)	D*C
H	Consommation par indice VA du secteur touristique	0.026		G/A
I	Emplois pour la consommation à partir de la VA	65,495		H*B

Source : Equipe d'étude JICA

Tableau A2.3.2 Evaluation de l'emploi du bâtiment dans le secteur touristique		Tableau 2.3.3 Emplois dans le secteur de l'artisanat	
Production pour le bâtiment	4,536,843 (DT'000)	Céramique	15,855
Valeur ajoutée	1,496,792 (DT'000)	Tapis	47,073
Indice de la valeur ajoutée	0.330	Total	62,928
Emplois (1997)	339,872	Source : Enquête nationale sur l'emploi en 1997	
Production/emplois (productivité)	13,349 (DT)		
Valeur ajoutée/emplois	4,404 (DT)		
Emplois/production	0.07491 (DT'000)		
Investissements dans le tourisme (1999) (Hôtels, cafés, restaurants)	338,000 (DT '000)		
Emplois du bâtiment dans le secteur touristique	25,321		
Source : INS, Equipe d'étude JICA			

A2.3.2 Estimation de l'emploi

L'emploi total lié au tourisme est estimé à 323.953, ce qui représente 13% de l'emploi total en Tunisie. L'emploi dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire a la part la plus importante et représente 71% de l'emploi dans le secteur lié au tourisme tel que montré ci-dessous.

Tableau A2.3.4 Estimation du niveau actuel d'emploi

Secteur	Emploi direct	Emploi indirect	Emploi total
Hôtels, Restaurants	83 796 (Hôtels : 68 637) (Restaurants : 15 159)	(A) 79 993	163 789
Consommation des activités non touristiques	-	(B) 65 495	65 495
Autre tourisme (agences de voyage, principaux sites touristiques)	6 420	-	6 420
Investissement lié au tourisme	-	(C) 25 321	25 321
Artisanat (céramique, tapis)	-	(D) 62 928	62 928
Total	90 216	233 737	323 953

Source : Equipe d'Etudes JICA

Tableau A2.3.5 Détails de l'emploi indirect A

	Secteur	Emploi Total	Emploi Indirect A-I	Part parmi le secteur	Emploi Indirect A- II	Part parmi le secteur
1	Agriculture, Sylviculture, Pêche	546 166	33 195	61,2%	12 101	47,0%
2	Industrie agroalimentaire	51 335	5 448	10,0%	3 618	14,0%
3	Construction, Equipment	339 872	1 665	3,0%	1 116	4,3%
4	Industrie Mécanique et Electrique	61 330	364	0,7%	262	1,0%
5	Industrie Chimique	21 689	130	0,2%	101	0,4%
6	Textile, Habillement, Cuir	259 233	101	0,2%	68	0,3%
7	Autre Industrie manufacturière	77 908	872	1,6%	564	2,2%
8	Exploitation minière	10 692	165	0,3%	71	0,3%
9	Extraction du pétrole et du gaz & Raffinage	5 752	146	0,3%	53	0,2%
10	Electricité (Production et Distribution)	8 890	174	0,3%	86	0,3%
11	Distribution de l'eau	7 531	238	0,4%	64	0,2%
12	Transport et Télécommunications	122 671	3 077	5,7%	1 030	4,0%
13	Hôtellerie et Restauration	83 796	285	0,5%	110	0,4%
14	Banques et Assurances	24 763	134	0,2%	19	0,1%
15	Autres services	881 944	5 402	10,0%	1 325	5,1%
	Total	2 503 572	54 241	100,0%	25 753	100,0%

N.B. : Voir texte pour les définitions de l'emploi indirect A-I et A-II.

Source : Equipe d'étude à partir des données INS

Il est à remarquer que l'emploi dans le secteur de tourisme n'est pas nécessairement stable, particulièrement pour les hôtels. Selon les échantillons de l'enquête, seulement environ 48% du personnel des hôtels sont employés de façon permanente, le reste étant recrutés sous contrat (34%), employés saisonniers(10%) et les stagiaires et apprentis (10%). Les restaurants et les agences de voyage fournissent une part plus importante d'employés permanents, 79% pour les restaurants et 80% pour les agences de voyage.

Cadre : estimation de l'emploi par activité touristique

En Tunisie, l'emploi lié au tourisme est habituellement estimé selon un facteur fixe (emploi par lit) par rapport au nombre de lits, ce qui est essentiellement dû à l'absence de données sur l'emploi dans les industries du tourisme. L'Equipe d'Etude a cherché à estimer l'emploi dans le tourisme par activité touristique et par lit. Cette estimation est basée en partie sur les données concernant l'emploi en prenant un échantillon d'hôtels qui ont fait l'objet d'une enquête au cours de l'étude (16 hôtels de 5 étoiles, 22 hôtels de 4 étoiles et 22 hôtels de 3 étoiles). L'emploi pour la restauration n'a pas été pris en compte en raison du manque de données. A noter que la répartition pour les hôtels et restaurants décrits ci-dessous est obtenue en soustrayant les emplois hôteliers estimés ci-dessous des statistiques officielles de l'emploi dans les hôtels et restaurants.

Il est à noter que cette estimation est de nature préliminaire et devrait être utilisée et traitée comme telle. Pour obtenir des estimations plus précises, il faudrait mener une étude sur une grande échelle, en rassemblant les données en termes d'emploi et d'exploitation dans les industries liées au tourisme.

D'abord, l'estimation de l'emploi hôtelier par lit a été établie pour les hôtels qui ont fait l'objet de l'enquête (Tableau A2.3.6).

Tableau A2.3.6 Emploi hôtelier par lit et par catégorie

Emploi par lit	Hôtels 5 étoiles	Hôtels 4 étoiles	Hôtels 3 étoiles
Haute saison	0,54	0,43	0,35
Basse saison	0,48	0,39	0,25
Haute/Basse	1,13	1,10	1,43

Source : Enquête sur l'impact social

Ensuite, sur la base de la capacité hôtelière de 1999, le nombre d'emplois hôteliers a été estimé à 68.637 (Tableau A2.3.7). Il est à noter que l'emploi par lit pour les catégories autres que dans les hôtels de 3 à 5 étoiles constitue une hypothèse comme indiqué dans le tableau.

Tableau A2.3.7 Estimation de l'emploi hôtelier

Catégorie	Emploi par lit (Hypothèse*)	Nombre de lits	Emploi hôtelier
5 étoiles	0,54	18.203	9.830
4 étoiles	0,43	47.056	20.234
3 étoiles	0,35	77.017	26.956
2 étoiles	0,20	22.743	4.549
1 étoiles	0,20	3.044	609
Village de vacances	0,35	10.486	3.670
Pension	0,30	1.090	327
NC	0,20	12.316	2.463
Total	-	191.955	68.637

Note : * Hypothèse basée sur le résultat de l'enquête sur l'impact socioéconomique

Source : Equipe d'Etude JICA Enquête sur l'impact socioéconomique

Troisièmement, en utilisant les chiffres d'arrivées de visiteurs (4.831.658) et les nuitées (33.150.730), l'emploi par activité touristique a été estimé par catégorie d'emploi (Tableau A2.3.8). Il est à noter que l'emploi pour les autres activités touristiques a été estimé en se basant sur les enquêtes menées auprès d'un échantillon de tour opérateurs et agences de voyages tunisiens et les employés travaillant sur les principaux sites culturels. L'emploi indirect est estimé plus haut dans cette section. Comme indiqué, l'emploi dans la restauration est exclu de l'analyse en raison de l'absence de données permettant cette estimation.

Les chiffres dans le tableau ci-après correspondent à ceci:

Emploi par lit : le nombre de salariés pour chaque catégorie requis pour un lit additionnel

Emploi pour 1000 visiteurs : nombre de salaires pour chaque catégorie requis pour mille touristes additionnels

Emploi pour 1000 nuitées de visiteurs : nombre de salariés pour chaque catégorie requis pour mille nuitées additionnelles de touristes

Tableau A2.3.8 Emploi direct et indirect par Activité Touristique

Secteur	Emploi	Emploi par lit	Emploi par 1.000 arrivées de visiteurs	Emploi par 1.000 nuitées
Hôtels	68.637	0,36	14,2	2,07
Autres activités touristiques (agences de voyages, principaux sites touristiques)	6.420	0,03	1,3	0,19
Emploi indirect	233.737	1,22	48,4	7,05
Total (à l'exclusion des restaurants)	308.794	1,61	63,9	9,31

Source : Equipe d'étude JICA

A2.4 ENQUETE SUR L'IMPACT SOCIAL

L'étude portant sur l'impact social a été effectuée afin de faire ressortir les types d'impacts sociaux possibles ainsi que l'opinion des gens et leur disposition vis à vis du tourisme. L'échantillon porte sur des régions où l'impact social est considéré comme relativement important. Nabeul-Hammamet, Sousse, Tozeur et Matmata sont les sites sélectionnés pour l'enquête. Le panel est constitué de 352 foyers représentant les populations de ces régions et dont la composition géographique est montrée dans le tableau A2.4.1. Les principaux résultats de l'étude d'impact social figurent ci-après :

Tableau A2.4.1 Composition géographique de l'échantillon de l'enquête

Régions	Fréquence	Pourcentage (%)
Nabeul-Hammamet	115	32,7
Sousse	116	33,0
Tozeur	99	28,1
Matmata	22	6,3
Total	352	100,0

Note : La dimension prise comme échantillon pour chaque région tient compte de l'importance de chacune d'elles comme destination touristique

Source : JICA, Enquête sur l'impact social, juillet-août 2000

(1) Importance du tourisme pour l'économie régionale

Les résultats de cette étude suggèrent que le tourisme est généralement bien accepté, la plupart des gens reconnaissant son importance économique (tableau A2.4.2). Cette tendance est plus forte dans les zones où le tourisme est bien implanté, comme Nabeul-Hammamet et Sousse. La proportion de personnes moins favorable au tourisme est relativement plus élevée à Tozeur et à Matmata, , et dans une moindre mesure, à Tozeur également probablement et dans une large mesure parce que le tourisme y a été moins développé que dans les principales stations balnéaires (très certainement moins développé qu'escompté par les résidents de ces zones) et que les avantages qu'il a y apporté aux populations locales jusqu'à présent ont été moins importants que dans les stations balnéaires.

Tableau A2.4.2 Importance du tourisme pour l'activité économique

Régions	Très favorables	Favorables	Pas d'opinion	Non favorables	Très opposés	Total
Nabeul-Hammamet	73,9	23,5	0,9	1,7	0,0	100,0 (115)
Sousse	58,6	38,8	0,0	2,6	0,0	100,0 (116)
Tozeur	46,5	47,5	0,0	6,1	0,0	100,0 (99)
Matmata	40,9	45,5	0,0	13,6	0,0	100,0 (22)

Unité : %, Nombre de réponses : entre parenthèses

Source : JICA, Enquête sur l'impact social, juillet-août 2000

(2) Effets sur les conditions de vie

En général, les personnes interrogées pensent, comme le montre le tableau A2.4.3 que le tourisme a tendance à augmenter leurs revenus, à apporter des

améliorations à l'infrastructure, à améliorer leur niveau de vie et à augmenter leurs possibilités d'accès aux activités de loisirs. Plusieurs d'eux pensent que le tourisme facilite leur migration bien que certains pensent le contraire.

Une autre question a révélé que le coût de la vie a tendance à augmenter en raison des activités touristiques car, en général, les touristes acceptent de payer des prix élevés par rapport aux normes locales. Cette tendance est plus forte à Nabeul, Hammamet et Sousse où le tourisme est bien développé.

Tableau A2.4.3 Effets du tourisme pour la région

Aspects étudiés	Très bon	bon	Mauvais	Très mauvais	Pas d'impact	Total
Amélioration du revenu	23,6	63,6	4,8	1,1	6,8	100
Accès aux activités de loisirs	20,5	57,4	6,5	0,6	15,1	100
Amélioration de l'infrastructure (routes, réseaux de communication etc.)	26,1	68,5	2,0	0,6	2,8	100
Normes du coût de la vie	14,5	67,6	4,8	1,7	11,4	100
Réalisations éducationnelles	1,7	22,4	19,3	14,5	42,0	100
Migration hors de la région	6,5	57,4	17,3	13,6	5,1	100

Unité : %

Source : JICA, Enquête sur l'impact social, juillet-août 2000

(3) Impact sur le plan culturel

En général, les opinions concernant l'impact du tourisme sur le plan culturel sont plutôt négatives (tableau A2.4.4), surtout en ce qui concerne l'aspect des valeurs morales, mais aussi d'autres facteurs culturels comme la tradition, l'habillement et la langue (la possibilité de perdre les langues locales comme l'arabe et le berbère).

Les différences d'une région à l'autre sont grandes, avec davantage de personnes dans les principales stations balnéaires qui voient de manière négative les effets du tourisme sur la culture. Parmi les explications possibles, il y a le comportement de certains vacanciers à la plage (peu vêtus et buvant de l'alcool) ainsi qu'un possible manque de respect pour la culture locale. Les gens à Matmata sont plutôt positifs quant à l'impact culturel, probablement parce que cette région attire bien moins de touristes que les stations balnéaires et que ceux qui visitent Matmata ont tendance à bien respecter la culture locale qui a rendu cet endroit si célèbre.

Par contre, les gens de Tozeur semblent être plutôt conservateurs et ont une opinion plus négative des effets du tourisme sur la culture que ceux de Matmata. Les habitants de Tozeur, notamment les propriétaires d'oasis, qui mènent déjà des activités agricoles telles que la culture des dattes et autre production fruitière leur apportant un certain revenu, ne jouissent guère des bénéfices du tourisme. Le modèle typique de tourisme à Tozeur se limite à une balade en calèche tirée par des chevaux dans l'oasis, mais les propriétaires d'oasis ne bénéficient pas de ces activités. Les touristes visitent seulement l'oasis sans y apporter de bénéfices économiques. A l'intérieur des terres, le nombre de touristes étant par ailleurs limité comparé aux zones de tourisme balnéaire, leur impact est faible. En outre, Matmata ne disposant pas d'industries, seul le tourisme représente une source de

revenus pour la population.

Si certaines personnes ont une image négative du tourisme, ils n'en attendent pas moins des échanges culturels entre la population locale et les touristes. Ils souhaitent que le tourisme contribue à valoriser le développement et la promotion de la culture tunisienne auprès des touristes et à introduire la culture étrangère en Tunisie par le biais des touristes.

Tableau A2.4.4 Impact culturel du tourisme

Aspects étudiés	Très négatifs	Négatifs	Pas d'impact	Positifs	Très positifs	Total
Langue locale	15,1	38,9	35,5	10,2	0,3	100
Traditions	14,2	38,6	34,1	10,5	2,6	100
Valeurs & Moralité	21,9	45,2	25,3	07,1	0,6	100
Mode vestimentaire	29,0	33,0	28,7	09,1	0,3	100

Source : JICA, Enquête sur l'impact social, juillet-août 2000

(4) Impact sur l'emploi

Comme indiqué dans le tableau A2.4.5, la majorité des personnes interrogées estiment que le tourisme contribue à la création d'emplois bien que la proportion de ceux qui pensent le contraire soit supérieure à Tozeur. Cela est dû en grande partie au fait que le tourisme n'a pas été aussi bien développé dans cette région que dans les principales stations balnéaires, créant ainsi relativement moins d'emplois dans les activités liées au tourisme.

Tableau A2.4.5 Contribution du tourisme à l'emploi

Régions	Très favorables	Favorables	Pas d'opinion	Non favorables	Très opposés	Total
Nabeul -Hammamet	31,3	38,3	4,3	20,9	5,2	100 (115)
Sousse	24,1	50,0	0,0	23,3	2,6	100 (116)
Tozeur	11,1	36,4	1,0	49,5	2,0	100 (99)
Matmata	22,7	50,0	0,0	27,3	0,0	100 (22)

N.B. : Nombre de réponses ()

Source : JICA, Enquête sur l'impact social, juillet-août 2000

(5) Intention de fournir des services économiques en rapport avec le tourisme

Des personnes ont été interrogées sur leurs intentions de fournir des services rémunérés liés au tourisme, y compris l'hébergement dans leurs propres habitations, la vente de repas et la célébration d'événements avec musique traditionnelle lors de certaines manifestations (tableau A2.4.6). Environ la moitié de ces personnes se sont montrées intéressées par la vente de repas et par les événements avec musique mais l'hébergement les intéresse beaucoup moins.

Tableau A2.4.6 Intention de fournir des services touristiques

Activités	Oui	Non	Total
Fournir l'hébergement	27,8	72,2	100,0
Vendre des repas	51,7	48,3	100,0
Faire de la musique	48,6	51,4	100,0

Source : JICA, Enquête sur l'impact social, juillet-août 2000

La plupart de ceux qui se sont montré prêts à fournir ces services sont d'accord pour véritablement commencer ces activités, ce qui indique qu'ils recherchent des opportunités dans le secteur du tourisme.

Tableau A2.4.7 Volonté de fournir des services touristiques

Région	Hébergement	Vente de repas	Faire de la musique
Nabeul Hammanet	94%	85%	79%
Sousse	87%	94%	94%
Tozeur	76%	69%	57%
Matmata	100%	100%	75%

Unité : Part d'acceptation

Source : JICA, Enquête sur l'impact social, juillet-août 2000

(6) Evaluation générale de l'impact social

Alors que le tourisme contribue de manière importante à l'économie du pays et qu'il est généralement bien accepté par les personnes interrogées, il ne semble pas procurer les bienfaits escomptés et semble comporter en outre des effets négatifs.

Plusieurs parmi les réponses négatives semblent être associées aux questions et aux problèmes auxquels est confronté le tourisme tunisien, à savoir sa grande dépendance du tourisme balnéaire, sa réputation de destination bon marché, des attractions limitées et une faible qualité de service. Tout ceci aboutit à une création d'emplois restreinte dans les activités liées au tourisme, surtout en dehors des régions balnéaires (bien que ne se limitant pas à celles-ci), causant aussi certains effets culturels négatifs surtout dans les principales stations balnéaires.

Il est important de remarquer que les habitants de l'intérieur du pays (Tozeur et Matmata) ont tendance à moins bénéficier des revenus qu'engendre le tourisme qui n'a pas été bien développé dans ces zones. Compte tenu du fait qu'il y existe peu d'autres industries prometteuses, il est extrêmement important de promouvoir le tourisme dans ces zones non seulement pour le développement du tourisme national mais aussi pour apporter des bénéfices économiques aux résidents locaux et leur offrir des possibilités d'ordre économique, contribuant ainsi au développement régional.

Le tableau A2.4.8 résume les effets du tourisme sur la société selon les régions ainsi que leur évaluation générale.

Tableau A2.4.8 Evaluation générale de l'impact social du tourisme

Aspects étudiés	Nabeul Hammamet	Sousse	Tozeur	Matmata	Général
Importance du tourisme	Positive	Positive	Positive	Positive	Positive
Impacts sur les normes de vie	Positifs (Négatifs sur le coût de la vie)	Positifs (Négatifs sur le coût de la vie)	Positifs	Positifs	Positifs (négatifs sur le coût de la vie)
Impacts sur la culture	Négatifs	Négatifs	Négatifs	Positifs	Négatifs
Impacts sur l'emploi	Positifs	Positifs	Négatifs	Positifs	Positifs
Acceptation du tourisme	Positive	Positive	Positive	Positive	Positive
Intention de fournir des services pour le tourisme					
Fournir l'hébergement	Moins intéressés	Moins intéressés	Moins intéressés (surtout par les propriétaires dans les oasis)	Moins intéressés	Moins intéressés
Vendre des repas et des boissons	Moins intéressés	Intéressés	Moins intéressés	Intéressés	Intéressés
Introduire de la musique lors de certaines manifestations	Moins intéressés	Intéressés	Moins intéressés	Intéressés	Moins intéressés

N.B. : *positifs et négatifs sont déterminés par l'opinion majoritaire.

Source : Equipe d'étude JICA

A3 ENVIRONNEMENT NATUREL

A3.1 APERÇU GENERAL

La Tunisie a des caractéristiques climatiques et géographiques diversifiées. Ces caractéristiques affectent la formation de l'environnement naturel en Tunisie. Par exemple, en ce qui concerne la formation du sol, la région du nord a un sol très riche en termes d'humus tandis que le sol dans les régions du sud et du centre est caractérisé par une accumulation saline qui limite la fertilité de la terre. De plus, la région du nord a un autre avantage qui résulte de l'importante précipitation qui en fait le château d'eau du pays (81% de l'eau utilisée vient du nord). Cela permet la poussée de forêts riches dans la région du nord, 27% de la surface des montagnes étant couverte de végétation naturelle, dont 23% est forestière. Par contre, la région centrale n'a pas de véritable forêt naturelle. Sa végétation naturelle consiste en steppes ou arbrisseaux bas (comme l'Esparto). Quant à la région du sud et à cause de la faible précipitation et de l'évaporation, seule une petite quantité d'eau est disponible pour soutenir les activités humaines limitées et les ressources naturelles (végétaux et animaux). En raison des conditions naturelles dures, un impact relativement minime d'activités humaines et naturelles peut entraîner d'importants changements dans l'environnement naturel.

Un autre important aspect lié à l'environnement naturel est la relation avec les activités humaines. L'agriculture est une activité très importante en Tunisie. Cependant, le développement agricole et l'accroissement des terres labourées, surtout autour des steppes dans les régions du centre et du sud, ont endommagé le tapis végétal et accéléré l'érosion du sol dans certaines régions, entraînant la destruction des foyers naturels et la dégradation des espèces indigènes de faune et flore. La croissance rapide de l'urbanisation et du développement industriel surtout dans les zones côtières a aussi provoqué d'autres problèmes écologiques. En termes concrets, la croissance démographique et la sur-concentration de grands nombres d'habitants ont engendré la surexploitation des terres agricoles, la surexploitation de la nappe phréatique (surtout dans les régions du centre et du sud), et l'écoulement des eaux usées en quantités supérieures à la capacité de traitement. S'agissant du développement du tourisme, il est inutile de dire qu'il a le potentiel nécessaire pour avoir des impacts positifs sur la vie sociale et économique du pays, mais il peut aussi influencer sur l'environnement de différentes manières négatives comme l'érosion et la dégradation du littoral dans les zones touristiques. La gestion des déchets solides semble se faire de manière assez correcte dans les zones touristiques; cependant, en dehors de ces zones, et surtout dans des zones urbaines y compris les Médinas, elle n'est pas suffisante et nécessite une nette amélioration si le tourisme est appelé à se développer avec succès à l'avenir. Ainsi, l'environnement naturel tunisien est constitué d'une grande variété d'éléments naturels et reste assujéti à un équilibre délicat. Mais l'amélioration de la croissance économique est l'un des objectifs majeurs du pays et plusieurs avancées sont exigés et favorablement considérés par le gouvernement tunisien. Par conséquent, il y a une exigence réelle pour la réalisation du développement durable.

A3.1.1 Caractéristiques géographiques

La Tunisie a une superficie de 164.000 km carré, et est de loin le plus petit pays des quatre pays de l'Afrique du Nord qui forment le Maghreb. Elle s'étend sur 750 km du nord au sud et 150 km de l'est à l'ouest. Elle est bordée par Algérie à l'ouest, la Libye au sud-est et la Méditerranée au nord et à l'est. Ses côtes s'étendent sur 1.298 km (les îles non comprises). Le point le plus avancé dans la mer est à peine à 113 km du sud de la Sicile et la Tunisie est seulement à deux heures d'avion de Paris et à 45 minutes d'avion de Rome.

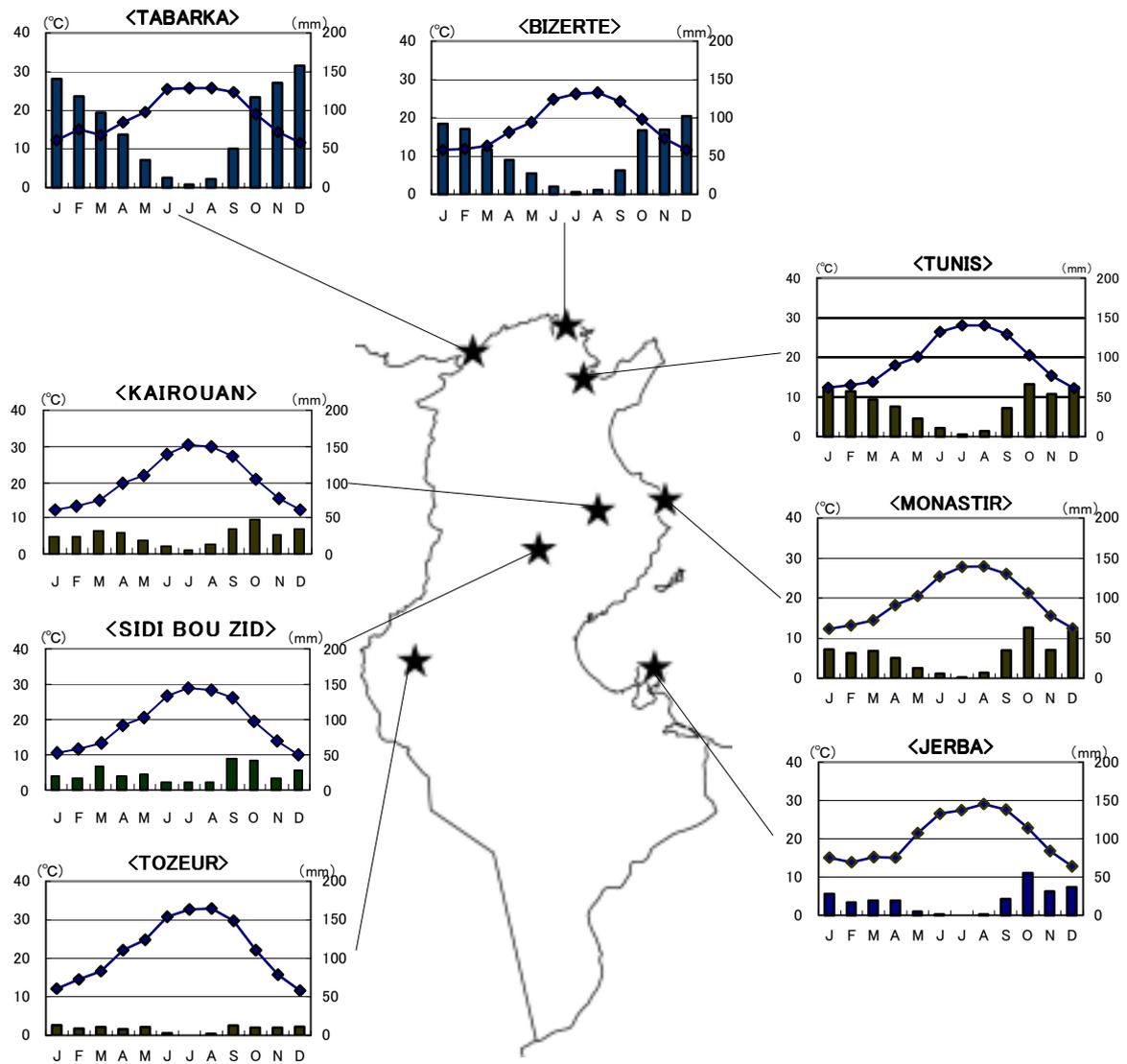
Géographiquement, la Tunisie peut être répartie en quatre régions : le Tell, la Dorsale, les steppes et le sud. Le Tell est situé au nord du pays avec des altitudes entre 400 m et 800 m. Il se compose de deux parties séparées par la vallée de la Mejerda : le Khroumirie et Mogods au nord et le Haut Tell au sud de la vallée. Les reliefs sont moins élevés en direction de la côte est. La Dorsale, qui représente l'extrémité orientale de l'Atlas saharien, est la principale mass montagneuse du pays. Elle s'étend du sud-ouest, depuis Tebessa à travers la frontière Algérienne, jusqu' à la presqu'île du Cap Bon, au nord-est du pays. Cette chaîne inclut le point culminant de Tunisie, le Mt Châambi (1.544 m). Les steppes s'étendent du nord de Gafsa au sud de la Dorsale. Elles se composent de deux zones distinctes: les hautes steppes avec une altitude de plus de 400m et les basses Steppes qui se composent d'une basse étendue de plaines côtières. Dans le sud, il y a de vastes étendues de lacs salés et des oasis de palmiers dattiers, avec des altitudes qui varient entre 20m et 30m. Cette région inclut le point le plus bas du pays, Chott El Gharsah (-17m). L'extrême sud de la Tunisie est constitué par une zone désertique, le Sahara, qui comporte nord-est du Grand Erg Oriental. Par ailleurs, environ 60 îles sont situées aux alentours des côtes dans le Bassin Méditerranéen. Seules trois des ces 60 îles sont peuplées: la Galite, Kerkennah et Djerba. La Galite, située au-delà de la côte nord du pays, est réputée pour ses précieux récifs de corail.

A3.1.2 Climat

Le climat tunisien est méditerranéen au nord et le long des côtes et semi-aride dans les régions de sud et de l'intérieur du pays. La température moyenne varie entre 14,3°C et 21,3°C. La température maximale survient en juillet-août et varie de 28°C à 48°C avec les températures les plus modérées sur les côtes et en altitude, et les températures les plus élevées au sud. La température minimale son relevées en Janvier et varie entre 2°C et 7°C avec les températures les plus basses dans les régions intérieures et les températures les plus hautes le long des côtes.

En ce qui concerne les précipitations pluviométriques, la moyenne annuelle décroît régulièrement à mesure qu'on se déplace du nord-ouest vers le sud-est. La moyenne annuelle varie de 800 mm à 1.000 mm au nord et de 50 mm à 150 mm au sud.

Schéma A3.1.1 Températures et précipitations mensuelles en Tunisie



Source: Institut national de la météorologie, Almanach

En considérant les caractéristiques géographiques et climatiques, la Tunisie peut être divisée en six grandes régions comme illustré dans le tableau A3.1.1 et le schéma A3.1.2.

Tableau A3.1.1 Caractéristiques géographiques et climatiques de la Tunisie

Régions géographiques et climatiques	Caractéristiques
La région côtière nord-est	Cette région a une altitude moyenne inférieure à 400m. Une grande partie de la région a un climat semi-aride, à l'exception du Cap Bon qui bénéficie d'un climat semi-humide. L'hiver y est doux avec une moyenne de pluviométrie entre 500 et 600mm par an. La terre est fertile et couverte par un tapis végétal riche. La région est connue pour la culture des céréales, la production de vin autour de la Vallée de la Mejerda et la pêche sur les côtes. La péninsule du Cap Bon est également connue pour ses agrumes et ses vignobles.
La région côtière montagneuse du nord-ouest	C'est une région montagneuse, avec des altitudes variant de 400m à 800m. Elle a un climat humide à semi-humide, avec une précipitation moyenne entre 800mm et 1.200mm/an. Elle a un tapis végétal riche, composé essentiellement de forêts de chênes. La chasse est également pratiquée dans cette région.
La région Dorsale	Il s'agit d'une région constituée d'une chaîne de hautes montagnes et qui s'étend de la frontière algérienne au Sud jusqu'à la péninsule du Cap Bon dans le Nord Est. Elle a un climat semi-aride avec une moyenne pluviométrique variant entre 300mm et 500mm par an. Les parties centrales et de l'Est de cette région ont un hiver très froid à cause des altitudes.
La région des Steppes (centre)	Cette région se compose des hautes steppes, vastes plaines avec une altitude supérieure à 400m, et des basses steppes qui s'étendent vers l'Est, formant la plaine côtière. C'est une partie du niveau aride, avec une précipitation moyenne entre 150mm et 350mm/an. Les hautes steppes à l'Ouest ont un hiver froid tandis que les basses steppes à l'Est ont un hiver doux. La région des basses steppes comprend plusieurs lacs salés et a un tapis végétal moyen. Les principales activités agricoles dans les hautes steppes sont les cultures de pommes et des figues de Barbarie et l'élevage bovin. Les oliveraies s'étendent sur l'ensemble du Sahel, entre Sousse et Sfax.
La région côtière du sud-est	Cette région, connue sous le nom de Jeffara, est située entre le Golfe de Gabès et la chaîne de Matmata. Elle a une précipitation moyenne entre 100mm et 200mm/an. La région de Gabès est connue pour les grenadiers et la pêche.
La région Saharienne	La région comporte trois zones géographiques: les Chotts avec les plus basses dépressions, le plateau de Dahar entre Matmata et la frontière libyenne avec une altitude entre 400m et 600m et le désert du Sahara qui représente l'extrémité orientale du Grand Erg au Sud-Est. La précipitation annuelle moyenne varie entre 50mm à 100mm par an dans les Chotts et le Dahar et moins de 50mm dans le Sahara. A cause de ce climat dur et la qualité médiocre de la terre, cette zone se caractérise par une végétation clairsemée. Les oasis de palmiers sont éparpillées sur toute la région du Jerid vers le Nord.

Source : MEAT et MA

Schéma A3.1.2 Caractéristiques géographiques et climatiques de la Tunisie



Source : Equipe d'étude JICA

A3.1.3 Occupation du sol

La superficie totale des terres productives (terres agricoles et forestières) est autour de 57.000 km carrés, ce qui représente près de 35% de la superficie totale de la Tunisie. Selon les statistiques de 1998-1999, près de 80% (40.031 km carrés) des terres agricoles totales (50.145 km carrés) sont en exploitation. Les plus grandes superficies agricoles sont situées au centre et au nord du pays. Les forêts ne couvrent que 4%; ensemble avec les terres de parcours, l'ensemble représente 32%. La perte annuelle de terres productives est estimée à 270 km carrés, les causes principales étant l'érosion, la désertification, la salinité, les inondations et l'expansion urbaine (tableau A3.1.2).

Tableau A3.1.2 Répartition de l'occupation du sol

Zone	Terre agricole			Forêt	Arbrisseau	Autre	Total
	Cultivée	En jachère					
		Exploitée	Non cultivée				
Nord	15.373	1.027	1.812	4.502	3.184	2.970	28.868 (17,7%)
Centre	19.104	637	3.007	1.844	7.956	8.400	40.948 (25,1%)
Sud	5.554	113	3.518	138	33.979	50.000	93.302 (57,2%)
Total	40.031 (24,5%)	1.777 (1,1%)	8.337 (5,2%)	6.484 (4,0%)	45.119 (27,7%)	61.370 (37,6%)	163.118 (100%)

Unité : km carrés

Source : MA, Répartition des Terres Agricoles - Campagne 1998-1999, 2000

Il y a six catégories de propriété foncière (tableau A3.1.3). Pendant la dernière décennie, le Gouvernement tunisien a encouragé la privatisation de la plupart des

terres cultivables dans le but d'atteindre une utilisation plus efficace des terres. A ce jour, près de six millions d'hectares de désert stérile et de Chotts et 1,5 millions d'hectares de terres de parcours relèvent encore de la propriété commune ou sont des terres domaniales et 8,5 millions d'hectares de terres utiles sont la propriété des privés.

Tableau A3.1.3 Types de propriété foncière en Tunisie

Terres collectives / communes	Ces terres sont la propriété collective de groupes ethniques et de familles tribales, la plupart d'entre elles étant localisée dans les régions du Centre et du Sud du pays. La caractéristique climatique de la région où se trouvent ces terres est presque celle de la région aride avec une végétation éparpillée à travers laquelle les habitants sont tenus de se déplacer dans la région pour faire paître leur bétail. Au total, ce type de terre couvre environ trois millions d'hectares. La moitié est composée de steppes improductives, l'autre moitié a été privatisée depuis les années 1970.
Terres d'extrême indivisibilité	Ces terres sont propriétés de grandes familles qui ne possèdent pas de titre de propriété. On les trouve essentiellement au Centre, particulièrement dans la région des hautes steppes. Le Gouvernement les considère comme terres collectives et essaie de les privatiser en les distribuant aux membres des familles propriétaires.
Terres Habous	Les produits des terres Habous sont dédiés à certaines institutions religieuses et humanitaires. Ces terres Habous sont éparpillées à travers le pays (Zaghouan, Sfax, Kairouan, Gabès, etc). La plupart sont en cours de privatisation.
Terres domaniales	Ces terres sont éparpillées à travers le pays, particulièrement au Centre et au Nord. Elles couvrent environ cinq millions d'hectares. Une partie d'entre elles est en cours de privatisation.
Terres appartenant à des privés	Elles couvrent près de cinq millions d'hectares. On les trouve au Nord, dans la péninsule du Cap Bon, à Sfax, Gabès, Djerba et au Sahel. La superficie totale de ces terres est en augmentation du fait de la privatisation ci-dessus mentionnée.
Désert	Il couvre tout le Sud-Est et l'Ouest est riche en dépôts de pétrole.

Source : Direction Générale des Forêts, MA

A3.1.4 Faune et flore

Le tableau A3.1.4 résume la faune et la flore qu'on retrouve en Tunisie. Il y a près de 2.200 espèces de plantes, 80 espèces de mammifères, 360 espèces d'oiseaux et 67 espèces de reptiles et d'amphibies. De grands mammifères, ainsi que douze espèces d'oiseaux sont considérés comme des espèces en voie de disparition. La Tunisie est réputée comme étant un pays où des oiseaux méditerranéens provenant du nord et africains provenant du sud se rencontrent et font leur nid. L'inventaire montre la présence de 64 familles. Les groupes les plus importants sont les passeres (38% de toutes les espèces), suivis par les oiseaux de la zone humide (grallatores, cenas, limicoles, larrides représentant 32%). Le plus grand nombre des espèces relèvent des Sylvia, Anatidae et Accipitridés.

Tableau A3.1.4 Faune et flore de la Tunisie

Espèces de plantes	2.200	Espèces de mammifères	80
Plantes rares	307	Espèces d'oiseaux	362
Plantes extrêmement rares	99	Espèces de reptiles et d'amphibies	67
Espèces uniques	7		

Source : MEAT, inventaire de la biodiversité en Tunisie, 1998

A3.2 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

A3.2.1 Politiques, stratégies et plans/projets

Le gouvernement tunisien a entamé la mise en œuvre d'une politique environnementale dans les années 1960. Cependant, ce n'est qu'à la fin des années 1980 que la gestion de l'environnement est devenue un sujet important en Tunisie. En 1988, le gouvernement a créé un nouvel organisme d'évaluation, l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) en vue de prendre en charge la gestion de l'environnement. En 1990, le premier Plan National d'Action Environnementale a été développé avec l'aide de la Banque Mondiale, et la gestion de l'environnement a été incluse comme l'un des sujets majeurs dans le 8ème Plan de développement (1992-1996). En 1991, le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (MEAT) est créé pour renforcer la gestion de l'environnement. La Commission Nationale de Développement Durable est créée en 1993.

Après la Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et Développement (CNUED: Convention de Rio) en 1992, le principe du développement durable est devenu l'un des concepts clés dans la stratégie nationale de développement. En application de cette Convention, le gouvernement a adopté un Agenda National 21 en 1995, qui est devenu une composante essentielle du 9ème Plan de Développement Economique et Social (1997-2001). Le concept clé de l'Agenda National 21 est le « développement durable » et ses objectifs principaux sont: (a) préserver l'équilibre écologique, (b) sauvegarder les ressources humaines et naturelles, (c) empêcher et réduire les diverses formes de pollution, et (d) réconcilier les exigences de développement avec les impératifs de l'environnement afin de protéger les éléments naturels (air, eau, terre et biodiversité), améliorer les conditions de vie de la population et atténuer les risques menaçant les ressources du pays. Le MEAT a établi des stratégies afin d'atteindre ces objectifs. Les principaux éléments de ces stratégies sont :

- Accroître le tapis végétal en le faisant passer de 11% à 15% de la superficie totale du pays,
- Assainir les milieux aquatiques qui reçoivent des déchets,
- Gérer les déchets solides en équipant les grandes villes en décharges contrôlées (cinq décharges ont été installées et neuf devraient être engagées en 2001,
- Embellir les villes en améliorant leurs entrées et en créant des jardins publics et des boulevards de l'Environnement.

En outre, le souci croissant du gouvernement pour l'environnement se traduit par ses actions assidues de protection des côtes, du sol et de la biodiversité contre les menaces telles que la sécheresse et la désertification.

Les principaux projets de préservation et de conservation mis en œuvre ou engagés au cours des dernières années sont résumés dans le tableau A3.2.1.

De plus, la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DEAT) —une des directions du MEAT, produit un certain nombre de types de plans de développement pour la gestion de l'utilisation des terres; les principaux plans d'utilisation des terres sont résumés dans le tableau A3.2.2. Ces plans sont officiellement approuvés et utilisés par les autorités locales et centrales pour concevoir des modèles d'utilisation durable des terres dans les zones urbaines et rurales. Le Gouvernement a reçu une substantielle assistance étrangère au cours des dernières années pour l'aider à développer ces plans.

La procédure d'approbation des projets requiert également une évaluation par rapport aux plans de développement urbains, qui contiennent des codes de construction et des restrictions respectives sur les activités de construction. Il n'y a aucun chevauchement dans la couverture géographique de ces plans de développement.

Tableau A3.2.1 Projets de gestion et de préservation de l'environnement

Environnement Naturel	1. Réhabilitation des Sites Dégradés (1996) 2. Etude Nationale sur la Diversité Biologique, (1996-1998) 3. Plan Directeur des Jardins Botaniques (1997) 4. Prospection des Espaces Naturelles Sensibles (1997-1998) 5. Création d'une Banque Nationale de Gènes (1998) 6. Renforcement des Zones protégées 7. Projet de le Main Bleue / Projet de le Main Verte / Projet de le Main Jaune
Environnement Côtier	Gestion de Zones Naturelles Sensibles (1997-) Programme National de Protection des Côtes Tunisiennes contre L'Erosion Maritime (1999 -)
Environnement Industriel	Projet Pilote pour le Traitement du Résidu Organique à Zarga, Province de Béja (1994 -) Etude Systématique sur le Système d'Emballage en Tunisie (1996-1998) Etude sur le Contrôle de la Pollution Industrielle en Tunisie (1996-1998) Etude sur le Recyclage des Déchets Industriels (1998) Assainissement du Marécage de l'Ariana (1998 -)
Environnement Urbain	Projet pilote pour la Collecte Sélective des Ordures Ménagères (1994-1996) Création des Boulevards de l'Environnement (1996) Projet Pilote pour la Collecte des Huiles Usagées (1995-1999) Projet d'Elaboration de Plans d'Environnement Municipaux (1997) Projet Pilote pour l'Elaboration des Agendas 21 Locaux (1999) Programme national des parcs urbains

Source : MEAT

Tableau A3.2.2 Documents et plans pour l'utilisation du sol

Plan	Contenu
Schéma National de l'Aménagement du Territoire (à l'horizon 2020)	Il a une portée nationale, a été développée depuis 1996, maintenant disponible sous sa forme finale mais n'a pas reçu l'approbation définitive prévue en 2001. Il comprend six volumes dont un volume pour le tourisme. Une assistance allemande et française a été fournie pour sa formulation.
Schémas Directeurs des Agglomérations Urbaines	14 sont disponibles et contiennent des cartes à des échelles de 1/25.000 et 1/50.000. Toutes les zones urbaines clés sont couvertes. Ils indiquent des types d'utilisation des terrains, mais pas la densité d'utilisation ni les autres éléments que les codes de construction couvrent habituellement.
Schémas Directeurs des Zones Sensibles	Il existe environs 40 Schémas Directeurs des zones sensible. Ils ont été préparés depuis 1993. Les zones contenant des espèces animales ou végétales en danger sont couvertes ainsi que les environnements spéciaux tels que les plages, forêts/montagnes, lacs et lits de lacs, désert, et îles.
Schéma Directeur National d'Aménagement Rural	Il a également une portée nationale qui couvre les zones non-urbaines et non-écologiques.

Source: MEAT

Actuellement, le MEAT, en collaboration avec d'autres ministères (MA, MC, et MTLA) essaie de renforcer le tourisme écologique et culturel. Dans ce contexte, une Commission Eco Tourisme, formée de représentants du MEAT, MA, MC et MTLA a été constituée et se réunit régulièrement. En outre, le Programme National des Projets Ecologiques, qui regroupe sept projets, a été arrêté par le MEAT. Cependant, le MEAT souffre d'un manque de ressources budgétaires et seulement quelques projets ont commencé à être réalisés pour le moment.

Tableau A3.2.3 Projets de Circuits Touristiques Environnementaux du MEAT

Projet	But/Actions
Projet de l'Eau	Le plan actuel consiste à construire cinq stations d'eau le long de l'aqueduc romain de Zaghouan à Carthage (132 km) et ce à Zaghouan, M'hamdia, Bardo, Carthage et Soukra. Les composantes du projet seront déterminées sur la base des résultats de l'étude qui est actuellement en cours.
Projet de la Mémoire de la Terre	Amener les touristes à Tataouine où des fossiles de dinosaure ont été découverts
Projet de la Forêt	Emmener les touristes à travers les différentes forêts afin de leur faire connaître la variété de la faune et la flore
Projet de l'Olive	Ramener les touristes aux stations de production de l'huile d'olive où ils peuvent observer le procédé de production de l'huile allant de la cueillette des olives à l'extraction de l'huile
Projet de l'Ile	Faire visiter les touristes les îles de Jerba, Kerkenah, Zembra, Zembretta et la Galite.
Projet du Littoral	Faire découvrir aux touristes les plus belles zones côtières en Tunisie
Projet du Sahara	Faire découvrir aux touristes les paysages, coutumes et traditions du Sud

Source: Direction d'environnement urbain, MEAT

Une des stratégies pour la protection de l'environnement adoptée par le gouvernement consiste à imposer des taxes sur les hôtels. En 1975, une loi a été votée amenant les hôteliers à verser 1% de leur chiffre d'affaires aux municipalités auxquelles ils appartiennent. En décembre 1992, le fonds de

protection de zones touristiques mis en place par le gouvernement et financé par une taxe de 1% nouvellement imposée aux hôtels dans les 30 zones municipales touristiques précisées par décret, a été créé en vue de soutenir les efforts de protection de l'environnement dans les zones touristiques. Le fonds est utilisé pour des projets tels que l'amélioration des routes, l'éclairage public, l'amélioration des conditions d'évacuation des eaux usées et l'entrée des villes touristiques.

A3.2.2 Autorités compétentes

(1) Organismes gouvernementaux

Le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (MEAT), créé en 1992, est l'organisme principal de gestion de l'environnement.

Le premier rôle du MEAT consiste à coordonner les activités des diverses institutions chargées de la protection de l'environnement. Les principales autorités en relation avec la préservation de l'environnement sont indiquées au tableau A3.2.4. La Tunisie dispose d'un cadre institutionnel bien organisé et les différentes institutions qui en relèvent (ANPE, ONAS, APAL, etc.) remplissent des rôles importants dans la préservation de l'environnement. Récemment, d'autres ministères tel que le MA, le MTLA et le MC ont aussi commencé à s'impliquer dans des activités liées à l'environnement. Aussi, le MEAT est appelé à coordonner avec efficacité les activités de ces ministères et différentes institutions.

Tableau A3.2.4 Autorités de gestion liées à la préservation de l'environnement

Organismes	Directions ou Agences
Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire	Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (MEAT, 1991)
	Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la vie / Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
	Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE, 1988)
	Office National de l'Assainissement (ONAS, établi en 1974 et réorganisé en 1993)
	Commission Nationale pour le Développement Durable (CNDD, 1993)
	Agence Nationale de l'Aménagement et de la Protection du Littoral (APAL, 1995)
	Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET, 1996)
	Agence Nationale des Energies Renouvelables (ANER, 1996)
	Commission Nationale pour la Prévention et la Lutte contre les événements de Pollution Maritime (1996)
Ministère de l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture
	Direction Générale des Ressources Hydrauliques/Direction du Sol/Direction de la Préservation de l'eau du Sol/ Direction Générale de Sylviculture
Ministère du Tourisme des Loisirs et de l'Artisanat	Office National du Tourisme Tunisien (ONTT, 1970)
	Direction du Patrimoine et de l'Environnement (1996)
Ministère de la Culture	Agence Foncière du Tourisme (AFT, 1973)
	Ministère de la Culture

Source : MEAT, MA, ONTT

(2) Organisations non-gouvernementales

Il y a diverses organisations non gouvernementales concernées par la nature et l'environnement en Tunisie. La plus ancienne est l'Association des Sciences Naturelles (1947), essentiellement constituée de professeurs du secondaire en sciences naturelles. L'Association Tunisienne pour la Protection de la Nature et de l'Environnement a été fondée en 1977 à Tunis et a établi plusieurs sections à

travers tout le pays. En outre, il y a plus de dix associations qui participent activement à la protection des ressources naturelles (par exemple les amis des oiseaux créée en 1975; la fédération nationale des associations de chasse).

Trois grandes associations étrangères opèrent en Tunisie : le Fonds Friedrich Naumann (le bureau de Tunis a été ouvert en 1964) favorise la coopération bilatérale avec l'Allemagne, notamment en matière de développement durable et pour la publication du « guide vert » : un inventaire de l'environnement en Tunisie. La section tunisienne de Greenpeace (1992) organise des activités publiques de sensibilisation pour la protection de l'environnement et publie « GPT Magazine ». La section tunisienne du Fonds Mondial pour la Nature-Tunisie (1994) est particulièrement active dans le domaine des zones humides et des forêts.

(3) Lois, règlements et conventions

Plusieurs lois ont été approuvées par le gouvernement tunisien pour le contrôle de la pollution, la protection des ressources naturelles, la rationalisation de la gestion de la terre et la création de nouvelles zones protégées (tableau A3.2.5). Le tableau A3.2.6 énumère les conventions internationales ratifiées et signées par le gouvernement de Tunisie pour soutenir la préservation de ressources naturelles.

Sur le plan du projet, l'ANPE gère la procédure d'évaluation de l'impact environnemental, définie dans une loi adoptée en 1991, indiquée par le schéma A3.2.1. Cette procédure constitue une protection permettant d'identifier, à l'étape de la planification, tout aspect environnemental relatif au projet, qui pourrait nécessiter une analyse supplémentaire et déboucher soit sur la modification soit sur l'annulation du projet.

Tableau A3.2.5 Lois relatives à l'environnement

Ressources	Lois
Ressources de terrains/sol	Loi du 07/10/1958 relative à la préservation des terres agricoles et forestières. Loi du 11/3/1987 relative à la protection des terres agricoles contre d'autres utilisations. Code de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (1979; révisé en 1994) pour l'aménagement et la gestion rationnelle des zones urbaines.
Les ressources en eau	Code de l'Eau (1975) contre la pollution de l'eau de surface, souterraine et maritime. - Décret de 1985 relatif au traitement des eaux usées urbaines.
Qualité de l'air	- Loi de 1988 relative à la pollution de l'air et les émissions sonores.
Ressources Biotiques	- Code Forestier promulgué par la loi de 04/07/1966 et modifié par la loi du 13/04/1988. Le Code Forestier couvre : - Le régime forestier (Articles 1 à 164). - La chasse (Articles 165 à 206). - La protection de la nature, la faune et la flore et sauvages (Articles 207 à 231). - L'étude préalable d'impact (Article 208). - Les zones protégées et zones Humides (Article 218 à 224). - Décret du 18/06/1988 par MA relatif au système de chasse dans les régions de forestières. - Décret du 31/01/1994 relatif à l'organisation de la pêche et la protection des espèces aquatiques. - Décret du 28/09/1995 par le Min.de l'Agriculture délimitant les zones maritimes pour la pêche et les espèces qui ne peuvent pas être capturées.

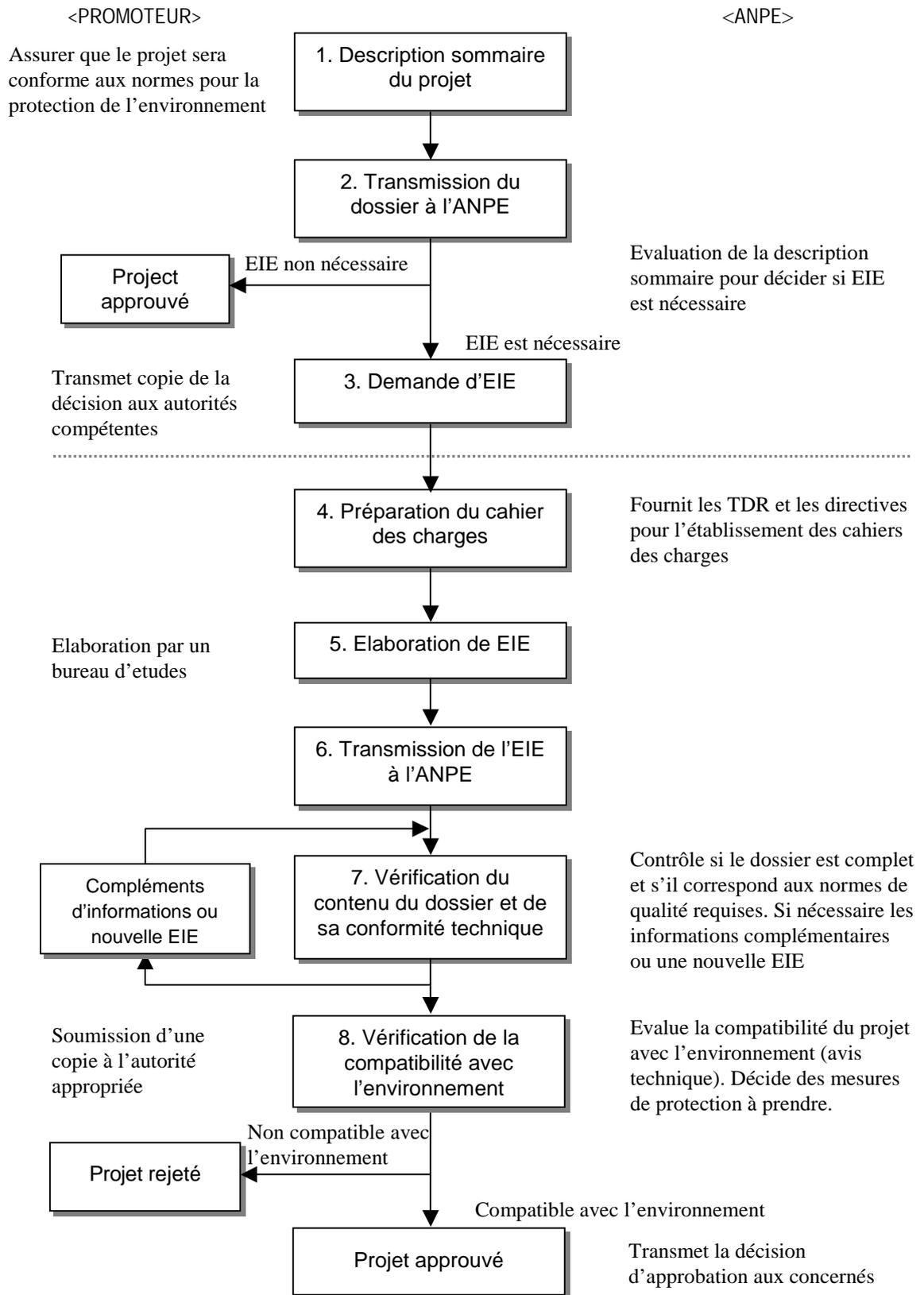
Source : MEAT, Etude de la Diversité Biologique de la Tunisie, 1998; APAL

Tableau A3.2.6 Conventions internationales signées par la Tunisie

<ul style="list-style-type: none"> - Convention Internationale pour la prévention de la pollution de l'eau de la mer par les hydrocarbures (1973). - Convention de Washington (CITE) pour le commerce international de la faune et la flore sauvages compromises (1974). - Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (1974). - Convention internationale sur la responsabilité civile pour le dommage dû à la pollution par les hydrocarbures (1976). - Convention internationale relative à l'intervention dans des hautes mers en cas d'accidents qui peuvent entraîner la pollution par les hydrocarbures ou autres substances (1976). - Convention sur la prévention de la pollution de la mer par l'immersion des déchets(1976). - Convention Africaine pour la préservation de la nature et des ressources naturelles (1976). - Convention pour la protection de la Mer Méditerranée contre la pollution (1977). - Protocole relatif à la coopération entre les pays nord-africains dans la lutte contre la désertification (1979). - Convention de RAMSAR relative à la protection des zones humides d'une importance internationale (1989). - Protocole relatif aux zones spécialement protégées de la Méditerranée (1983). - Convention de Bonn relative à la préservation des espèces sauvages de faune migratrices (1986). - Rio Convention sur la diversité biologique (1993). - Convention de Berne relative à la préservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (1995). - Convention internationale de lutte contre la désertification (1995)

Source : MEAT, Etude de la Diversité Biologique de la Tunisie, 1998

Schéma A3.2.1 Evaluation de l'impact sur l'environnement



Note : Dans un souci de clarté, le diagramme a été légèrement simplifié

Source : ANPE, Loi No 91-362 du 13 Mars 1991

(4) Coopération internationale

Conformément aux recommandations de la Convention de Rio, divers projets environnementaux financés par des agences internationales ont été engagés en Tunisie. Ces projets sont résumés dans le tableau A3.2.7 ci-dessous.

Tableau A3.2.7 Projets environnementaux avec les organismes internationaux

Secteur / Organisation	Projet
Organismes internationaux	
FEM/PNUE	Etude Nationale sur la biodiversité en Tunisie, aboutissant sur une Stratégie Nationale et un Plan d'Action pour la biodiversité
GEF/WB	Projet sur la préservation de la biodiversité et la gestion des zones protégées
GEF	Projet de la bio-sécurité
PNUD	Micro Projet pour les habitants à l'intérieur et autour des zones protégées
Organismes bilatéraux	
Allemagne (à travers BMZ et GTZ)	la coopération concerne les domaines de l'assainissement, la dépollution, les déchets solides, la gestion des parcs et ressources naturels, la désertification et la formation du personnel.
France (à travers IFEN, AFD et ADEME)	Développement d'un programme de sensibilisation relatif au contrôle énergétique et à la protection de l'environnement (Notre Planète Précieuse). Surveillance et contrôle de la qualité de l'air (avec ANPE et CITET) et aménagement du littoral (APAL). Projet de l'eau pluviale à Ben Arous et amélioration de l'hygiène dans des régions à forte densité démographique.
Pays-Bas et Belgique	Financement de projets pour la purification des eaux usées et projet de l'assainissement du Lac sud de Tunis.
Suisse	Renforcement de la capacité des ONGs émergentes.
Canada	Préparation de guides pédagogiques en éducation pour l'environnement dans les établissements d'enseignement secondaire et primaire (avec le PNUD).
Luxembourg	Projet pilote pour tester le tri sélectif des ordures ménagères. Projet de doublement de la capacité de SOTULUB pour la récupération et le recyclage des huiles usagées. Extension des infrastructures de formation et mise en place d'un nouveau laboratoire pour le contrôle et l'analyse des déchets solides au CITET.
Japon	Fourniture du financement nécessaire pour la purification des eaux usées des zones de Djerba - Aghir et Grand Sfax.
Espagne	Projet de fourniture de l'électricité solaire dans les rurales (245 logements à Séliana et Zaghuan).
Chine	Projet Pilote pour la production du bio-gaz à partir des déchets de volaille (avec ANER).
UE (à travers des programmes tels que Euro-Med, METAP, MEDA, VIE, etc.)	Assistance technique en vue d'assurer la formation de techniciens dans le domaine des énergies renouvelables (170 techniciens) et de la gestion de l'environnement. Le Projet Agenda 21 dans le bassin latéral du nord-ouest de la Tunisie. Renforcement de la capacité technique et institutionnelle des intervenants dans la protection contre la pollution, la gestion participative des zones industrielles, et la préservation et la réhabilitation des écosystèmes insulaires fragiles.
Les Pays-Bas et Suède	Recyclage de la dette tunisienne avec les Pays-Bas et la Suède à utiliser pour la protection de l'environnement (protection de forêts pré - urbaines, gestion des cuvettes concernées par l'érosion hydrique, projet de tri sélectif en dehors des déchets solides, etc.).
Universités	
Universités de Sciences et des Lettres	Etude sur l'environnement et les sites historiques/ archéologiques
ONGs internationaux	
WWF	Micro - projet pour les habitants autour du Parc National El Feija.
UICN	Consultation sur le Parc National Ichkeul

Source : MEAT

Le Gouvernement tunisien a récemment commencé à coopérer étroitement avec les pays de l'Union du Maghreb Arabe, particulièrement dans le domaine de l'assainissement, ainsi qu'avec d'autres pays de la Méditerranée suite à la Convention de Barcelone et le Plan d'Action Méditerranéen (CARTE). A l'instar des autres pays méditerranéens, la protection de la Mer Méditerranée constitue l'une des principales préoccupations de la Tunisie.

A3.3 ZONES PROTEGEES

A3.3.1 Parcs naturels et réserves naturelles

La disposition légale relative aux zones protégées en Tunisie est incluse dans le chapitre III du Code Forestier de 1993 qui stipule qu'il y a deux types de zones protégées : les parcs nationaux (N=8) et les réserves naturelles (N=16) (tableau A3.3.1). La plupart des zones protégées ont été établies au cours des dix dernières années. En outre, le gouvernement est actuellement en train de créer un certain nombre de forêts récréatives qui sont des forêts ou parties de forêts qui satisfont un intérêt touristique et récréatif (code forestier, article 218). Actuellement, le MEAT dispose d'un plan pour la création de parcs maritimes nationaux et a entamé l'élaboration d'une nouvelle loi pour les couvrir. Le code forestier ainsi que divers décrets et lois précisent la réglementation concernant la création et la gestion des parcs nationaux. L'application de cette législation incombe à la Direction Générale des Forêts et à la Direction de la Chasse et des Parcs Nationaux du Ministère de l'Agriculture. Quant à la gestion des zones protégées, seuls les parcs nationaux sont dirigés par des agents relevant des CRDAs (Commissariat Régional de Développement Agricole).

Six parcs nationaux disposent d'un écomusée, à savoir Ichkeul, Châambi, Bouhedma, Bou-Kornine, Feija et Sidi Toui. Le MA a programmé de créer un autre écomusée dans les parcs de Jbil mais rencontre certaines contraintes budgétaires, surtout pour la construction ou la rénovation ainsi que pour les ressources humaines (par exemple la formation de responsables et des guides conférenciers) et la gestion.

Tableau A3.3.1 Types de zones naturelles protégées

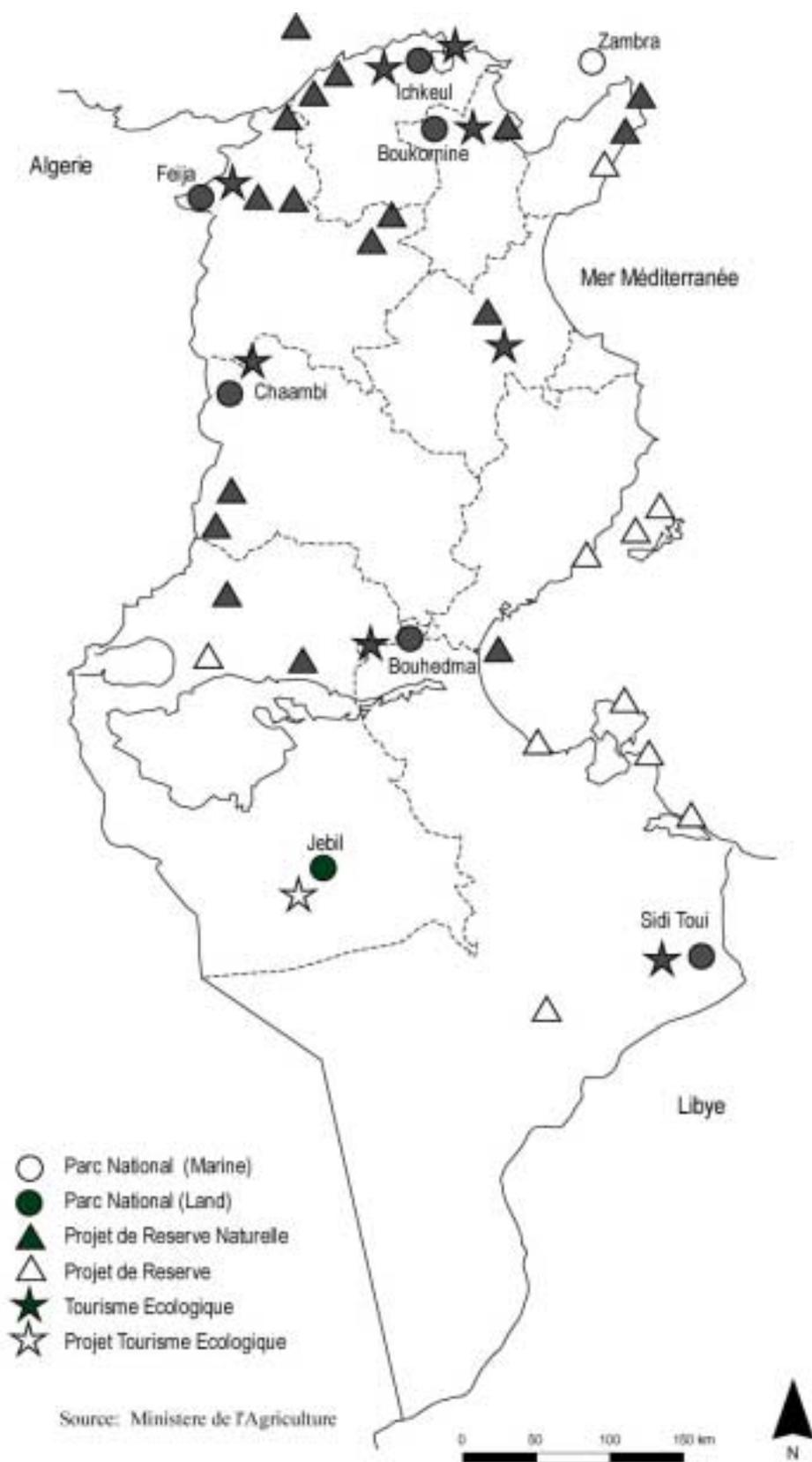
	Autorisation	Définition
Parc National Nombre : 8 Superficie : 201.788ha	Désigné par décret présidentiel sur recommandations du Ministère de l'Agriculture et du MEAT.	Un Parc National est un territoire relativement étendu qui représente un ou plusieurs écosystèmes, généralement peu ou pas transformé par l'exploitation et l'occupation humaine, où les espèces végétales et animales, les sites géomorphologiques et les habitats offrent un intérêt spécial du point de vue scientifique, éducatif et récréatif, ou dans lesquels existent des paysages naturels d'une grande valeur esthétique.
Réserve Naturelle Nombre :16 Superficie : 16.138ha	Etablie par le Ministère de l'Agriculture.	Une réserve naturelle est un site peu étendu en superficie, ayant pour but le maintien de l'existence d'espèces individuelles ou de groupes d'espèces naturelles, animales ou végétales, ainsi que leur habitat, et la conservation d'espèces de faune migratrices d'importance nationale ou mondiale.

Source : MA, Code forestier, Article 218, 1993

Le code forestier contient également des dispositions relatives à la chasse dans les réserves. La chasse, la pêche et les activités d'exploitation sont strictement réglementées. Les opérateurs doivent obtenir une autorisation écrite du Ministère de l'Agriculture. Le Ministère publie également un décret annuel précisant les

périodes et les zones de chasse ainsi que la désignation et le nombre des animaux qui peuvent être abattus. Le décret pour 1999-2000 énumère près de 30 types d'animaux, dont 25 espèces d'oiseaux qui peuvent être chassés. Selon le Directeur Général de la Direction de Préservation des Forêts, le Gouvernement désire augmenter le nombre de chasseurs de sangliers sauvages du fait que la population de sangliers sauvages a crû et est devenue nocive pour certains types de cultures.

Schéma A3.3.1 Parcs et réserves nationaux en Tunisie



A3.3.2 Zones sensibles

Le MEAT a identifié de nombreuses zones sensibles, qui requièrent une attention particulière en termes de développement. Le tableau A.3.3.2 identifie les principales questions sensibles relatives à chaque région et les schémas A3.3.2, A3.3.3. et A3.3.4 indiquent la situation de l'environnement naturel, notamment la zone d'érosion et les ressources hydriques et du sol.

Tableau A3.3.2 Questions sensibles relatives à chaque région

Région	Caractéristiques naturelles	Questions sensibles
Région Nord (Tell)	<ul style="list-style-type: none"> - Région vitale pour l'approvisionnement en eau de la Tunisie - 80% de la nappe phréatique du Nord peut être mobilisé, dont 80% de très bonne qualité - Composée par les sols les plus riches du pays et de 53% de zone irriguée - Région essentiellement montagnaise et forestière 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de détérioration de la nappe phréatique/ des aquifères, du fait de la surexploitation *Zones sensibles : autour du lac de Bizerte, les plaines de Milliane et de Grombalia, les plaines du littoral de l'Est du Cap-Bon et une partie du Haut-Tell - Détérioration de la végétation due à : i) l'utilisation de bois ou de charbon comme principal combustible ligneux dans la vie courante (95% des ménages utilisent ce type de combustible dans la région) ii) la pratique de l'agriculture diversifiée (par exemple, les grandes exploitations céréalières mêlées aux petites parcelles de terre de piémont) *Zones sensibles : le long des franges forestières (zone d'habitation)
Région de steppe (semi-aride et aride)	<ul style="list-style-type: none"> - Grande variété géographique, notamment de hautes steppes, de basses steppes et des steppes au sud - Zone présentant d'importants changements climatiques, du fait de l'influence du Sahara et de la Méditerranée - Nappes en surface très limitées et grands changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Problèmes d'érosion hydrique *Zones sensibles : tout particulièrement les massifs et les sols de piémont des hautes steppes, du fait de l'agriculture et du déboisement - Erosion éolienne due à la surutilisation des zones de pâturages *Zones sensibles : la pente/le bassin de Zeroud, au Nord-ouest de Sidi Bouzid - Risque de détérioration de l'aquifère *Zones sensibles : la plaine de Kairouan, la plaine de Sidi-Bouzid, le plateau et la plaine de Kasserine, Sbeitla, Gafsa et El Guettar, Gabès et la zone autour de Djerba, Zarzis et Médenine.
Région désertique	<ul style="list-style-type: none"> - Zone très limitée en ressources en eaux de surface. Cependant existence d'un important potentiel d'une nappe phréatique souterraine très profonde (mais sans possibilité de renouvellement) - Zone très sèche (Sahara) - Existence d'un écosystème très sensible et spécial (notamment les chotts, les oasis) 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de détérioration des nappes phréatiques du fait de : i) l'augmentation des puits et des forages en surface, provoquant une baisse de l'eau artésienne et l'assèchement des puits. ii) la surutilisation de l'eau pour l'irrigation. - Existence d'un problème de désertification *Zone sensible : Tozeur, Douz, Kébili - Risque de détérioration de l'écosystème sensible des chotts, dû à la construction de routes, à l'irrigation et à l'urbanisation
Littoral	<ul style="list-style-type: none"> - Le littoral s'étend sur une longueur de 1300 km, entouré de quelques îles - Certaines zones ont un écosystème extrêmement fragile (notamment le littoral Nord, la péninsule du Cap Bon, le Sahel) - Concentration de la population et des activités humaines dans ces zones (deux tiers de la population nationale et 80% de la surface occupée par des zones industrielles existantes ou potentielles) 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un problème d'érosion du littoral - *Zones sensibles : (voir Schéma A3.3.2) - Existence de problèmes de salinisation du sol dus à i) la montée du niveau de la Mer Méditerranée et ii) au phénomène de subsistance, accéléré par l'intervention humaine, notamment la surexploitation de la nappe phréatique - *Zones sensibles : le Nord du Golfe de Gabès et le delta de la Medjerda - Problèmes de contamination de l'eau dus à la croissance rapide des villes et aux activités industrielles et de transport - *Zones sensibles (voir Schéma A3.3.3) - Risque de détérioration de la faune et de la flore du fait de l'extension des constructions *Zones sensibles : le Golfe de Gabès et la zone d'urbanisation

Source : MEAT/DGAT, Schéma Directeur D'aménagement du Territoire National (1996-2000)
MEAT, Etude de la Diversité Biologique de la Tunisie, 1998

Schéma A3.3.2 Zones d'érosion du littoral, zones sensibles et zones touristiques

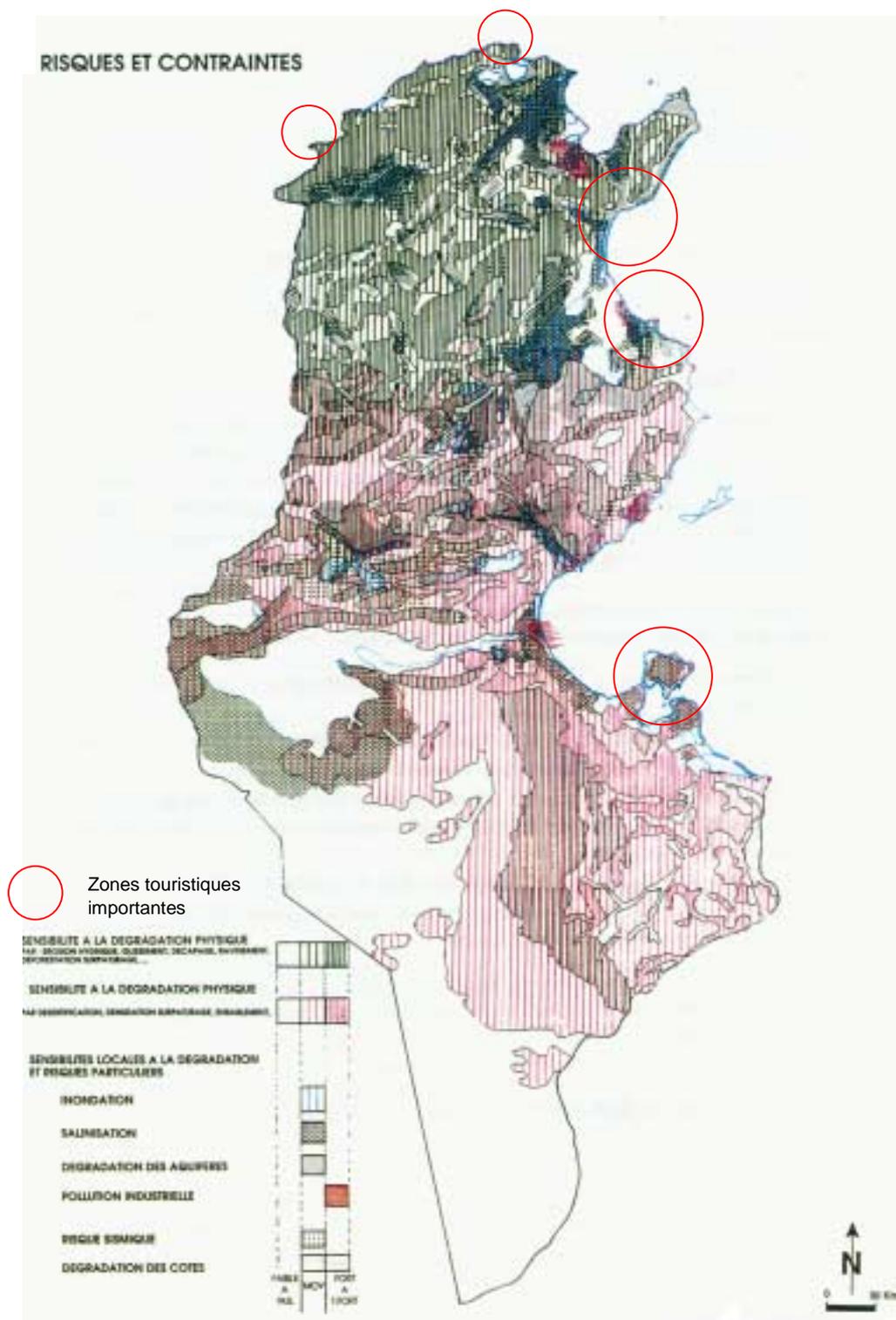
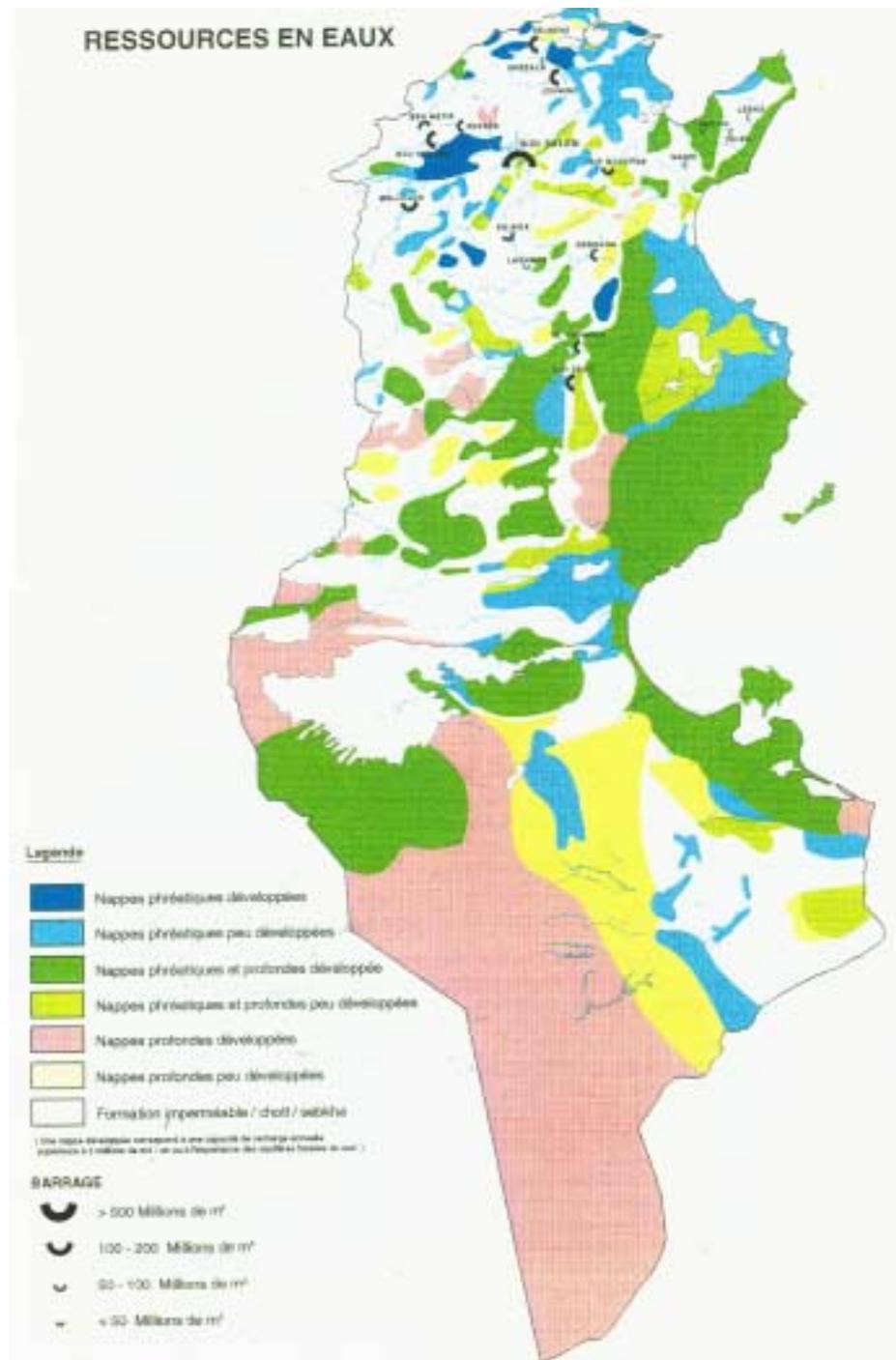
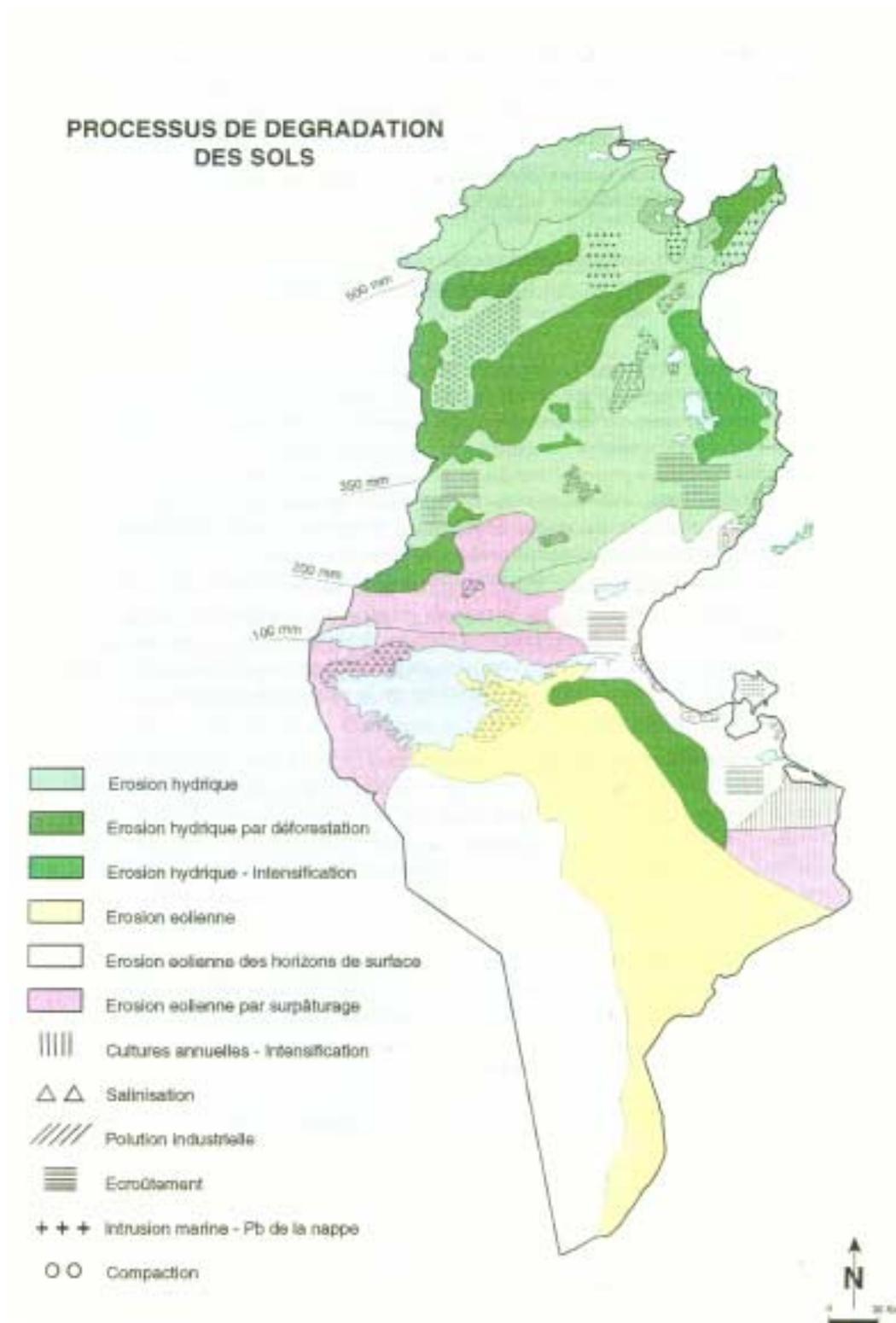


Schéma A3.3.3 Etat de la nappe phréatique



Source : MEAT, MA

Schéma A3.3.4 Etat du sol



Source : MEAT

Les zones sensibles nécessitant l'élaboration de schémas directeurs d'aménagement fixé par le décret N°98-2092 du 28 octobre 1998 sont comme suit :

- Tabarka – Zouarâa,
- Le littoral de l'extrême – Nord (entre Zouarâa et Bizerte),
- Le littoral Est Bizerte (Bizerte – Ghar El Melh),
- Carthage – Sidi Bou Saïd,
- Le littoral Est du Cap Bon,
- Le littoral Ouest du Cap Bon,
- Selloum Hergla,
- Khnis – Bekalta,
- El Ghadana – Echebba – Melloulech,
- Les îles de Kerkenah,
- Mahrès Skhira,
- Gabès – El Jorf,
- L'île de Jerba,
- Zarzis,
- El Bibane,
- Les zones arides du sud saharien (Tozeur – Kébilli – Tataouine),
- Les hautes steppes,
- Les basses steppes,
- La zone minière de Gafsa.

Le tableau A3.3.3 montre les sites et les zones définis comme prioritaires suites à une étude qui a été menée par le MEAT (Etude de la prospection des zones naturelles sensibles).

Tableau A3.3.3 Sites et zones naturelles sensibles

	Nom	Taille	Propriétés
1	Vallée des Atatfas	Ilots isolés	Maquis de chaîne (<i>Quercus suber</i>) avec une dynamique du milieu régressive
2	Anticlinal de Djebel Abderrahmane	Ilots isolés	Maquis à chêne kermès (<i>Quercus coccifera</i>) écosystème agro-sylvo-pastoraux.
3	Site de Bouabdella	4 ha	Cyprés de Maktar (<i>Cupressus sempervirens varnumidica</i>), site relique dont les derniers peuplements, vieillissants et ne peuvent plus se régénérer.
4	Forêt de Kersa	5 800 ha	Pin d'alep (<i>Pinus halepensis</i>) en dégradation très avancée avec une tendance réversible.
5	Site de Djebel Serj	Sujets isolés	<i>Erable de Montpellier</i>
6	Zone de Bouzaiène, El Gallel, Manknassy	Petits peuplements éparpillés	Pistachier de l'Atlas (<i>Pistacia atlantica</i>), espèce autochtone en voie de disparition.
7	Zone de Jbel Sidi Aïch	Plus de 100 000 ha	Alfa (<i>Stipa tenacissima</i>) de hautes steppes Erosion hydrique et éolienne se développe au fur et à mesure de la dégradation de la nappe d'alfa
8	Zone de Bled El Talh, el Guettar	5 à 20 individus /ha sur 20 à 30 km carrés	Gommier (<i>Accacia raddiana</i>)
9	Zone de Rjim Maatoug et site de Ghouiba Essouda	5 000 km carrés	Maintien des espèces rares surtout animales : gazelle leptocère, renard du désert, chacal et fennec.
10	Site de Toujane	4 000 ha	Genévrier rouge (<i>Juniperus phoenicea</i>) des Matmatas.
11	Zone de l'Erg Oriental région de Jbil	17 200 km carrés	Espèces animales rares menacées d'extinction et protégées par la convention de Washington et espèces végétales comme <i>Calligonum azel</i> et <i>Calligonum arich</i> .
12	La Sebkha de Sidi Ali Mekki et El Ouafi, sebkha du Nord	12 600 ha	Zones humides très sensibles aux facteurs de dégradation et soumises à une forte pression humaine.
13	La lagune de Ghar El Melh	3 135 ha	Zones humides très sensibles aux facteurs de dégradation et soumises à une forte pression humaine.
14	Les zirats, sources et micro oasis naturelles du Nafzaoua	Source et micro-oasis ponctuelles	Zones humides et constituent de points de résurgence des nappes

Source : MEAT

A3.4 QUESTIONS CLES LIEES AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME

Depuis la fin des années 80, le Gouvernement a mis en place des systèmes de préservation pour l'environnement naturel. De ce fait, la Tunisie dispose déjà de stratégies, lois et structures institutionnelles de base relatives à la préservation environnementale.

Les différentes enquêtes effectuées par le MEAT ont fait ressortir les questions et problèmes éventuels liés à l'environnement. Comme le résume le Tableau A3.3.2, les principales causes de ces problèmes sont essentiellement liées à des phénomènes naturels et aux activités agricoles et industrielles. Certaines de ces questions (notamment la sur-utilisation des nappes phréatiques dans certaines zones du littoral, la pollution du littoral) sont déjà traitées par le MEAT et d'autres agences. Cependant, dans la majorité des cas, des contre-mesures efficaces sont encore à l'étude.

S'agissant du lien entre le développement touristique et l'environnement naturel, le tourisme ne constitue pas actuellement le principal facteur provoquant des problèmes environnementaux, essentiellement du fait que les activités se limitent essentiellement aux "zones touristiques" et grâce également aux efforts déployés par les diverses institutions concernées, notamment le MEAT, l'APAL, l'ANPE, l'AFT (ONTT) et les municipalités. Tout particulièrement depuis l'introduction de la procédure de l'EIE, les mesures à prendre sont clairement passées en revue avant le démarrage du projet. En outre, il convient de noter que le développement touristique a contribué à la consolidation des infrastructures régionales, avec un impact positif sur l'environnement en termes de niveau de vie et d'environnement social.

Il est vrai cependant qu'il existe encore quelques sérieux problèmes environnementaux provoqués par les activités touristiques. Etant donné que "l'environnement naturel" constitue un élément essentiel du tourisme tunisien, la préservation de l'environnement naturel est par conséquent extrêmement importante. Ainsi, l'amélioration des capacités de préservation de l'environnement dans le secteur touristique est essentielle. A la lumière des enquêtes et des entretiens effectués sur le terrain auprès des agences concernées, ainsi que sur la base des résultats des études réalisées par le MEAT, les questions clés liées au développement touristique en Tunisie ont été identifiées comme suit.

A3.4.1 Protection de l'environnement naturel

(1) Concentration excessive du tourisme dans les régions du littoral

Sur les 17 zones touristiques existantes, 12 sont localisées dans les régions du littoral (85% de l'hébergement total). Sur les 14 zones touristiques programmées, 13 seront créées dans les régions du littoral. En Tunisie, la majorité des activités touristiques se trouve concentrée dans les régions du littoral, débouchant sur les problèmes environnementaux détaillés ci-après :

- a) Déséquilibre de l'écosystème, problèmes d'érosion du littoral et dégradation de la flore naturelle du fait de :
- l'extension des constructions dans les zones humides du littoral et des terres agricoles où il existe un écosystème extrêmement fragile
 - disparition du sable des plages et des dunes de sable du fait de la construction des zones touristiques (la législation l'interdit actuellement, toutefois, cela s'est produit au tout début du développement touristique)
 - destruction des dunes de sable du littoral du fait des activités touristiques (une forte densité de tourisme balnéaire et des installations balnéaires).
- b) Dégradation du paysage du littoral, suite aux zones touristiques étalées en longueur sur le bord de mer, à la construction de bâtiments et de barrières élevées qui ne s'harmonisent pas bien avec le paysage environnant.
- c) Consommation élevée des ressources en eau sur les sites touristiques et production d'un volume extrêmement élevé d'eaux usées.

D'après la SONEDE, la consommation d'eau par le secteur touristique correspond à 6,1% (17 millions de m³, en 1999) et n'est pas la plus élevée. Toutefois, la consommation d'eau quotidienne par le secteur touristique correspond à environ 480 litres/jour par touriste, soit un taux très élevé par rapport à la consommation nationale, qui constitue moins de 53 litres/jour par tunisien. Dans le Plan Directeur National, il est mentionné que l'on pourrait craindre des problèmes de pénurie d'eau, tout particulièrement dans les régions du sud de la Tunisie, du fait de la croissance démographique rapide (tableau A3.4.1), des problèmes de détérioration de la qualité de la nappe phréatique, etc. Il convient par conséquent de minimiser le volume de consommation d'eau sur les sites touristiques en vue de soutenir l'objectif national en matière de préservation de l'eau.

Tableau A3.4.1 Prévision démographique

Région	1998	2005	2015
District de Tunis	1 988 300	2 259 700 (+13,6%)	2 813 800 (+24,5%)
Nord-est	1 274 900	1 433 800 (+12,5%)	1 558 500 (+ 8,7%)
Nord-ouest	1 259 800	1 337 400 (+ 6,2%)	1 410 800 (+ 5,5%)
Centre ouest	1 368 000	1 379 500 (+ 0,8%)	1 508 300 (+ 9,3%)
Centre est	2 001 900	2 387 900 (+19,3%)	2 720 000 (+13,9%)
Sud-ouest	558 600	620 500 (+11,1%)	745 400 (+20,1%)
Sud-est	880 800	996 200 (+13,1%)	1 069 200 (+ 7,3%)
Total	9 332 300	10 415 000 (+11,6%)	11 826 000 (+13,5%)

Source : INS

(2) Questions relatives à la capacité de charge du développement touristique

La Tunisie possède une expérience de près de 40 ans en matière de développement touristique et a reçu 5 millions de visiteurs étrangers en 2000. Comme cela a déjà été mentionné plus haut, il existe effectivement quelques problèmes d'environnement. D'autre part, un important développement touristique est encore programmé, tout particulièrement dans la région du littoral.

Il est par conséquent important d'étudier la façon de développer davantage de zones touristiques offrant une très faible capacité de charge de la zone du littoral sur une base durable à long terme.

- (3) Absence d'un système global de collecte de données relatives à l'environnement sur les sites touristiques

Il existe un système de contrôle sanitaire et de contrôle de la qualité dans les zones touristiques, conduit par les CRT. Toutefois, un système de surveillance systématique permettant de contrôler et d'évaluer de manière exhaustive l'état environnemental dans et autour des principales zones touristiques, qui pourrait être utilisé en vue de mettre sur pied des stratégies efficaces de préservation de l'environnement et de gestion de l'environnement est encore en cours d'élaboration.

- (4) Besoins en termes de collaboration à un stade précoce entre les promoteurs touristiques et les autorités concernées, relative à la préservation de l'environnement

En Tunisie, le système de l'Evaluation de l'Impact Environnemental (EIE) est appliqué depuis 1991 et, de façon générale, celui-ci a été assez efficace. Il convient cependant d'admettre qu'il existe certaines difficultés quant au contrôle de l'ensemble des projets, même en utilisant l'EIE. En vue de réaliser une planification touristique plus en harmonie avec l'environnement et tenant davantage compte de l'environnement que dans le passé, il est nécessaire d'établir des échanges entre les aménageurs et les agences environnementales, notamment l'ANPE, aux toutes premières phases, par exemple, dès l'étude de faisabilité.

- (5) Besoins en termes d'amélioration de la préservation de l'environnement dans le secteur touristique

La préservation de l'environnement naturel a été prise en charge par divers organismes (cf. Tableau A3.2.4). Dans le secteur touristique, le Département de l'Environnement et du Patrimoine de l'ONTT est responsable des questions environnementales. Toutefois, la tâche actuelle de cette section consiste essentiellement à réaliser des présentations des ressources culturelles. Malgré la création de stratégies annuelles en vue de promouvoir la préservation de l'environnement dans le secteur touristique, en réalité, il s'avère nécessaire d'améliorer les ressources humaines et les structures de ce département.

- (6) Absence de sensibilisation à l'importance de la préservation de l'environnement en termes de protection de ressources précieuses pour le tourisme.

Le concept de "développement durable" est bien connu du secteur touristique, mais lorsqu'il s'agit de le "mettre en pratique", peu d'intervenants sont intéressés à s'attaquer au "développement durable du tourisme". Il existe, tout particulièrement :

- Une absence de vision à long terme en matière de développement touristique et d'un concept et de stratégies bien partagés relatifs à la

conservation des ressources essentielles au tourisme. Il y a notamment une absence de coordination entre les autorités concernées et le secteur privé (notamment les hôtels, les agences de voyage)

- Une absence de connaissances relatives à la préservation de l’environnement dans le secteur touristique, (particulièrement parmi le personnel hôtelier, les guides, les chauffeurs) et parmi les touristes.

A3.4.2 Réhabilitation de l’environnement et embellissement

(1) Entretien insuffisant de l’environnement des sites touristiques

Sur la base d’inspections sur place dans les principaux sites touristiques, et l’enquête réalisée auprès de touristes au mois de juillet-août 2000 (Tableau A3.4.2), l’état de l’environnement dans et autour des sites touristiques n’est pas bien géré. Les résultats de cette enquête démontrent que les touristes sont satisfaits de l’état du bord de mer et du paysage à l’intérieur mais que concernant les services urbains et les conditions sanitaires, seuls 20% des touristes sont satisfaits. Des détails spécifiques sont présentés ci-après :

- Problème des détritrus sur les sites touristiques, tout particulièrement en été sur les plages (mais également dans les villes, les médinas et les autres sites culturels).

Tableau A3.4.2 Evaluation des aspects environnementaux par les vacanciers

Eléments de l’enquête	% des vacanciers évaluant l’élément comme “bon”	Observations
PAYSAGE		
Paysage du bord de mer	73,7%	Pour le tourisme balnéaire
Paysage de l’intérieur	58,8%	Pour les vacanciers se focalisant sur la beauté de la nature
ETAT DE L’ENVIRONNEMENT		
Services et équipements urbains	18,5%	Pour le tourisme balnéaire
	18,6%	Pour les vacanciers de façon générale
Conditions sanitaires	22,1%	Pour les vacanciers de façon générale
	23,5%	Pour le tourisme balnéaire

Source : JICA Enquête auprès des touristes, juillet-août 2000

(2) Absence d’entretien du paysage

L’environnement offrant un paysage attractif et agréable pour les touristes étrangers est insuffisant surtout autour des points d’entrée, notamment dans les sites touristiques tels que :

- entre les aéroports internationaux et les villes,
- aux points d’entrée des zones touristiques et des villes principales, et
- le long de la principale route touristique (paysage de la route utilisée).

A3.4.3 Utilisation durable des ressources naturelles

(1) Grande concentration déséquilibrée de l'utilisation des ressources balnéaires

Actuellement, les principales ressources naturelles utilisées comme ressources touristiques sont la zone balnéaire et une partie du Sahara. La Tunisie a une superficie réduite mais possède une grande variété de ressources naturelles localisées sur l'ensemble du territoire de façon compacte. Du fait de la concentration actuelle des activités touristiques dans la zone balnéaire, le problème qui se pose actuellement consiste donc à trouver le moyen de réduire cette concentration et de distribuer ces activités sur d'autres régions, réduisant ainsi l'impact sur l'environnement balnéaire. Avec cet objectif en tête, il est possible de comprendre clairement l'importance de l'utilisation et de l'ouverture des ressources naturelles sous-développées éparpillées dans le pays, comme ressources touristiques.

(2) Promotion du tourisme écologique

Actuellement, la promotion du tourisme écologique est en cours d'examen par le MEAT, le MA et l'ONTT. Les questions relatives à la promotion du tourisme écologique sont listées ci-après :

- Création et développement de sites et d'installations qui pourront séduire et attirer les touristes
- Mise en place d'un système de gestion de site qui pourra satisfaire les touristes
- Formation de guides qui seront en mesure de faire des commentaires sur les ressources naturelles et de les présenter aux touristes de façon à les passionner et à attirer leur intérêt
- Examen de moyens permettant de développer des systèmes locaux autonomes d'administration de site et pouvant apporter des bénéfices à la région
- Elaboration de lignes directrices constituant un livret qui sera utilisé pour la promotion du tourisme écologique

